progrès
écho

HEBDOMADAIRE REGIONAL
75e année, no 14 Rimouski 26 avril 1978 35¢
4 cahiers – 100 pages Guide-TV en plus

La COMEQ

Un congrès, 2 ministres

● page A-16



Parizeau Léonard

St-Charles Garnier

L'asphalte ce sera pour quand?

● page A-3

Un film sur la SERV

● page C-1

Institut maritime de Rimouski

PROBLÈMES

- de soumissions...
- de direction...

● page A-5

ça s'dit dans l'quartier

• La compagnie Chrysler procède encore une fois à son concours de dépannage dans les polyvalentes du Québec. L'événement a eu lieu le 25 avril à Québec et des étudiants du Paul-Hubert y ont participé.

• **La gerbe de roses remise à la gagnante du trophée Méritas de la Semaine des secrétaires a été offerte gracieusement par le Salon des fleurs.**

• Que fait-on des bains saunas qui entourent la piscine de l'école Paul-Hubert. Ils semblent manifestement sous-utilisés...

• **Dans notre bas de vignette concernant la signature du protocole d'entente concernant l'eau entre Rimouski et Rimouski-Est, il y a une erreur: c'est le maire de Rimouski qui a signé le premier et non celui de Rimouski-Est...**

• Le ministère des Transports du Québec prévoit des subventions à des municipalités pour la construction de pistes pour cyclistes. Est-ce que Rimouski fera sa demande?

• **Jean Béliveau sera proclamé personnalité Richelieu de l'année le 5 mai à l'Auberge Richelieu de Montréal.**

• La population est invitée à assister à un bal de coton qui aura lieu à la salle Normande de l'hôtel Normandie de Rimouski, le samedi 27 mai 1978 à compter de 21h00. L'admission est de $20.00 par couple et un cocktail et un goûter seront servis. Les profits de cette soirée seront versés à Amnistie Internationale.

• **Par contre, la rencontre d'Amnistie internationale aura lieu mercredi le 26 avril au salon des professeurs de l'UQAR à 18h30.**

• Nous avons reçu de Communication-Québec à Rimouski un communiqué sur une rencontre qui devait avoir lieu avec les producteurs de pommes de terres de l'Est du Québec... les 18, 19 et 20 avril.

• **Fait bizarre, ce communiqué, devant paraître dans le numéro du 19 nous a été envoyé le 20... De même, pour le spectacle de Jean Raboin, qui a eu lieu hier, nous avons reçu le communiqué le 20... après la parution du 19. Doit-on toujours accuser les Postes?**

• Communication-Québec a aussi de bons résultats. Après la divulgation du budget Parizeau, les bureaux de Rimouski ont été inondés d'appels pour savoir, par exemple, si on payait la taxe sur l'achet d'une sacoche...

• **Nous avons eu la surprise de voir dans la revue "La mariée", revue bilingue distribuée à plus de 200,000 exemplaires à travers le Canada, une page-couverture consacrée à la collection d'une maison rimouskoise, Talon Limitée.**

• En plus, l'éditorial est consacré à la collection et aux services offerts par cette maison rimouskoise.

• **Un groupe de Canadiens veut que le chapelet revienne à la radio dans les dix provinces canadiennes. La revue "Jésus, Marie de notre temps" en fait part dans son numéro d'avril et demande des appuis à ce sujet.**

• On envoie les signatures à Sénateur de la légion de Marie, 1071, Cathédrale, Montréal. Il faut envoyer ses signatures avant le 15 mai.

• **Le ministère de l'Agriculture du Québec avise tous les entrepreneurs, qui désirent effectuer des travaux mécanisés pour le compte des agriculteurs, d'enregistrer leur outillage industriel à leur bureau régional d'ici le 15 mai prochain.**

• Mme Carmen Faucher Roule une superbe Buick Century dernier modèle S.V.P. L'inflation n'a pas l'air d'influencer les agents du Trust Royal.

• **L'assemblée Générale Annuelle du Syndicat des Producteurs de Pommes de Terre de Rimouski se tiendra le vendredi 28 avril 1978 à l'Hôtel Horizon Bleu. Tous les producteurs membres du Syndicat, ainsi que les représentants des organismes régionaux intéressés à la production de la pomme de terre sont invités à y participer en grand nombre. Un représentant de la Fédération des Producteurs de Pommes de Terre du Québec sera présent à cette occasion.**

• Monsieur Kenneth Gilbert, artiste réputé du clavecin sera à Rimouski, le 10 mai prochain. C'est un récital des Amis de l'orgue. A ne pas manquer.

• **Selon le député Marcoux, les programmes d'aide à la construction et à la rénovation d'équipements municipaux [PACEM ET PAREM] auront été profitables pour le comté de Rimouski, car deux nouvelles municipalités viennent de se voir attribuer des crédits dans le cadre de ce programme. En effet, sur un projet de $72,000 pour la construction d'un édifice municipal, Luceville se verra aidée pour la somme de $22,000 et pour sa part, la municipalité de St-Marcellin, afin de réaménager un bâtiment équivalent à un coût de $23,400, pourra jouir d'une aide de $12.000. Onsait que ces montants représentent 90% du coût de la main-d'oeuvre et contribueront à créer temporairement des emplois tout en étant de grande utilité pour les municipalités.**

• Comme le printemps se fait plus évident, plusieurs motocyclistes aimeront connaître les différentes possibilités quant aux frais d'immatriculation et d'assurance de leur véhicule: trois formes d'immatriculation sont possibles. La plaque M: sur n'importe quelle route et il en coûte $85.00 pour l'assurance, $20.00 pour l'immatriculation et $2.00 pour les frais d'administration.

La Plaque V: pour les motocyclettes ne dépassant pas la vitesse de 45 milles à l'heure, les frais d'immatriculation sont de $10.00, ceux de l'assurance $10.00 et d'administration $2.00.

La plaque P: pour les motocyclettes ne devant pas circuler sur les chemins publics; les coûts seront de $20.00 pour l'immatriculation et $2:00 pour les frais. L'assurance n'est pas obligatoire.

• **Deux jeunes de notre région, Jean-François Kirallah de Rimouski et Pierre Deschesnes de Mont-Joli sont en Afrique au Service de l'Agence Canadienne de Développement Internationale. Ils se trouvent actuellement à Anjouar dans l'Archipel des Comores tout près de Madagascar. Tous les deux aiment leur travail surtout parce qu'il se situe sur le plan humain. Cette région, est l'une des plus pauvres du continent africain.**

• Nos deux jeunes hommes en profitent pour pratiquer l'un de leurs loisirs préférés, la plongée sous-marine. Ils tiennent aussi à saluer les gens de leur ville respective, soit Rimouski et Mont-Joli.

• **L'ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES SPECIALISTES EN ACQUISITION DE DROITS IMMOBILIERS regroupe tous les intervenants dans l'évaluation et la négociation des propriétés ou de servitudes pour fins publiques. Fondée en 1977 sous l'appellation Club "LE JACQUES CARTIER" l'association couvre les territoires du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.**

• Suite à l'élection d'un conseil d'administration pour son premier terme, les officiers suivants ont été nommés: monsieur Raymond Bock, président, Me Gilles Blanchet, vice-président, monsieur Henri St-Pierre, secrétaire, monsieur Maurice Fontaine, trésorier, Me Louis Bellavance, directeur et monsieur Claude-A. Chevaleur, directeur.

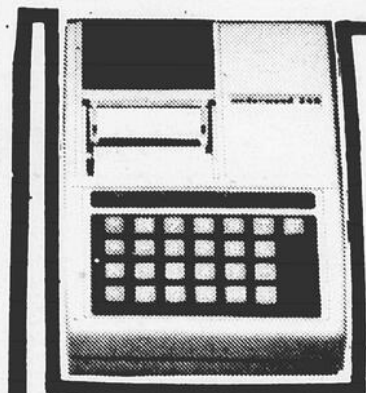
• **De plus, cinq comités distincts ont été mis sur pied pour s'occuper spécifiquement du recrutement, des communications, des activités, des élections et des affaires publiques. L'année qui vient devrait témoigner de l'essor de ce regroupement qui répond à un besoin du milieu.**

• L'Embryon s'est classé second dans le concours de posters du Publicité-Club avec son travail pour le Département de santé communautaire pour la protection du non-fumeur: Félicitations.

Avis

A cause du congé de la fête des travailleurs, la parution du Progrès-Echo, sera retardée d'une demi-journée. Le journal sera dans les kiosques le mercredi après-midi, 3 mai. Par contre, les bureaux et la rédaction sont ouverts comme à l'accoutumée.

La direction



NOUVEAU

CALCULATRICE IMPRIMANTE UNDERWOOD 340

SPECIAL

$119.95

bellavance

192, St-Germain Est, RIMOUSKI, 723-7877

Conseiller en décoration

ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE

Foyer du textile de rimouski 1974 inc

25 st germain est 723-2773

CCR Clinique d'Optométrie de Rimouski

examens de la vue, verres de contact, rééducation visuelle

OPTOMETRISTES

Dr Jacques Michaud, O.D.
Dr Denyse Beaudry, O.D.
Dr Marcel Michaud, O.D.

Galeries La Grande Place

Rimouski, Tél.: 723-9283 723-9284

SUPER-LOTO

TIRAGE: 881 VENDREDI 21/4/78

642,982 billets vendus — 5013 gagnants — $2,012,200. en prix

1er numéro complet	2 1 6 1 2 8 6	GAGNE $1,500,000 ou $1,000,000 (A VOTRE CHOIX)	
2e numéro complet	2 1 8 7 2 8 8	GAGNE $200,000	
3e numéro complet	1 8 4 0 4 8 9	GAGNE $100,000	
4e numéro complet	1 5 3 6 8 7 1	GAGNE $50,000	
5e numéro complet	2 2 8 6 0 4 1	GAGNE $50,000	
6e numéro complet	2 2 7 3 0 7 0	GAGNE $10,000	
7e numéro complet	2 2 3 8 7 9 5	GAGNE $10,000	
8e numéro complet	1 4 8 6 3 1 2	GAGNE $10,000	

GAGNANTS POSSIBLES	NUMÉROS 5 DERNIERS CHIFFRES	PRIX	GAGNANTS POSSIBLES	NUMÉROS 3 DERNIERS CHIFFRES	PRIX
43	61286	2000	4962	286	100
	87288			288	
	40489			489	
	36871			871	
	86041			041	
	73070			070	
	38795			795	
	86312			312	

Billets gagnants de $100. sont encaissables à toute succursale de la BCN

6/36

GROS LOT $100,000.00 APPROXIMATIF VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE: 1 — 14 — 15 — 18 — 19 — 34

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	1	128,557.50
5 SUR 6	71	1,629.60
4 SUR 6	3702	36.80
5 SUR 6+	3	28,711.50

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + : 11

VENTES TOTALES: $1,339,141.

Mini-Loto

Tirage 803 Vendredi 21/4/78

SÉRIE	NUMÉRO	
25	25767	42 Séries émises- 90,000 chacune
NUMÉRO COMPLET	25767	1 GAGNANT DE $50,000.
4 CHIFFRES	5767	POSSIBILITÉ DE: 41 GAGNANTS DE $5,000.
3 CHIFFRES	767	336 GAGNANTS DE $500.
		3402 GAGNANTS DE $100.

Tous les billets gagnants de $500. et $100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN.

St-Charles Garnier

C'est pour quand l'asphalte?



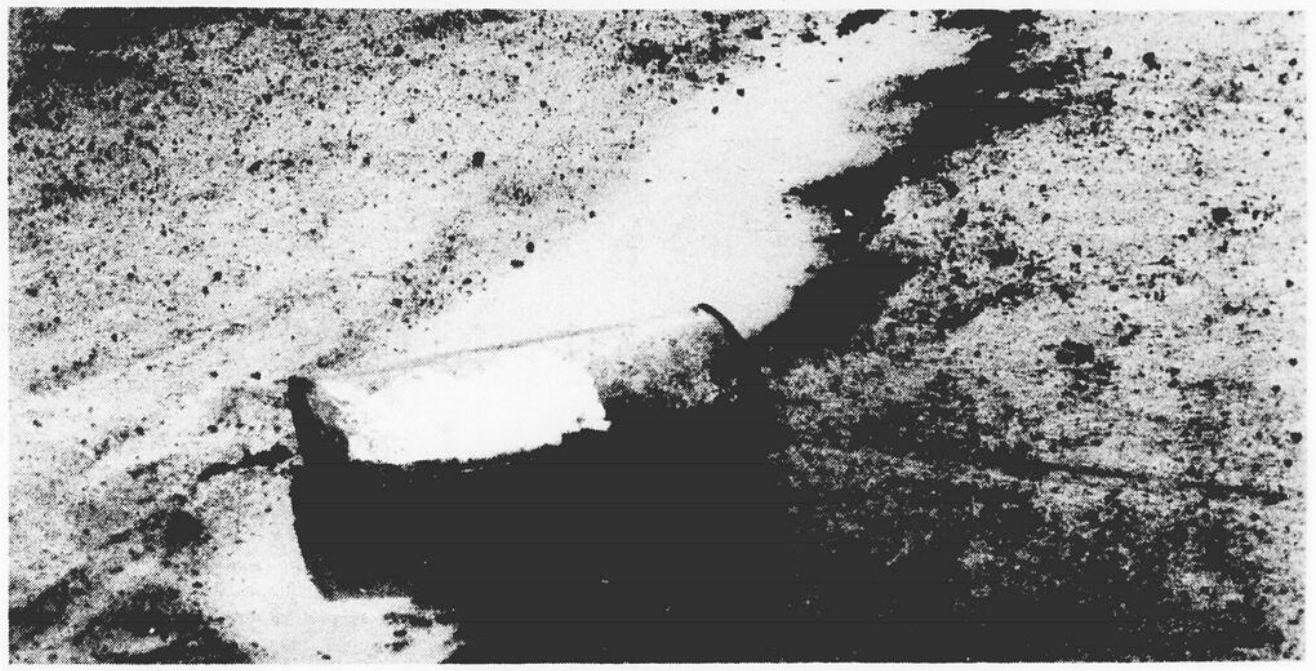
Un propos de Jean-Yves Roy

St-Charles-Garnier, dans le comté de Matapédia est le seul village de cette circonscription où l'asphalte ne se rend pas. Oubliée, par les députés du comté de Rimouski, avant qu'il y ait des changements à la carte électorale, la municipalité de St-Charles Garnier ne semble pas avoir eu beaucoup de chance depuis. A chaque printemps, c'est le même problème. Les routes deviennent quasi impraticables. Ce sont devéritables chemins de bois, en langage clair. Et pourtant, depuis des années, l'on fait miroiter à cette population des possibilités d'amélioration sensible. Les habitants de ce village vous raconteront tous, les histoires d'avant élection. Des arpenteurs arrivaient, c'était toujours le même coup, quelques mois avant l'appel au peuple, et là nous n'avons pas besoin de vous dire que de grands changements étaient en vue. Mais, le travail commencé n'était jamais achevé. Les élections arrivant sans doute trop vite.

Cette année, encore le même problème se pose. Rien n'est fait et il faudrait presque aux habitants de la paroisse un aéroport pour sortir du village sans danger. De plus, si l'on se risque avec sa voiture, le risque est grand de la voir tomber en morceaux en peu de temps tellement il y a des trous. Heureusement, cette année, l'hiver n'a pas été trop dur, la route est quand même praticable, mais l'an passé la situation frisait la tragédie.

Cette population, comme tous les citoyens du Québec paie des impôts et des taxes. Comment se fait-il qu'elle n'ait pas droit aux mêmes routes que tous les citoyens du Québec? Cette question, nous l'avons posée au député du comté, M. Marquis, lors d'une rencontre qui avait eu lieu à Causapscal au moment ou celui-ci accompagnait M. Lucien Lessard lors du conflit de Ste-Florence. La réponse plus qu'évasive ne nous donnait aucun élément d'espoir. Ca fait presque une année et il semblerait que nos craintes aient été fondées puisque nous n'avons pas eu de nouvelles depuis.

Nous avons quand même tenté de rejoindre de nouveau M. Marquis, mais cela nous a été impossible. Par conséquent, nous avons parlé au responsable de la voirie régionale et celui-ci nous a répondu que les plans pour la région seraient dévoilés possiblement le 15 mai prochain, et ce par le député. Espérons que celui-ci aura de bonnes nouvelles pour la population de St-Charles Garnier. J.Y. Roy



Quand il y a des trous ...

Quand il y a des trous dans les rues de la ville de Rimouski, on y laisse des morceaux... dont un silencieux..
[Photo P.E. Laurent Leblond]

A Beau-Bassin de Bonaventure

Découverte d'un squelette humain

Dans l'avant-midi de samedi (20 avril) un pêcheur de mollusques a eu la surprise de découvrir, sur la plage de Beau-Bassin, un squelette humain. Les agents de la Sûreté du Québec ont constaté que le squelette était frais et que des morceaux de chair en décomposition étaient encore attachés aux ossements.

Certains indices concordent pour faire croire qu'il s'agirait du corps de l'un des noyés de St-Siméon de Bonaventure. Ce ne sont toutefois là que des hypothèses, les conclusions finales ne pouvant être tirées avant l'expertise de l'Institut Médico-Légal de Montréal où le corps a été transporté afin d'effectuer les vérifications permettant d'établir l'âge, le temps d'immersion dans l'eau, etc.

Il est probable que les résultats de ces expertises nous parviendront vers la fin de semaine prochaine.

Marie Bélisle

Pas d'accidents, mais...

L'épicerie Pineault, de la rue Lasalle a été le théâtre d'un vol par effraction, le 23 avril dernier. Les auteurs du forfait ont emporté avec eux une quantité non négligeable de bières et de cigarettes; ils n'ont cependant subtilisé aucun argent. Les enquêteurs de la Sûreté Municipale sont présentement sur une piste et espèrent être bientôt en mesure de régler cet affaire.

Dans la nuit du 19 au 20 avril, une introduction par effraction s'est produite au Bureau de Poste de Pointe-à-la-Croix. Le contenu d'une filière et d'un bureau ont alors été volés.

Une automobile qui avait été volée au mois de mars a été retrouvée à Rivière-du-Loup; la somme de $10,000 qui était dans l'auto au moment du vol n'y était plus...! Les policiers suggèrent aux citoyens d'avertir lorsqu'ils s'aperçoivent qu'une automobile reste stationnée pendant plusieurs jours en dehors d'un stationnement privé; il pourrait s'agir d'une automobile volée et le fait de signaler sa présence aux agents permettra peut-être à un propriétaire de retrouver son véhicule...



L'Année du français

M. Guy Simard, président du comité régional de l'Année du français, a remis à M. Robert Cliche, porte-parole de l'Année du français, un livret, dont la première édition avait paru en 1971, sur le vocabulaire du Bas St-Laurent et de la Gaspésie. Cet événément s'est tenu lors de l'inauguration à Rimouski de l'exposition itinérante de l'Année du français.
[Photo P.E. M. Pomerleau]

La COFNEQ

Date limite de présentation des projets: 3 mai

La date de présentation des projets pour fins d'attribution de subventions a été reportée au 3 mai 1978. C'est ce que la Corporation des Fêtes Nationales pug l'Est du Québec (COFNEQ) a fait savoir en précisant que ce changement vient de la difficulté au niveau national de respecter l'échéancier déjà prévu.

Selon M. Bruno Roy, président de la COFNEQ, il a mentionné que cette difficulté au niveau national avait obligé la Corporation à donner plus d'autonomie aux régions pour qu'elles puissent progresser à un même rythme dans la préparation des Fêtes. C'est ainsi que les projets acceptés au niveau régional n'auront pas à être soumis au Comité National pour obtenir des subsides.

Il est inutile de rappeler que lors de son assemblée générale le mois dernier, la COFNEQ, avait fait connaître sa décision de ne subventionner des activités qui ne dérouleraient que les 23 et 24 juin. Cette décision avait été prise en vertu de la volonté de la COFNEQ d'utiliser plus efficacement les sommes allouées à la subvention des projets.

La Corporation explique ainsi que les groupes de citoyens, en plus de pouvoir compter sur eux-mêmes et sur la participation du milieu, pourront bénéficier d'une aide technique et financière par l'intermédiaire de leur Corporation régional, à C.P. 20 Rimouski, au numéro de téléphone 724-2830 ou encore auprès du représentant de leur comté municipal. Les programmes et les formulaires de demande de subvention sont déjà disponibles.

La Corporation invite finalement les promoteurs à expédier leurs demandes dûment complétées au moins quelques jours avant la date limite.

M. Pomerleau

Qui que tu sois, où que tu sois...
bo-plex a un toît pour toi!
Approuvé S.C.H.L.
Garantie de 5 ans
50 modèles de maisons au choix et plus de 60 terrains disponibles.
Pour informations:
La Construction du Golfe Ltée
ENTREPRENEUR GENERAL
360, Arseilin - Rimouski
Tél.: (418) 723-6826


En service cette fin de semaine
A RIMOUSKI
POUR URGENCE:
723-1453
MAURICE NOLIN
PHARMACIEN
214 CATHEDRALE RIMOUSKI
TEL: 723-2459
HEURES
Samedi De 9h 00 a 21h 00
Dimanche De 11h 00 à 1h 00
6h 00 a 8h 00 p m

1964-1978

Le port de Gros-Cacouna entre dans sa deuxième phase

La deuxième phase de l'aménagement du port de Gros-Cacouna pourra bientôt débuter. En effet, l'honorable Judd Buchanan, ministre des Travaux publics, rendait public dimanche, le 23 avril dernier, la nouvelle de l'adjudication d'un marché de $5,639,170. à la firme Québec Engineering Ltée, de Montréal, pour l'exécution des travaux de cette seconde phase.

La phase II porte sur la construction d'un quai commercial d'une longueur de 186 mètres et d'une largeur de 15 mètres. Son parachèvement, prévu pour fin novembre 1978, devrait permettre le mouillage de navires d'une capacité maximale de 40,000 tonnes.

Ce marché est donc le deuxième d'une série de trois. Le premier, dit phase I, portait sur la construction de digues et le dragage. Elle s'est échelonnée de 1964 à 1968. Les opérations de dragage de cette phase ne sont cependant pas encore terminées. Aux dires de M. Réjean Massé, ingénieur résident de la firme COPAC Inc., firme d'experts-conseils de Rivière-du-Loup de laquelle on a retenu les services pour l'exécution des travaux de cette phase et de la phase terminale, un million de mètres cubes de glaise resterait encore à draguer pour compléter la phase I, et permettre de ce fait, l'accès des navires à l'aire d'entreposeage (quai) dont l'aménagement est prévu dans la présente phase du projet.

Quant à la troisième et dernière phase du projet. elle aura pour objet la construction d'un entrepôt de marchandises et l'aménagement des installations nécessaires aux opérations portuaires. A la question d'un journaliste sur le déroulement des négociations avec les Entreprises Misener (Havre Champlain) relativement à la construction éventuelle par celles-ci d'entrepôts dans le port de Gros-Cacouna, le ministre Buchanan répondit s'attendre à la signature très prochaine du protocole d'entente (peut-être même la semaine prochaine). M. Rosaire Gendron, député de cette circonscription aux Communes, et également présent au dévoilement du projet, atténua quelque peu cette affirmation du ministre, se contentant de dire que des progrès avaient été enregistrés et qu'il y avait lieu d'être optimiste. Claude Ménard, Agent régional des relations publiques et de l'information au Ministère des Travaux publics, nous avoua pour sa part méconnaître ce dossier,puisque selon lui, cette affaire ne relèverait même pas du Ministère des Travaux publics.

Pour la circonstance, une maquette du projet parachevé fut présentée au ministre Buchanan et au député Gendront par le chargé de projet, M. Valmond Robichaud, du bureau des Travaux publics Canada, à Québec. Le coût global du projet est estimé à $12,500,000. Le port devrait être terminé et mis en exploitation (celle-ci relève du ministère des Transports) fin 1979.

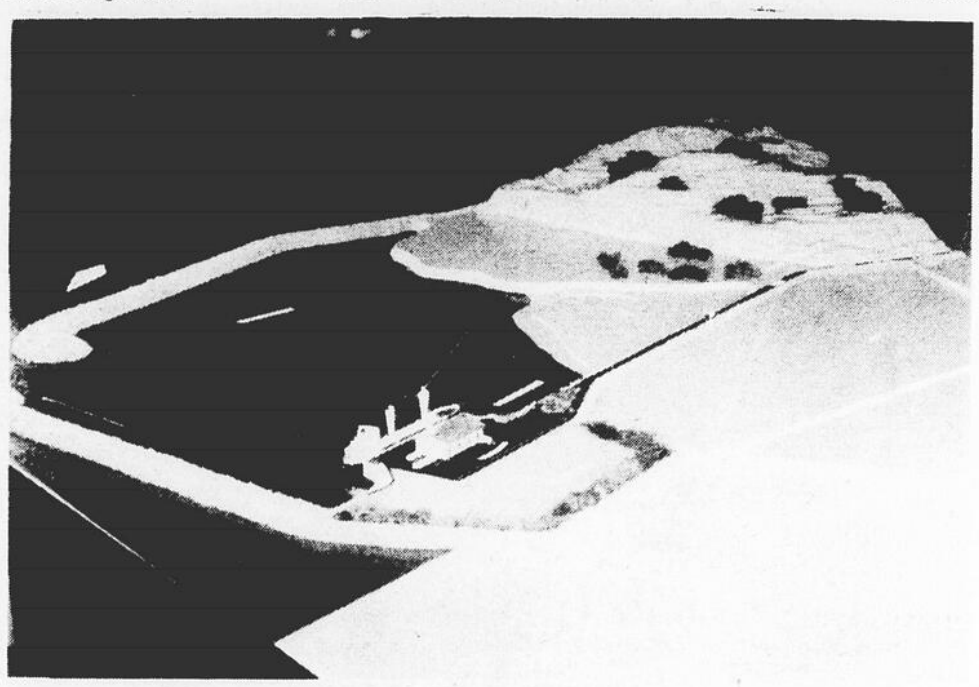
Après sa courte escale dans le futur port de Gros-Cacouna, le ministre Buchanan se rendait à Matane pour l'inauguration du nouvel immeuble gouvernemental devant abriter les services de contrôle et du remboursement des chèques d'Approvisionnement et Services Canada.

J. Lavoie



Le ministre Buchanan, le député Gendron et M. Robi – chaud regardent attentivement la maquette.

[Photo P.E. Jacques Lavoie]



La maquette du port de Gros-Cacouna dévoilée dimanche à Rivière-du-Loup.

[Photo P.E. Jacques Lavoie]

La hausse de tarifs

Une augmentation raisonnable

François Dionne

François Dionne, président de Câblovision du Bas St-Laurent, a essayé de justifier la hausse de tarifs de sa firme devant les membres de la Chambre de Commerce de Rimouski qui, on le sait, a voté une résolution contre cette augmentation, en regard du service actuel. M. Dionne a parlé d'un rattrapage de 4 ans à 8% par année, en fonction d'une répartition distributive des coûts pour toute la population du territoire.

Câblovision du Bas St-Laurent est la 5e firme de câblodistribution en importance au Québec et ses frais variables ont augmenté, comme les salaires, et le loyer mensuel de $68,000 mensuel pour les installations de Québec-Téléphone exige $4.00 par mois du tarif. Les salaires en exigent $2.00. Et "nous avons créé 28 emplois" de dire Frank Dionne qui a expliqué le suivi de l'amélioration du service.

D'abord, le canal 2 produira de plus en plus d'émissions locales, en plus de l'ajout du service de CBC (de Montréal), de la Presse canadienne, des débats de l'Assemlée nationale et des Communes. Une seconde chaîne américaine (NBC) sera aussi disponible et CBS pourra être capté par le service hertzien du câblodistributeur quand la permission du CRTC sera acquise. Toutes ces améliorations seront disponibles avant septembre prochain.

On sait que la Chambre de commerce amène l'argument que la hausse de tarifs n'est pas suivie d'une amélioration de services. Frank Dionne a discuté longuement là-dessus avec les membres de la Chambre et a expliqué que les frais ont augmenté tout en ajoutant que les contraintes au niveau des décisions du CRTC amenaient des délais. Il a demandé d'être patient puisque, en septembre, tout sera réglé ou presque.

Un court historique

Le président de Câblovision Bas St-Laurent a fait un court historique de sa firme qui a débuté en 1969. Et, d'une façon très nette, il a indiqué que le câble ne doit pas doubler le rôle de la TV et de la radio conventionnelles, mais démystifier les communications, améliorer la technique, permettre les échanges, se servir des ressources humaines et techniques pour le service de la collectivité, en tenant compte de l'identité de la clientèle du câble. Le câblodistributeur est un éditeur électronique dont les devoirs sont importants envers ceux qu'il dessert. On en viendra peut-être à un réseau de câblodistributeurs. Pour l'instant, il faut répondre aux besoins immédiats.

L. Leblond

Epicerie Nationale Enr.

BIERE-PORTER

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

LIVRAISON JEUDI VENDREDI SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

SERVICE RAPIDE 723-6501 339 TESSIER 723-6502

DENTUROLOGISTE

Gilles Teasdale

14 EST, ST-GERMAIN, RIMOUSKI

TEL:

724-5977



Traverse Matane - Baie Comeau - Godbout

SERVICE VOYAGEURS ET AUTOMOBILES

V.M. SIEUR D'AMOURS

CAMILLE MARCOUX

SOCIETE DES TRAVERSIERS DU QUEBEC
DIVISION BAS ST-LAURENT
TRAVERSE MATANE BAIE-COMEAU GODBOUT

Horaire d'hiver du 8 janvier 1978 au 18 février 1978.
Sujet à changement suivant les conditions des glaces et du trafic

Horaire-Printemps 1978 - Du lundi 20 février au Dimanche 30 avril 1978
Sujet à changement

MATANE - GODBOUT
Lundi: 08 hrs
Mardi: 08 hrs
Mercredi: 08 hrs
Jeudi: 08 et 20 hrs
Vendredi: 11 hrs
Samedi: 08 hrs
Dimanche: 08 hrs

GODBOUT - MATANE
Lundi: 11 hrs
Mardi: 11 hrs
Mercredi: 11 hrs
Jeudi: 11 hrs
Vendredi: 08 et 14 hrs
Samedi: 11 hrs
Dimanche: 11 hrs

MATANE - BAIE-COMEAU
Lundi: 14 hrs
Mardi: 14 hrs
Mercredi: 14 hrs
Jeudi: 14 hrs
Vendredi: 17 hrs
Samedi: 14 hrs
Dimanche: 14 hrs

BAIE-COMEAU MATANE
Lundi: 17 hrs
Mardi: 17 hrs
Mercredi: 17 hrs
Jeudi: 17 hrs
Vendredi: 20 hrs
Samedi: 17 hrs
Dimanche: 17 hrs

Pour renseignements supplémentaires:
Godbout: 418-568-7575
Baie-Comeau: 418-296-2593
Matane: 418-562-2500
Autobus:
Baie-Comeau-Sept-Iles: 13 hrs et 17:30 hrs
Bodgout-Sept-Iles 13:45 hrs et 18:15 hrs
Tarifs:
Enfants, 5 ans et moins: gratuit
Enfants, 5 ans à 12 ans: $2.50 aller simple
Enfants plus de 12 ans et adultes: $5.00 aller simple
Automobiles: $12.00 (conducteur non inclus)
Autobus: $1.25 le pied linéaire

LA TRAVERSE MATANE GODBOUT VOUS SOUHAITE BON VOYAGE

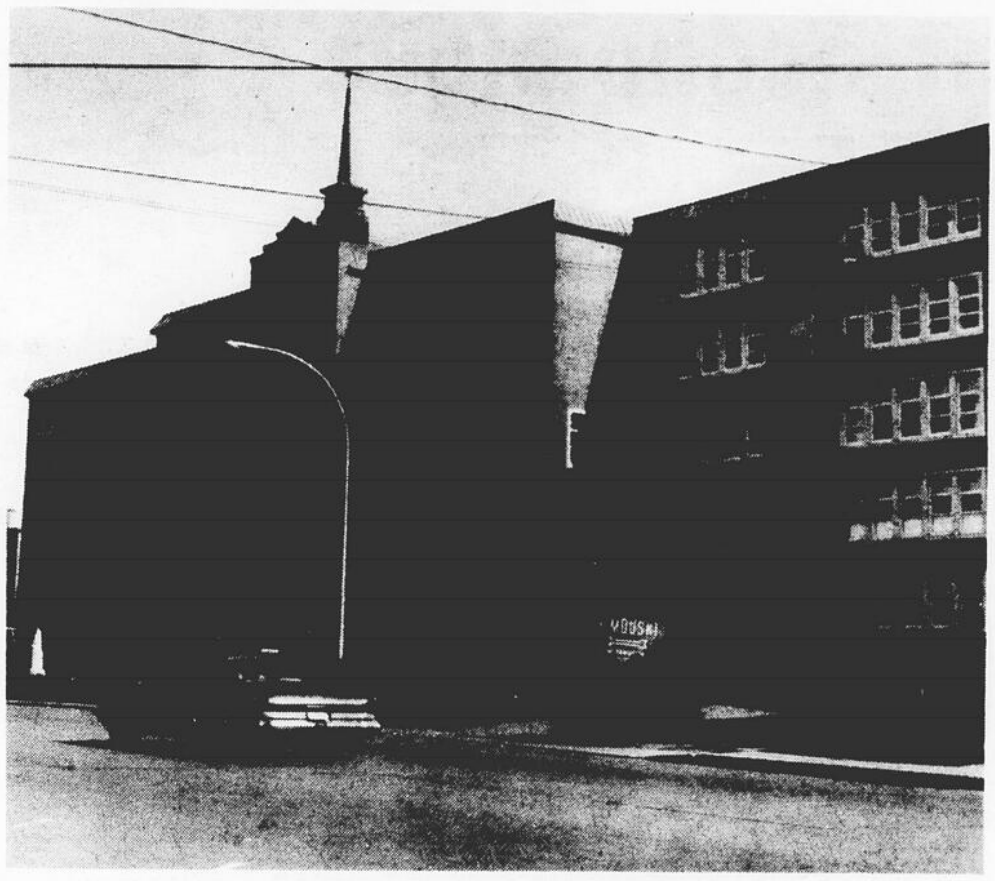
TRAVERSEE MATANE-GODBOUT LTEE

Bagage: Pas de vérification des bagages au contrôle des billets - Espaces réservés pour les bagages

Autres facilités: Restaurant et salon

Affaire de l'Institut Mgr Courchesne

J.B. St-Pierre se défend



L'affaire de l'Institut de Marine est loin d'être terminée, c'est du moins ce que nous pouvons conclure après une rencontre avec l'une des parties impliquées, la firme J.B. St-Pierre et Fils Inc. de Pointe-au-Père. Pour eux, il y a un bon nombre de questions qui demeurent sans réponse et ils entendent bien aller au fond des choses et obtenir satisfaction. Entre autres, dans une lettre adressée à M. Beauchemin, directeur général du Collège de Rimouski, le représentant de J.B. St-Pierre et Fils, Me Pierre Cimon, demande comment il se fait qu'aucun éclaircissement ait été demandé par le service du Contentieux quant aux points jugés obscurs sur la dite soumission. Non seulement, il n'y a pas eu de consultation, mais le Service du contentieux "exigeait", ce sont les termes utilisés dans le télégramme, que l'on change la décision déjà prise.

On se rappellera en effet, que l'architecte du projet avait accepté la soumission de J.B. St-Pierre et Fils et que le Collège de Rimouski avait rendu publique son acception en publiant dans les journaux locaux un communiqué de presse se lisant comme suit: "Les soumissions pour le réaménagement de l'Institut Mgr Courchènes afin d'y installer l'Institut maritime ont été ouvertes le mercredi 5 avril dernier. Le même soir, le Conseil d'administration du Cegep de Rimouski prenait connaissance du dossier et décidait de porter son choix sur le plus bas soumissionnaire, la firme Construction J.B. St-Pierre Inc. de Rimouski".

Quelques jours plus tard, cette décision devait être renversée dans une suite d'évènement ultra-rapides aux dires du représentant de J.B. St-Pierre et Fils sans même que l'on avertisse la dite firme. C'est par télégramme que la décision du contentieux parvenait au Cegep de Rimouski et bouleversait toutes les démarches déjà entreprises. Le Service du Contentieux reprochait en effet quelques irrégularités dans la soumission de J.B. St-Pierre et Fils, irrégularités qui n'en sont pas aux dires du représentant de J.B. St-Pierre et Fils: "De plus, quant aux deux faits que l'on désire nous reprocher à titre d'irrégularités, non seulement sont-ils facilement explicables à l'intérieur du contexte de ces travaux, mais aussi parfaitement conformes aux documents de soumission. Nous profestons avec véhémence contre le fait que l'on se permette de pénaliser notre cliente (la firme J.B. St-Pierre et Fils) en interprétant le texte d'une façon à laquelle n'a même pas songé l'architecte du projet."

De plus, soulignons que la soumission de J.B. St-Pierre et Fils était plusbasse de quelques $55,000. de celle acceptée par après. Ce qui, selon les représentatns de cette firme, aurait constitué une économie appréciable de la part des contribuables qui auront à payer la note.

J.Y. Roy

Roch Lavoie quitte l'Institut maritime

Le torchon brûle

Roch Lavoie, commandant de l'Institut maritime du Québec à Rimouski, a démissionné de son poste la semaine dernière. Rejoint au téléphone à sa résidence, puisque sa décision devenait effective immédiatement, l'ex-commandant s'est refusé à tout commentaire, affirmant qu'il avait volontairement quitté son poste pour des "raisons personnelles".

Réactions

Devant le retard du Collège de Rimouski à nommer un successeur au commandant Lavoie, retard qualifié d'inhabituel et d'inexpliqué, les professionnels, les professeurs et le personnel de soutien de l'Institut ont décidé par scrutin secret et par vote unanime de porter le dossier devant le ministre de l'Education du Québec, M. Jacques-Yvan Morin.

Cette lettre fait mention des difficultés d'application du cadre organisationnel, de la démission de Roch Lavoie, ce qui fait croire aux signataires que le Cegep de Rimouski veut absorber l'Institut maritime dans son cadre, encouragé en cela par la Direction générale de l'Enseignement collégial (DIGEC), puisque le directeur général du Collège de Rimouski, Gilles Beauchemin, fait état de "personnes plus haut placées que lui" dans cette affaire.

Faisant ensuite état des faits qui ont précédé cette démission et cette "impression" d'absorbtion, par le retard de nomination d'un commandant par interim, par l'intégration du service de prêts et bourses, par le non-respect de la répartition du budget de fonctionnement, par l'entente unilatérale d'utilisation de la piscine de l'Institut, qui la finance, le comité du personnel de l'Institut demande des éclaircissements. Ceux demandés au directeur général du Collège, selon la lettre, sont très évasifs ou nettement négatifs, voulant le développement des techniques maritimes comme tout autre technique collégiale. Selon la lettre, "c'est une opération suicidaire".

Les signataires disent se refuser catégoriquement à ce que tout enseignement de l'Institut soit traité de cette façon, en l'intégrant de façon départementale, à une intégration de techniques maritimes.

C'est pourquoi on demande au ministre Morin d'intervenir, pour désigner un commandant par interim, et assurer la suite des dossiers vitaux. Le ministre devrait tenir compte d'une résolution unanime du personnel de l'Institut qui désire que "l'Institut maritime du québec s'oriente vers une autonomie complète". On demande enfin au ministère de faire enquête.

Réaction de Gilles Beauchemin

Nous avons tout essayé pour rejoindre le directeur général du Collège Gilles Beauchemin. Lundi, il était à québec et, mardi, à cause du débrayage des professeurs, il n'était pas au Collège. Nous avons appelé à sa résidence et n'avons obtenu aucune réponse. Donc, force nous est de dire que Gilles Beauchemin, directeur général du Collège de Rimouski, n'a pu être rejoint avant l'heure de tombée du journal pour nous livrer ses commentaires sur cette question.

L. Leblond.

Festival d'automne

Du nouveau...

Selon le nouveau président du Festival d'automne de Rimouski, Michel Boivin, le protocole d'entente avec la ville de Rimouski serait bientôt signé puisque les autorités municipales l'ont accepté lundi dernier. On en saura plus long la semaine prochaine.

Il nous a aussi fait part de la démission de Jean-Marie Pelletier comme administrateur de la Corporation. Ce dernier restera en poste jusqu'à ce qu'on lui trouve un remplaçant. Enfin, l'adjudication des secteurs se fera au cours de la semaine. Les administrateurs se réunissent cette semaine pour donner une division stricte des responsabilités. On en reparlera.

L. Leblond

Dr Germain Guerrette optométriste
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
REEDUCATION VISUELLE
RENDEZ-VOUS SUR APPEL
53 ouest Evêché, Rimouski
724-9822

Le Brasier
DINER D'AFFAIRES $ 3.95
AU PIANO BAR
JEAN LANDRY
jeudi - vendredi - samedi de 22h. à 2h.00
Le seul véritable STEAK HOUSE à Rimouski
130 St-Barnabé Rimouski
Réservations 724-6944

éditorial

Le plus bel instrument économique que le Québec se soit donné

Se peut-il que tant de gens d'affaires, tout d'un coup et malgré leur esprit individualiste proverbial, se donnent la main en compagnie d'épargnants de toutes conditions pour créer en peu d'années une force économique dont l'ampleur a surpris même les plus optimistes?

Cette force incroyable, dont l'origine en notre milieu remonte à dix ans, a pour nom la Caisse d'Entraide Economique de Rimouski.

Sans faire de bruit, notre caisse locale a célébré sa première décennie en augmentant son actif de $10 millions dans son seul dernier exercice financier. Cette performance remarquable en fait la troisième caisse en importance au Québec.

Ce ne fut jamais plus vrai qu'à l'Entraide Economique. Nou y avons appris à nous aider nous-mêmes pour le développement de notre propre patelin. La caisse de Rimouski a fait que l'argent de notre milieu soit réinvesti chez nous pour la création et l'expansion d'entreprises qui sont bien d'ici. Il ne s'agit pas, comme c'était trop l'habitude autrefois, de voeux pieux, mais d'une réalité que nous vivons chaque jour avec un enthousiasme grandissant.

Comme le chiffre 10 semble porter bonheur à notre C.E.E., il faudrait se fixer un objectif à atteindre pour la prochaine année. Pourquoi pas deux fois $10 millions?

Si vous pouviez connaître en détail tout ce qu'a fait votre Caisse pour aider les entreprises de la région, vous seriez émerveillés. Qu'il nous suffise de dire, faits à l'appui, qu'elle a aidé à créer par dizaines de nouvelles maisons d'affaires, tout autant au domaine industriel que commercial.

La preuve est maintenant faite de la sagesse et de la compétence de ses dirigeants, car elle a pu risquer plus et perdre moins que toutes autres entreprises prêteuses, tout en bénéficiant de façon substantielle à ses sociétaires.

Ce qui nous frappe davantage en observant la Caisse d'Entraide Economique, c'est que, tout en étant un mouvement coopératif, elle est une réelle bénédiction pour l'entreprise privée, petite et moyenne, si créatrice d'emplois. Elle est la démonstration évidente que l'harmonie peut exister entre les mouvements coopératifs et l'entreprise privée.

Il faut souligner que seul le bénévolat d'hommes très compétents a permis des résultats aussi fulgurants. Cela compense, un tant soit peu, la disparité économique défavorable dont souffre tant notre région.

Roland Bellavance

Carnet du mercredi



SANDY BURGESS

L'Institut Maritime du Québec à Rimouski est à nouveau le siège d'un très dur affrontement. Cette fois-ci, deux orientations fondamentales s'opposent. D'une part, la direction du Cegep de Rimouski a décidé l'intégration pure et simple des techniques maritimes pour ramener l'institut à un simple département comme les autres. D'autre part, l'ensemble du corps professoral de l'Institut Maritime conteste cette philosophie et oppose une fin de non recevoir à cette vision des choses qui, selon lui, mènerait à la disparition d'une institution spécialisée, unique au Québec, ayant une vocation très particulière, reposant sur une tradition maritime qui exige une approche réfléchie et ne saurait faire l'objet d'une intégration née d'un nivellement sans nuance. La dernière escarmouche de cette guerre feutrée est la démission du commandant Roch Lavoie. D'autres sont à prévoir. Actuellement, les professeurs de l'institut exigent comme le veut l'arrêté en conseil qui a donné naissance à l'Institut Maritime, la nomination immédiate d'un commandant par interim. La direction du cegep réplique que le directeur général assume désormais cette tâche d'ici la nomination d'un nouveau commandant. Mais le dossier évolue en d'autres directions également. Le corps professoral met la dernière main à un document qui pressera le ministre de l'Education d'établir une fois pour toutes un cadre de fonctionnement à cette institution. L'ensemble du personnel réclame immédiatement de la part du ministère un statut d'école autonome, spécialisée et distincte de tout cegep. Car il faut être lucide. L'intégration de l'Institut Maritime à la vie du collège ne saurait accepter que se perpétue, au niveau des élèves et futurs marins, l'actuel régime paramilitaire qui repose sur un sens exceptionnel de la discipline, des règlements-maison nettement différents de tout ce qui existe comme régime de vie dans un cegep, l'internat pour les étudiants de première année, le port obligatoire d'un costume particulier et autres traits spécifiques de la vie à l'institut. Sur ce plan, l'intégration tend nécessairement à un tout homogène. Ainsi donc, à peine un an après la décision gouvernementale décrétant que l'Institut Maritime du Québec demeurerait à Rimouski et avant même que ne débutent les travaux majeurs de rénovation à l'ancien Institut Monseigneur Courchesne, futur site de l'institut maritime, voici qu'éclate une guerre larvée entre la direction du Cegep de Rimouski, autorité reconnue face à cette école, et le corps professoral de l'Institut Maritime du Québec qui, tout en ne niant point cette ligne d'autorité, conteste farouchement la compétence de cette même autorité à donner une orientation nouvelle au plan du fonctionnement de l'institut. Chacun, de bonne foi, veut le bien de l'Institut Maritime du Québec. Notre position sera sans équivoque: nous reprenons un thème qui nous paraît essentiel. C'est celui de l'autonomie à tout prix de l'Institut Maritime du Québec. Nous réaffirmons que l'avenir et le développement de cet institut ne sauraient sans risque grave et danger certain, être ramenés aux dimensions d'un simple département de cegep. Ceci étant dit sans discrédit aucun pour quiconque. La vocation de l'unique institution ayant pour mission de former les futurs marins québecois, l'imminence d'une législation maritime au Québec et le particularisme de cette vie professionnelle exigent que l'on mette fin à toute équivoque et qu'une fois pour toutes on libère l'Institut Maritime qui, depuis sa création, a été constamment asphyxié entre des zones d'influence occultes et contraires. Le monde maritime compte suffisamment de pédagogues pour prendre en main l'avenir et la formation de sa propre relève. Sinon, on peut appréhender le pire pour le statut unique de cette institution. Techniques maritimes et vie maritime ne sauraient être confondues et fondues en un tout. La pérennité rimouskoise de l'Institut Maritime s'identifie à cette autonomie!

LES membres de la Commission municipale d'urbanisme, organisme simplement consultatif, ont retrouvé la parole pour faire savoir au conseil municipal et à l'opinion publique qu'ils s'inquiétaient de l'aspect esthétique de l'important projet d'un gratte-ciel de ving étages dans le voisinage immédiat de Place St-Laurent. D'abord, nous sommes heureux de constater que cette commission existe toujours et qu'elle siège, car elle n'a fait entendre aucune plainte lorsque les autorités municipales sont venues à un cheveu de faire recouvrir l'ancier et joli hôtel de ville d'une boite rectangulaire blanche inesthétique. Elle n'a émis aucun communiqué quand on a empiété sur une partie du parc de l'hôtel de ville pour loger ce qui constitue un pur exemple de l'architecture grise des pays de l'Europe de l'Est. Elle n'a pas semblé sourciller en voyant grimper la Place St-Laurent. Elle a vu, comme nous, se construire des entrepôts dans le voisinage des résidences ici et là. Elle ne s'inquiète apparemment point du délabrement du terrain situé à l'angle des rues St-Germain et Rouleau. Il est vrai qu'il y a longtemps que l'on a commencé à assassiner l'esthétique dans notre ville. Il est également tragique de reconnaître que le plan directeur d'urbanisme de Jean Cimon a été jeté aux oubliettes il y a plusieurs lunes! Ceci pour dire que l'urbanisme demeure une cause difficile à défendre mais le moins que l'on puisse dire c'est que la Commission d'urbanisme a choisi le pire dossier pour rappeler qu'elle existe encore. On n'arrête pas le progrès! OR ce gratte-ciel de vingt étages, qui a fait l'objet d'études et de plans très sérieux, est un des visages qu'emprunte le développement du centre-ville et sa construction s'inscrit parfaitement dans un effort global pour relancer ce secteur vital de Rimouski. Les membres de la commission nous rendraient davantage service en préparant un document nous faisant part de leur expérience et des difficultés réelles qui existent lorsque l'urbanisme et l'esthétique sont en jeu.

BONNE FETE: Pierre-A. Gélinas, esprit éternellement jeune et lucide, le 27 avril; Carlo, un parfait gentilhomme s'il en est un dans cette ville, le 28; Fernand Dionne, le numéro de ministère de l'Education dans l'Est, et Romuald Duchesne, le 29; Aldège Banville, vétéran de l'arrière-garde au hockey, et Christian Girard, caricaturiste dont le trait vaut mille mots bien tapés; le 30; madame Monique Deschênes de Radio-Canada, Rimouski, le 1er mai; Placide Plante et Charles Demers le 2 mai.

PENSEE: "Vieillir est ennuyeux, mais c'est le seul moyen que l'on ait trouvé de vivre longtemps." (Sainte-Beuve).

UN des spectacles les plus merveilleux au monde - et nous pesons nos mots - sera présenté au Colisée de Rimouski le 7 mai. Il s'agit des chevaux blancs de Vienne, connus dans le monde entier, qui avec leurs dresseurs et leurs chevaliers vous émerveilleront par leurs prouesses. Si vous avez aimé le spectacle de la Gendarmerie Royale à cheval, il y a quelques années, vous serez éblouis et vos enfants n'oublieront jamais ce spectacle!

PROGRÈS ÉCHO
HEBDOMADAIRE REGIONAL

Directeur général: Roland Bellavance
REDACTION
Chef de la rédaction: Laurent Leblond
Chef de pupitre: Jean-Yves Roy
Journaliste: Michel Pomerleau
Collaborateurs: Sandy Burgess, Renée Desjardins.
Sports: Jean-Claude Leclerc
Divertissements: Laurent Leblond
Chroniqueurs: Céline D. Rousseau, Ernest Simard
Caricaturiste: Christian Girard
Secrétaire de la direction: Sylvie Ruest
PUBLICITE:
Directeur: Georges Bérubé
Publicitaires: Jean-Guy Caron, Welly Thibeault, Gaétan Charest
Graphiste: Jean-Marc Fillion

CHEF DE TIRAGE ET ABONNEMENT: Ginette Méhard Pelletier, Tél.: 723-4800
DISTRIBUTION: Marcel Rouleau, Tél.: 723-2026
COMPTABILITE: Raynald Lavoie
Publié par l'Echo du Bas St-Laurent Inc. Edifice Bellavance Inc, 192 est St-Germain, Rimouski. Case Postale 410, Tél.: 723-4800.
Abonnement: $15.60 pays étrangers: $25.00
Courrier de seconde classe enregistrement No 0350.
Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans autorisation écrite et expresse de la direction.
Imprimé aux ateliers Bellavance Inc.
Dépôt légal: bibliothèque nationale du Québec.

Au MTCP

Un Manoir pour les gens du 3ième âge

Le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche procède présentement à une tournée d'information dans toutes les régions de la province concernant le Manoir Montmorency à Québec. C'est donc dans le cadre de cette tournée que M. Ernest Moisan, directeur des relations publiques du service des établissements hôteliers au Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et Mlle Madeleine Vézina, responsable de l'accueil et des activités socio-culturelles au Manoir Montmorency, étaient de passage à Rimouski le 17 avril dernier.

La tournée pour faire connaître le Manoir s'adresse spécifiquement aux personnes retraitées puisque lorsque le MTCP a fait l'acquisition du Manoir, il visait à utiliser l'établissement pour favoriser l'accès aux activités d'hébergement et de restauration aux personnes âgées.

Le MTCP a acheté le Manoir il y a environ deux ans lors qu'il appartenait depuis 1954 aux Pères Dominicains. Le ministère en a entrepris la réfection avant de l'ouvrir et de le mettre à la disposition des retraités au printemps 1977.

Pour réaliser l'objectif d'utilisation du Manoir Montmorency, le Minsitère du Tourisme a défini un certain nombre de politiques. Entre autres propositions, il est stipulé que l'accessibilité sera réservée aux personnes âgées de 65 ans ou plus et aux personnes qui sont membres d'un club de l'âge d'or, et que la tarification se fera à un taux préférentiel comprenant hébergement et nourriture. De plus, différents services sont offerts à la clientèle qui peut aussi participer à des activités organisées de plein air.

Selon Mlle Vézina, le Manoir Montmorency, en fonction de sa vocation, constitue un projet pilote et le gouvernement aurait l'intention de répéter l'expérience dans d'autres régions du Québec si celle du Manoir se déroule bien. Le MTCP projette également d'étendre la durée d'opération du Manoir; il pourrait ainsi être accessible toute l'année alors que présentement la saison ne dure que du 26 mai au 23 octobre.

M. Pomerleau



Une association

Pour les producteurs de miel

Les apiculteurs de l'Est du Québec ont décidé en fin de semaine dernière de faire comme tout les producteurs agricoles et de se regrouper en association. Cette association des apiculteurs aura comme buts de défendre et de développer les intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. Le territoire de l'association s'étendra à l'ensemble de la région administrative 01, c'est-à-dire de La Pocatière à Gaspé. Notre région compte 113 apiculteurs qui exploitent environ 2000 ruches.

Sur les 113 apiculteurs de notre région, 60nenviron s'étaient déplacés pour participer à la réunion de formation de leur association. Ce qui selon, les participants prouve l'intérêt des apiculteurs, à se former en association si l'on tient compte de l'étendue du territoire.

L'Est du Québec est semble-t-il l'une des meilleures régions pour la production du miel. Plus précisément cette région se classe deuxième pour l'ensemble de la province pour le nombre de livres de miel produites par une ruche soit 91 livres, dix de moins que l'Outaouais qui se classe en premier.

L'Association des Apiculteurs de l'Est du Québec en plus de vouloir développer cette production aura à combattre deux problèmes qui ont fait surface ces dernières années. Le premier est celui des arrosages d'insecticides visant à détruire la tordeuse des bourgeons d'épinettes et qui ont atteint partiellement certaines colonies d'abeilles sises en bordure de la forêt. L'Association entend donc faire des représentations pour que l'on évite d'arroser à proximité des ruchers. Depuis trois ans, environ une maladie a fait son apparition dans notre région, il s'agit de la loque américaine une forme "virus" qu'il est possible de combattre dans des antibiotiques. Mais les producteurs pour maintenir la pureté de leur production, hésitent à employer cette méthode. La solution préconisée est de détruire complètement les ruches atteintes de cette maladie, et de favoriser le développement de colonies d'abeilles destinées à la vente dans notre région. On sait que cette maladie a été amenée dans notre région par l'importation de paquets d'abeilles de l'extérieur.

En plus de s'être donné une charte, les apiculteurs présents ont élu leur premier conseil d'administration qui sera formé de Mme Lorraine Ouellet de Trois-Pistoles, de M. Bernard Létourneau de Ste-Françoise qui agira comme président, de M. Richard Catelier de St-Anaclet, vice-président, de M. Normand D'Aragon, de Ste-Epiphane secrétaire-trésorier, et comme directeurs M. Jean-Yves Fournier, M. Jean-Paul Audet, M. Michel Caron et M. Marc Dubé

J.Y. Roy

Le CRSSS

Colloque

Suite à l'adoption par le Conseil d'administration du rapport sur la régionalisation des services de laboratoire, le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux (CRSSS), région 01, organise un colloque qui aura lieu le 11 mai 1978 au Centre Hospitalier des Monts à Ste-Anne-des-Monts.

Le colloque regroupera les principales personnes qui seront impliquées dans le processus de la régionalisation, soit les directeurs généraux des Etablissements, les directeurs financiers, les chefs de laboratoire, les spécialistes en médecine de laboratoire ainsi que Conseil des Médecins et Dentistes.

Le but de ce colloque est de sensibiliser les gens du réseau, concernés par le sujet, à la "Protection de mise sur pied d'un réseau régional de laboratoire" et de faire prendre conscience aux gens des implications que cela va amener.

Les participants se répartiront dans quatre ateliers portant sur les quatre principes directeurs avancés dans le document, soit: la régionalisation, la décentralisation, la qualité et la rentabilité et finalement l'efficacité.

M. Pomerleau

COIFFURES POUR HOMMES ET FEMMES
ESTHETIQUE POUR HOMMES
MAINTENANT DESIGNE COMME
CENTRE CAPILLAIRE VENAPOLI
POUR LA REGION,
RENDEZ-VOUS TEL: 724-7333
coiffure elle & lui
84 STE-MARIE RIMOUSKI
G. DESROSIERS PROP.
AVANT
APRES
AJUSTEMENT
REPARATION
TEINTURES
DES PROTHESES
CAPILAIRES
dans la plus grande discrétion





Qui dit mieux?
Spécial-midi
A compter de $3.25
Salle à manger
La Terrine
91 St-Germain est, Rimouski, P.Q.

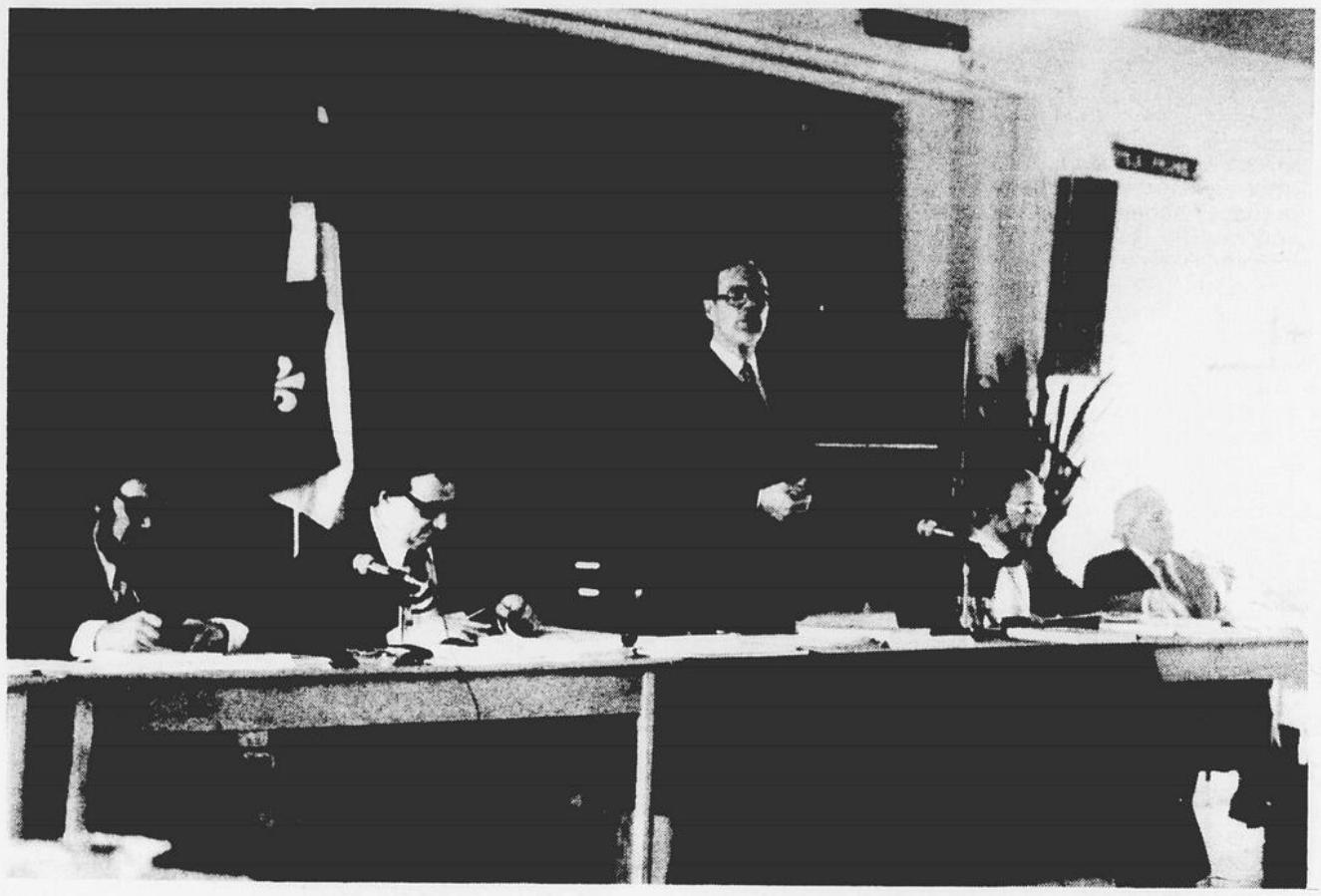
la caisse d'établissement de rimouski
149 Est, St-Germain, Rimouski
724-4360



Mme Monique Fraser
M. Jacques Bélanger, directeur du service immobilier de la Caisse d'Etablissement, est heureux de vous présenter Mme Monique Fraser à titre d'agent immobilier. Nous vous invitons à venir la consulter pour l'achat ou la vente d'une résidence ou d'un commerce.
Vivre son temps
Avec la Caisse d'Etablissement

Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire

Quinze groupes ont présenté leurs mémoires



M. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Education du Québec au moment où il a prononcé son introduction à l'ouverture des audiences publiques sur le Livre Vert. [Photo P.E. M. Pomerleau]

Quinze groupes de la région de Rimouski ont présenté chacun un mémoire sur le Livre Vert sur l'enseignement primaire et secondaire lors des audiences publiques qui se sont tenues à Rimouski le 20 avril dernier. M. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Education du Québec, présidait ces audiences et il a fait le point sur cette étape de la consultation qui prendra fin au milieu de mai.

M. Morin a ainsi révélé que 87,600 personnes avaient participé jusqu'à ce jour à la phase de consultation qu'il a lui-même appelé la "récolte de la moisson". Le ministre estime qu'à la fin de la tournée d'audiences publiques, plus de 100,000 personnes auront participé à cette phase.

A la lumière des mémoires entendus avant sa visite à Rimouski, M. Morin n'a pu que conclure que la diversité des problèmes selon les régions pouvait constituer évidemment une difficulté importante dans l'élaboration d'une politique définitive de l'enseignement aux deux niveaux oncernés. Cependant, le ministre s'est dit heureux de cette consultation qui en est une véritable selon lui, ce qui ne peut qu'aider le gouvernement. Pour M. Morin, le gouvernement a proposé des voies de travail par le biais de son Livre Vert, car il a une obligation de leadership, mais c'est la population qui dispose.

Les quinze groupes ayant présenté un mémoire sont l'Association des principaux un groupe de parents de Rimouski, la Société Nationale de l'Est du Québec (SNEQ), le comité d'information scolaire et professionnelle, les trois syndicats de l'enseignement de la région de la Mitis, du Grand Portage et Pascal-Taché, le département d'anglais de l'école Paul-Hubert, la Commission régionale de Plein Air, le département agro-technique du Paul-Hubert, le Comité régional d'enseignement professionnel, la direction du Paul-Hubert, l'Association des commissions scolaires du Bas St-Laurent, le P.Q. régional, le conseil de pastorale de Rimouski, le Conseil régional de développement (CRD), et finalement le département des Sciences de l'Education de l'Université du Québec à Rimouski.

Plusieurs points sur les différents aspects de l'enseignement ont été soulevés, quelques fois complémentaires, quelques fois contradictoires. M. Morin n'en a pas moins félicité la région et les agents d'éducation pour ce qu'il considère comme un effort considérable de réflexion et de travail. Il a conclu qu'il fallait être optimiste pour l'avenir en constatant 'intérêt des gens pour l'éducation.

M. Pomerleau

Le cas de Trinité-des-Monts

La solution de Jacques-Yvan Morin

M. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Education du Québec, a fait connaître à la presse, lors de sa visite à Rimouski dans le cadre des audiences publiques sur le Livre Vert, la solution "ad hoc" qu'il a proposée à la Commission Scolaire régionale du Bas St-Laurent en regard de la situation qui prévaut à Trinité-des-Monts.

M. Morin propose donc que la commission scolaire



administre aux élèves de Trinité-des-Monts les examens prévus pour les élèves des niveaux secondaires I et II. Le ministre assure de plus que son ministère reconnait les coûts nécessaires pour l'année scolaire 1977-1978. Finalement, dans le cadre de la convention collective et pour terminer l'année scolaire 77-78, la commission scolaire pourra, si cela est encore possible, affecter certaines ressources à Trinité-des-Monts.

Quant à la question de principe, M. Morin admet qu'il est loisible à la commission scolaire d'organiser des classes secondaires I et II là où elle l'entend, à condition que la qualité de l'enseignement soit maintenue. Le ministère entend tenir compte des coûts de location nécessaires dans l'éventualité où la commission scolaire décide de procéder à une telle organisation. Le ministre précise cependant que dans un tel cas, il ne lui est pas possible de déroger à la convention collective au chapitre des effectifs. La convention fixe le nombre d'enseignants pour chaque commission scolaire et il appartient à chacune d'elles de les répartir sur son territoire.

En ce qui regarde la question plus vaste du maintien des classes secondaires I et II en milieu rural, dans les cas où le nombre d'élèves est si réduit qu'il impose des classes à divisions multiples. M. Morin désire se réserver encore quelques mois pour l'étudier à fond avant d'annoncer une nouvelle politique.

M. Pomerleau

Salon Ghislaine

Nomination



Mlle Lyne LEBLANC

La propriétaire du Salon de coiffure pour dames Mme Ghislaine Turcotte est heureuse de faire part à la population que Mlle Lyne Leblanc fait maintenant partie de son personnel.

Cette dernière possède plusieurs années d'expérience dans le domaine de la coiffure et vous invite à venir la rencontrer au Salon Ghislaine situé au 56, 2ème rue Ouest, Rimouski, Tél.: 723-3050

NOUVELLE ADRESSE

BRISSON, LAMARRE & BRISSON INC.

COURTIER D'ASSURANCES AGREES

2e ETAGE
PLACE SEARS
724-4127

ASSURANCE-VIE-FEU
VOL-AUTO-AFFAIRES
RESPONSABILITE

Etude de vos besoins d'assurances

Association des expositions agricoles du Québec

Se faire connaître et devenir un intervenant efficace

L'association des expositions agricoles du Québec est un organisme qui permet à toutes les organisations locales d'expositions agricoles de se rencontrer, d'échanger sur leurs problèmes communs, de tenter de trouver en groupe des solutions satisfaisantes.

L'assemblée générale de l'association se tenait le 22 avril à Rimouski; elle regroupait quelques 75 délégués venus de tous les coins de la province.

Lors de cette assemblée, un représentant du gouvernement fédéral est venu communiquer aux membres les nouvelles normes de classes de bestiaux; M.J.P. Lairin est également venu parler du Salon international de l'agriculture de Montréal qui se tiendra en octobre prochain. On a également parlé des nouveautés mises de l'avant par les diverses expositions en 1978.

Un des points les plus importants de l'assemblée générale fut l'analyse d'un questionnaire auquel avaient préalablement répondu les membres de l'association.

Ce questionnaire portait sur les subventions accordées aux expositions par le gouvernement provincial, sur leur augmentation ou leur diminution, et sur le degré de satisfaction des expositions concernées il s'est avéré, à ce chapitre, que 14 des 21 répondants au questionnaire ne sont nullement satisfaits des nouvelles politiques du Ministère de l'agriculture.

Un autre élément important s'est dégagé des discussions de samedi: il est nécessaire de communiquer aux divers médias les informations pertinentes concernant les activités de l'association. On a donc décidé que l'information serait transmise dans chaque région pour les responsables locaux. Cette diffusion de l'information pourrait devenir, selon les membres présents, un moyen de pression auprès du gouvernement.

Bref, l'association désire, semble-t-il, se donner des pouvoirs et être reconnue officiellement pour le gouvernement, afin de devenir efficace et de répondre aux besoins de ses membres. Elle se donne aussi un rôle de "banque de renseignements" pour ses membres.

Marie Bélisle



Le prix Méritas 1978

Huguette Pineau, présidente de l'Association nationale des secrétaires [à droite], a reçu le trophée Méritas de la meilleure secrétaire de Rimouski pour l'année 1978. Jocelyne Gagnon [à gauche] lui remet trophée et gerbe de fleurs.

[Photo P.E. Laurent Leblond]

Conférence socio-économique sur les Pêches Maritimes

Répondre aux attentes de la population

"Il est tout à fait légitime que la population de la Gaspésie, de la Côte Nord, des Iles-de-la-Madeleine et du Bas St-Laurent pour laquelle les pêches maritimes constituent un mode de vie et un moyen d'existence participe aux décisions qui concernent son développement. C'est pour répondre à ces attentes que le gouvernement a mis les bouchées doubles pour organiser dès ce printemps une conférence socio-économique sur les pêches maritimes." C'est ce qu'a déclaré M. Rodrigue Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, dans un communiqué envoyé à la presse à l'approche de la conférence socio-économique qui se tiendra à Gaspé les 28 et 29 avril prochain.

Selon M. Tremblay, la situation qui prévaut dans ce domaine est due à une basse des captures qui a suivi une surexploitation de la ressource tant de la part de pêcheurs étrangers que canadiens. L'effet sur les revenus engendré par une telle baisse s'est fait sentir non seulement sur le bien-être des populations concernées mais également sur les équipements des pêcheurs. Il s'en est suivi une augmentation réduite des bateaux à fort tonnage et un vieillissement accéléré de la flotte.

M. Tremblay ajoute que le secteur de la transformation est également une autre victime de cette ponction abusive de la ressource, cela sans oublier les problèmes liés à la commercialisation et à la distribution.

Malgré ce bilan relativement sombre, les perspectives demeurent encourageantes si l'on considère une hausse de 25% des captures l'an dernier par rapport de l'année précédente. Le ministre souligne également que l'extension de la juridiction du Canada jusqu'à 200 milles de ses côtes a permis non seulement l'application d'une politique de gestion des stocks et de protection de la ressource à laquelle le gouvernement québécois collabore, mais que l'exploitation de cette zone ouvre de nouvelles perspectives aux équipages québécois.

Pour M. Tremblay, la conférence socio-économique se présente donc à un moment particulièrement opportun. Le ministre dit s'engager à respecter les consensus qui en découleront et à produire une stratégie quinquennale contenant les orientations et les actions qui auront été définies au cours de cette conférence.

M. Pomerleau

UQAR

1er doctorat

Mardi le 18 avril 1978, à l'Université du Québec à Rimouski, madame Renée Sirois-Dumais présentait devant la communauté mathématique de la région, une conférence dans laquelle elle donnait un aperçu de sa thèse de doctorat en mathématiques.

Madame Sirois-Dumais, qui est native de Rimouski, obtenait en effet à l'automne 1977 un Ph. D. en mathématique à l'Université d'Alberta. Avant d'entreprendre ses études graduées en mathématiques à cette université, elle avait obtenu au Cegep de Rimouski un D.E.C. en sciences pures ainsi qu'un baccalauréat en mathématiques à l'Université du Québec à Rimouski.

Madame Sirois-Dumais est la troisième étudiante de l'UQAR à obtenir un doctorat et la première, en mathématiques.

Spécial-midi

A compter de $ 3.25

Salle à manger
La Terrine
91 St-Germain est, Rimouski, P.Q.



DOMINIPREX

Votre panier

POULE A BOUILLIR CONGELEE
CATEGORIE UTILITE
5-6 LBS.
68¢ LB
BONI NUTRITION
ÉCONOMIE .10 LB
REG .78 LB

ÉPAULE DE PORC
FRAIS—GENRE PICNIC
78¢ LB
BONI NUTRITION
ÉCONOMIE .37 LB
RÉG. 1.15 LB

SOC DE PORC
BONI NUTRITION
FRAIS COMPLET OU DEMI
98¢ LB
ÉCONOMIE .27 LB
RÉG. 1.25 LB

ÉPAULE DE PORC
BONI NUTRITION
MAPLE LEAF—FUMÉ
5 X 6 LB
78¢ LB
ÉCONOMIE .23 LB
RÉG. 1.01 LB

PÊCHES TRANCHÉES
OU EN MOITIÉS—DE FANTAISIE DEL MONTE
75¢ 28 OZ.
ÉCONOMIE .07
RÉG .82

ESSUIE-TOUT
VIVA—COULEURS VARIÉES
99¢ PAQ. 2 ROUL.
ÉCONOMIE .17
RÉG 1.16

CAFÉ INSTANTANÉ
NESCAFÉ
POT 10 OZ
$4.99
ÉCONOMIE .40
REG 5.39

OEUFS DOMINION
CANADA CATEGORIE "A" GROS
79¢ DOUZAINE
ÉCONOMIE .15
REG .94

SUCRE BLANC
GRANULE
$1.69 SAC 4 KG
ÉCONOMIE .25
RÉG 1.94

MAÏS EN GRAINS
DE FANTAISIE—DOMINION
BTE 12 OZ LIQ.
3/$1.00
ÉCONOMIE .14
REG 1.14

SAUCISSE FUMÉE
HYGRADE—TOUT BOEUF (AVEC 1 PAQ. DE SALAMI 3 OZ GRATIS)
$1.18 PAQ. 1 LB
ÉCONOMIE .21 LB
RÉG 1.39 LB

BOISSONS VARIÉES
ROUGEMONT—SAVEUR DE FRUIT
2/1.00 BTE 48 OZ LIQ.
ÉCONOMIE .28
RÉG. 1.28

SALADE DE CHOUX TAILLEFER	CONT. 32 OZ	1.09
CRETONS TAILLEFER	CONT. 6 OZ	.79
TÊTE FROMAGÉE TAILLEFER	CONT. 10 OZ	.92
SAUCISSES PORC ET BOEUF TAILLEFER	1 LB PKG.	.99
SOC DE PORC FUMÉ ROULÉ—MAPLE LEAF—2 X 3 LB	LB	1.83
MINI SAUCISSON VARIÉ—MAPLE LEAF	PAQ. 8 OZ	1.19
SALAMI MORCEAU HYGRADE—CRYOVAC ENV. 1½ LB	LB	1.99
ROULÉS AUX OEUFS WONG WING	PAQ. DE 12	1.57
MINI PIZZA GARNIE DA VINCI—5 POUCES	8 OZ	1.05

BOLOGNE TRANCHÉ BITTNERS	PAQ. 16 OZ	1.18
LANGUE DE BOEUF SALÉE BITTNERS—CRYOVAC	LB	1.49
CROUSTILLES VARIÉES HUMPTY DUMPTY	SAC 225 g	.99
BEURRE DE CARAMEL VACHON	CONT. 14 OZ.	.69
MARGARINE MOLLE THIBAULT	CONT. 32 OZ	1.49
MAYONNAISE HELLMANNS	POT 16 OZ LIQ.	.99
COCKTAIL DE FRUITS DEL MONTE—DE FANTAISIE	BTE 28 OZ LIQ	.80
RIZ FRIT VARIÉ RICE-A-RONI	PAQ. 6¼ OZ	.59
SOUPE AUX POIS OU AUX LÉGUMES—HABITANT	BTE 28 OZ LIQ.	.54

BEURRE D'ARACHIDES
CRÉMEUX—YORK
BONI NUTRITION
$1.59 POT 32 OZ
ÉCONOMIE .17
RÉG 1.76

NETTOYEUR LIQUIDE
LESTOIL (BOUT. 15 OZ LIQ. .73)
BOUT. 28 OZ LIQ.
$1.33
ÉCONOMIE .03
RÉG 1.36

FRIANDISES VARIÉES
LOWNEY'S
79¢ PAQ. DE 4
ÉCONOMIE .07
RÉG .86

TARTES CUITES
SARA LEE—CONGELÉES
AUX BLEUETS OU AUX CERISES
$1.29 PAQ. 24 OZ
ÉCONOMIE .70
RÉG 1.99

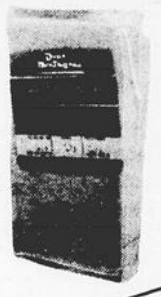
d'économies!

DOMINIPRIX

FROMAGE BRICK
DEUX MONTAGNES

$1.95 1 LB

BONI NUTRITION



ÉCONOMISEZ .14 LB
RÉG. 2.09 LB

PÂTES CATELLI
VARIÉES

39¢ PAQ. 16 OZ

BONI NUTRITION



ÉCONOMISEZ .05
RÉG. .44

FÈVES AU LARD
CLARK
(AVEC SAUCE TOMATE)

2/68 POT 28 OZ LIQ.

BISCUITS PEEK FREAN
3 VARIÉTÉS

$1.09 SAC 14 OZ

ÉCONOMIE .17
RÉG. 1.26

COUCHES JETABLES
ORDINAIRES—BABY SCOTT

$2.39 PAQ. DE 30

ÉCONOMIE .23
RÉG 2.62

SHAMPOOING POUR CHEVEUX
NORMAUX—GRAS OU SECS
CLAIROL PH

$1.69 BOUT. 30 ML.

ÉCONOMIE .30
RÉG 1.99

PETITS BEIGNES
ORDINAIRES OU AU SUCRE—RICHMELLO

2/1.00 PAQ. DE 24

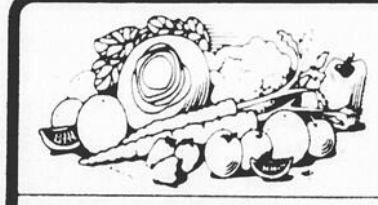
ÉCONOMIE .66
RÉG. 1.66

GÂTEAU ÉPONGE
RICHMELLO

69¢ 12 OZ

ÉCONOMIE .20
RÉG. .89

MARGARINE MOLLE PARKAY	BOL 16 OZ	.84	YOGOURT NATUREL YOPLAIT — CONT. 500 g — .77
BONBONS BELVEDAIR OURSONS OU ROCK AUX FRUITS	SAC 7½ OZ	.81	MÉLANGE À SAUCE POUR DINDE—CLUB HOUSE — ENV. 25 g — .37
CIGARETTE BOUT FILTRE (REGULIER 7.45) OU FORMAT KING—BELVEDERE	CARTOUCHE DE 200	7.55	ENDUIT VÉGÉTAL PUR PUR—PAM — BTE 9 OZ LIQ. — 1.29
CHAMPIGNONS MORCEAUX ET TIGES—SLACK	BTE 4½ OZ LIQ.	.53	MÉLANGE GOÛTER AU CHOCOLAT MOIST & EASY—DUNCAN HINES — PAQ. 13.5 OZ — .91
BISCUITS VARIÉS COLONIAL	SAC 13 OZ	1.15	ASSOUPLISSEUR DE TISSUS—FLEECY — CONT. PLAST. 128 OZ LIQ. — 1.99
BROCOLI COUPÉ CONGELÉ—DOMINION	SAC 32 OZ	1.47	PAPIER DE TOILETTE COULEURS VARIÉES—SOFT'N PRETTY — PAQ. 4 ROUL. — 1.21
HARICOTS VERTS COUPÉS—CONGELÉS DOMINION	SAC 32 OZ	1.07	AMONIAQUE PURE AMEX — BOUT. 34 OZ LIQ. — .62
POIS VERTS CONGELÉS—DE CHOIX—HILLTOP	SAC 32 OZ	.83	LITIÈRE SAULAR POUR PETITS ANIMAUX — SAC 4 kg — 1.24
RHUBARBE CONGELÉE—DOMINION	SAC 32 OZ	.97	BRIQUETTES KINGSFORD DE CHARBON DE BOIS — SAC 10 LB — 2.49



Du jardin des aubaines

FRAISES
DE CALIFORNIE
CANADA NO 1
SPECIAL 1 CHOPINE

SPÉCIAL! 69¢

POMMES
SPARTAN
COLOMBIE BRIT
FANTAISIE
ATMOSPHERE CONT
SAC 3 LBS.
SPÉCIAL! 1.29

ORANGES
DE FLORIDE
GROSSEUR 80
SAC 5 LBS.
SPÉCIAL! 1.49

RADIS
CELLO
IMPORTEES
16 OZ.
SPÉCIAL! 49¢

LAITUE BOSTON
DE LA FLORIDE
GROSSEUR 24
SPÉCIAL! CHACUNE 59¢

DINER KRAFT MACARONI AU FROMAGE PAQ 7¼ OZ. — 4/1.00	**EAU DE VICHY** CELESTIN BOUT 32 OZ. — .59
ECONOMIE .32 / REG 1.32	ECONOMIE .13 / REG .77
COCKTAIL DE LEGUMES ED. SMITH 28 OZ. — .49	**FRITES** CONGELEES DOMINION SAC 4 LBS. — .99
ECONOMIE .23 / REG .72	ECONOMIE .39 / REG 1.38

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi 1er mai 1978 (Sauf les produits de boulangerie sam. 29 avril) à votre Supermarché Dominion: 114 rue St-Germain, Rimouski.
LES SUPERMARCHÉS DOMINION LIMITÉE

Dominion
connaît bien son monde

Pierre Brunet

La fiscalité et l'entreprise



Les 550 véhicules jaunes de Québec-Téléphone arboreront une plaque au symbole du port de la ceinture de sécurité, cela en remplacement de la traditionnelle plaque minéralogique avant.

En endossant de cette façon le code de sécurité routière Québec-Téléphone veut promouvoir à son tour, tant chez ;son personnel que dans le public en général, le port de la ceinture de sécurité, considérant la haute incidence préventive de celle-ci en cas d'accidents.

L'initiative de Québec-Téléphone coïncide avec le mois de sécurité routière au Québec qui se déroule du 14 avril au 14 mai.

[Photo P.E. Michel Pomerleau]

Lors du dernier dîner d'hommes d'affaire de la Caisse d'Entraide Economique de Rimouski, le conférencier invité était M. Pierre Brunet. M. Brunet, qui a déjà été au service du Gouvernement fédéral au Ministère du Revenu pour une période de six ans et qui depuis quelque temps est à l'emploi de la firme de comptables Samson, Bélair, Côté,... et Associés, est un spécialiste des questions fiscales. Il s'agit d'ailleurs du sujet qu'il a abordé au cours de ce dîner.

L'avantage de l'incorporation

Selon M. Brunet, il est beaucoup plus avantageux pour un groupe d'hommes d'affaires ou pour toute personne qui désire démarrer une entreprise, d'incorporer la dite entreprise. L'incorporation donnant en effet la possibilité de retijer davantage tout en évitant de grèver totalement les profits. Cela signifie qu'une compagnie incorporée a accès à des programmes d'investissements et de réinvestissements permettant de payer moins d'impôt. Cette mesure de la fiscalité a l'avantage de favoriser le développement des entreprises, par conséquent le développement des régions s'en trouve promu. Comparant brièvement l'incorporation fédérale et provinciale, M. Brunet a souligné que celle du Gouvernement fédéral était plus souple et plus facile d'accès. Il peut y avoir une seule difficulté, c'est au moment de transiger avec le Gouvernement Provincial, celui-ci favorisera évidemment les compagnies à chartes provinciales.

Fiscalité provinciale et fédérale

M. Brunet, au cours de sa conférence a comparé la fiscalité provinciale avec la fiscalité actuelle du Gouvernement fédéral. Selon lui depuis la réforme effectuée il y a quelques années par le fédéral, les différences entre les deux paliers de gouvernements se sont accentuées rendant la tâche plus difficile aux compagnies. Par ailleurs, toujours selon lui, le Québec est la province où les particuliers comme les entreprises sont les plus taxés. Il apparaît que ces différences, si l'on se fie aux tendances actuelles, iraient en s'accentuant et non en diminuant. Il faut donc s'attendre à un peu plus de complications.

Droits successoraux

Bien des questions ont été posées à M. Brunet par les participants sur les droits successoraux.L'ensemble de ses réponses ont eu un élément en commun; pour une compagnie incorporée, insistant une nouvelle foi sur l'incorporation, la tâche est beaucoup plus facile par le transfert simple des actions. Par ailleurs, au sujet des conventions en cas de décès, ces conventions sont justifiées, en autant que toutes les parties impliquées respectent la valeur marchande au moment du décès de l'un des actionnaires, à moins que dans le testament de l'actionnaire décédé il y ait autre chose de prévue.

J.-Y. Roy



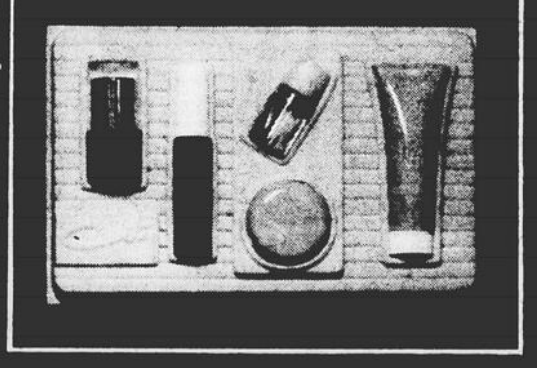
M. Pierre Brunet expert dans le domaine de la fiscalité a beaucoup insisté au cours de sa conférence sur l'importance et les avantages qu'a une compagnie de s'incorporer.

[Photo Progrès-Echo, Jean-Yves Roy]

Promotion Coty

VOTRE MAGASIN Peoples

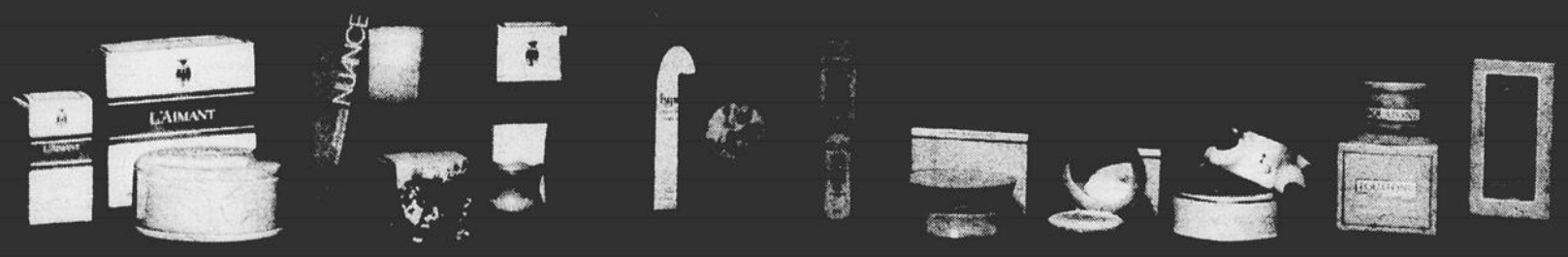
A l'occasion de la fête des Mères, profitez de notre promotion Coty. Avec tout achat de parfum ou de produits pour le visage d'une valeur de $7.50 vous recevrez un cadeau



La Grande Place
Rimouski
Tel. 723-1913

C'est un rendez-vous

Mme André Bloin sera à notre comptoir de cosmétique les 27,28,29 avril 1978 pour répondre à vos questions.



TALONGRAMME

LA SEMAINE LA PLUS MOUVEMENTÉE DE L'ANNÉE CHEZ TALON LTEE - STOP -

LIQUIDATION FINALE DES FOURRURES DE FIN DE SAISON - STOP -

TOUS LES MANTEAUX DE FOURRURE EN MAGASIN EN INCLUANT: 250 CHAPEAUX - 82 COLS DE FOURRURE - 268 MANTEAUX DE FOURRURE TOUS RÉDUITS AU PLUS BAS PRIX - STOP -

VENTE DE PRINTEMPS -STOP -

LIQUIDATION DES IMPERMÉABLES - BLOUSES - MANTEAUX DE PRINTEMPS - DES COSTUMES - DES JUPES ETC. -STOP -

DANS TOUS LES RAYONS - STOP -

BOUTIQUE JEUNE-MODE LA TANNERIE RAYON DES DAMES CONTEMPORAINE LINGERIE

- STOP - N'OUBLIEZ PAS QUE C'EST L'ENTREPOSAGE DE VOS PRÉCIEUSES FOURRURES - STOP - 723-6591

PROFITEZ DE VOTRE VISITE POUR VOIR NOS NOUVELLES MODES D'ÉTÉ

EN CONCLUSION: UNE SEMAINE À NE PAS MANQUER CHEZ TALON LTÉE

Talon Ltee

"Où les boutiques font toute la différence"

Zellers VENTE FIN DU MOIS

mercredi 26 avril seulement

RAYON DES BAS

BAS CULOTTE
grandeurs et couleurs assorties 50 paires seulement
rég.: .77 — **.25**

BAS CULOTTE SUPPORTS
grandeurs: P.M.G. couleurs assorties 60 paires seulement
rég.: 1.99 — **.75**

BAS MONA LISA
grandeurs et couleurs assorties 100 paires seulement
rég.: .96 — **.25**

BAS CULOTTE WHISPER
toutes grandeurs 30 paires seulement
rég.: 1.59 — **.75**

RAYON VETEMENTS POUR GARCONS

PANTALON G.W.G.
grandeur 7 à 16 ans, couleur marine, brun, 20 seulement
rég.: $12.95 — **$6.**

PANTALONS VELOURS
gr.: 8 à 16 ans couleurs marine, brun, vert 10 seulement
rég.: $15.95 — **$8.**

CHEMISES
65% polyester 35% coton grandeur 8 à 16 ans couleurs assorties 10 seulement.
rég.: $3.67 — **$1.50**

CAMISOLES ET CALECONS
grandeurs: P.M.G. couleurs bleu, jaune 60 seulement
rég.: $1.29 — **.50**

RAYON VETEMENTS POUR HOMMES

PANTALONS
100% coton grandeurs: 32 à 38, couleurs assorties, 12 seulement.
rég.: $7.96 — **$2.**

PANTALONS VELOURS
grandeur: 32 à 38 6 seulement
rég.: $7.96 — **$2.**

PANTALONS
100% polyester grandeurs: 32 à 40 12 seulement
rég.: $11.96 — **$6.**

JEANS ST-LEGER
grandeurs assorties 6 seulement
rég.: $10.94 — **$2.**

GILET T-SHIRT
50% coton, 50% polyester, grandeurs P.M.G. XG 20 seulement
rég.: $2.99 — **$1.50**

SOUS-VETEMENTS BLANCS
paquet de 3 paires 100% coton, gr P.M.G. 25 seulement.
rég.: $3.43 — **$1.50**

SOUS-VETEMENTS
blancs 75% coton 25% polyester gr: P.M.G. 12 seulement
rég.: $2.49 — **$1.**

RAYON DES ARTICLES DE CUISINE

EGOUTTOIR
de plastique couleurs assorties 50 seulement
rég.: $2.69 — **.25**

PANIERS A LINGE
couleurs brun, jaune, vert 6 seulement
rég.: .75 — **.25**

CHAUDRONS
tout usage en aluminium 5 seulement
rég.: $11.97 — **$6.**

POELE A FRIRE
6 seulement
rég.: $3.49 — **$1.50**

POUBELLES
de plastique couleurs: or, brun 10 seulement
rég.: $2.50 — **.50**

RAYONS DES RIDEAUX

RIDEAUX
100% polyester gr: 50 x 63, 75 x 63, 100 x 63 Couleurs bleu, orange 8 seulement
rég. $18.88 à $39.88 — **$10.**

RIDEAUX
100% polyester gr 50 x 63, 70 x 63, 70 x 45, couleurs or, blanc 6 seulement
rég.: $10.99 à $18.99 — **$7.**

RIDEAUX PANELS
100% polyester gr 45 x 45, 45 x 90, 45 x 63 Couleurs jaune, brun, beige 30 seulement
rég.: $6.49 à $8.79 — **$4.**

RIDEAUX PANELS
100% polyester gr 40x63, 40 x 81, couleurs melon, jaune, blanc. 12 seulement
rég.: $6.49 à $7.59 — **$3.**

TISSUS A RIDEAUX
100% polyester Assortiment de couleurs et largeurs 100 verges seulement
rég.: $3.29 la vg. — **$1.**

DRAPERIES
de rayonne couleurs et grandeurs assorties, 8 seulement
rég.: $43.88 à $65.88 — **$15.**

RAYON LINGERIE DE MAISON

OREILLERS
rembourrées de mousse et polyester, 12 seulement
rég.: $5.97 à $6.49 — **$3.**

COUVERTES
en acrylique 72 x 90 couleurs assorties 6 seulement
rég.: $16.99 — **$8.**

NAPPERONS
couleurs assorties, 25 seulement
rég.: $1.09 — **.25**

NAPPES DE COTON
couleurs et grandeurs assorties 4 seulement
rég. $8.79 — **$3.**

TAPIS
pour chambre de bain, couleurs rose, bleu, beige, jaune, 6 seulement
rég.: $8.79 — **$4.**

RAYON DES APPAREILS ELECTRIQUES

TELEVISION
noir et blanc Bradford 20" 2 seulement
rég.: $179.95 — **$140.**

TELEVISION
couleur 20" Bradford 1 seulement
rég.: $449.95 — **$349.**

TELEVISION
couleurs Bradford 14" 1 seulement
rég.: $349.95 — **$265.**

STEREO LOYD'S
A.M./ F.M. 1 seulement
rég.: $299.88 — **$210.**

ASPIRATEUR
Eureka 1 seulement
rég.: $99.96 — **$60.**

RAYON DES PLANTES

TERRARIUM
pour plantes intérieures 2 seulement
rég.: $17.99 — **$4.**

TERRARIUM
pour suspendre 1 seulement
rég.: $21.99 — **$11.**

ASSORTIMENT DE GROSSES PLANTES D'INTERIEUR
10 seulement
rég.: $9.97 — **$4.**

RAYON DES MEUBLES

PETITES TABLES DE SALON
brun foncé 10 seulement
rég.: $8.97 — **$4.**

ASSORTIMENT DE CADRES
toutes formes et grandeurs 3 seulement
rég. $8.49 à $14.99 — **$5.**

PETITS CADRES
toutes formes et grandeurs 3 seulement
rég.: $5.49 à $6.99 — **$2.50**

RAYON DES TAPIS

TAPIS
circulaire 6' x 9', couleurs vert, or, beige, 4 seulement
rég.: $54.99 — **$35.**

ASSORTIMENT DE TAPIS
gr 27" x 54", couleurs brun vert bleu jaune, beige
rég.: $7.59 — **$2.50**

RAYON DES LAMPES

LAMPES DE SALON
céramique brun, or, abat-jour beige, blanc, 6 seulement
rég.: $13.99 — **$7.**

LAMPES DE PLASTIQUES
couleurs rouge, brun, orange 10 seulement
rég.: $11.97 — **$4.**

LAMPES DE PLASTIQUE
pour étudiants, couleurs noir, orange 6 seulement
rég.: $5.49 — **$2.50**

Zellers

Facilités de crédit chez Zellers ! L'une ou l'autre de ces cartes de crédit est acceptée !

136 Ouest St-Germain Rimouski Tél.: 723-9251



Insatisfaction de votre évaluation?

Déposez une plainte

La Cité de Rimouski met actuellement à la disposition de tout citoyen mécontent de l'évaluation municipale de sa propriété la possibilité de se faire entendre et de déposer une plainte en bonne et due forme. Il s'agit là d'un service qui existe depuis plusieurs années mais qui est demeuré quand même assez méconnu. Le Comité de Revision des Evaluations formé de trois personnes a pour rôle d'entendre toute personne qui juge avoir été lésée pra l'évaluation municipale.

Pour l'année qui vient, le Conseil Municipal de Rimouski a procédé lors de sa dernière réunion à la nomination des trois individus qui siègeront sur ce comité, il s'agit en l'occurrence de Messieurs Paul Laliberté, Maurice Fontaine et Claude Chevalier. Les audiences du comité devraient normalement débuter en juin.

Il est possible pour le citoyen qui se juge lésé de déposer une plainte dans les 60 jours après avoir reçu son compte de taxe, ce pour les propriétés résidentielles. Quant aux propriétaires de commerces, ce laps de temps s'étend jusqu'à 90 jours après la réception du compte de taxe. Ces informations sont indiquées à l'endos de la facture.

L'an dernier, le Comité de Revision a entendu 14 plaintes. Mais lorsque le rôle d'évaluation subi des changements majeurs, le nombre de plaintes peut augmenter considérablement. C'est le cas dans la municipalité de Pointe-au-Père ou l'an dernier l'on procédait à une réévaluation. Plusieurs citoyens, 60 environ, jugeant l'évaluation faite erronnée ont déposé devant le conseil de comté une plainte.

Pour le citoyen rimouskois, la marche à suivre est un peu différente. Il faut que la plainte soit transmise au secrétaire de l'évaluation de la Cité de Rimouski qui verra faire suivre le dossier. Par la suite le Comité de Révision établira un rôle et entendra chacun des plaignants pour prendre ensuite sa décision.

J.Y. Roy

Vous voulez plus d'argent de poche?

Gagnez $10.00 de plus par semaine pendant un an!



Vous pouvez faire beaucoup avec $10.00 de plus par semaine pendant un an.

Des milliers de gagnants de 25¢ instantanés!

A l'achat de bouteilles de 300 ml (10 oz fluides) seulement.

Participez aussi souvent que vous voulez, le concours se termine le 21 juin 1978.

ORANGE Crush

Hires ROOT BEER

COMMENT GAGNER UN PRIX EN ARGENT INSTANTANÉ

1. Sur la rondelle de la capsule des bouteilles de 10 oz (300 ml) des produits CRUSH ou HIRES peut être inscrit 25¢.
2. Regarder sous la capsule et retirer la rondelle. Si 25¢ y est imprimé vous êtes admissible au prix en argent indiqué.
3. Afin de gagner le montant imprimé sur la rondelle, vous devez d'abord répondre correctement à la question-épreuve ci-dessous et soumettre la réponse avec la rondelle au magasin ou vous avez acheté votre produit CRUSH ou HIRES.
4. Il y aura une rondelle valant 25¢ à chaque 24 bouteilles de 10 oz (300 ml) de produits CRUSH ou HIRES distribués durant la période de promotion.
5. Question-épreuve

Multipliez 337 x 28 additionnez 13190
divisez par 18 soustrayez 859

Ma réponse à la question épreuve est _____

En signant ci-dessous, je déclare que j'ai satisfait et me conforme aux règlements du concours.

Signature _____

(Si vous n'avez pas 16 ans, vous pouvez demandez à votre père ou mère ou tuteur de répondre à la question pour vous et de signer leurs initiales à cuve de votre signature).

Au Marchand: Votre fournisseur CRUSH vous remboursera la valeur nominale de chaque rondelle de 25¢ qui vous sera remise, plus 5¢ pour frais de manutention.

COMMENT GAGNER PARTICIPER AU CONCOURS

6. Remplissez le bon de participation ou écrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone sur une feuille de papier que vous nous ferez parvenir accompagnée de (3) trois rondelles de capsules (ou facsimilés dessinés à la main, non reproduits mécaniquement) de tout produit Crush ou Hires à: Concours $10.00 par semaine C.P. 2172 Toronto, Ontario M5W 1H1.

Participez aussi souvent que vous le désirez. Postez chaque bon de participation dans des enveloppes séparées suffisamment affranchies. Pour être valides, les bons doivent être reçus au plus tard à la date de clôture du concours, soit le 21 juin 1978.

7. Il y aura un total de 50 prix accordés, chacun consistant en un montant de $10.00 par semaine pour 52 semaines. Les prix seront distribués dans sept régions comme suit:

PROVINCES DE L'ATLANTIQUE (Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, Terre-Neuve) — 6; QUÉBEC — 6; ONTARIO — 16; MANITOBA — 4; SASKATCHEWAN — 4; ALBERTA — 6; COLOMBIE BRITANNIQUE (incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest) — 8. Les prix doivent être acceptés tels quels.

8. Un choix sera fait parmi les bons de participation valides reçus et le gagnant devra répondre en temps limité correctement à une question-épreuve avant d'être déclaré gagnant. Aucune communication autre qu'avec le gagnant ne sera permise. La décision des juges sera finale et sans appel. Crush Beverages Limited se réserve le droit de publier sans obligation le nom et/ou la photographie du gagnant dans toute publicité éventuelle ultérieure.

9. Le concours est ouvert à tous les résidents du Canada de 16 ans et plus à l'exception des employés et de leurs familles immédiates de Crush Beverages Limited, de ses concessionnaires embouteilleurs, de ses fournisseurs de matériel publicitaire, de son agence de publicité et de l'organisme indépendant des juges qui ne sont pas admissibles. Le concours est soumis à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales.

CONCOURS "$10.00 PAR SEMAINE"
B.P. 2172 Toronto, Ontario M5W 1H1

Nom _____

Adresse _____

App. _____ Tel. _____

Ville _____ Province _____

Code Postal _____

(EN MAJUSCULES S.V.P.)

LA FORÊT
un milieu écologique
À DÉCOUVRIR
et à protéger



L'Arbre, lien de verdure

Le Congrès de la COMEQ

Aménagement et fiscalité municipale

Dans le cadre de son congrès du 21 et 22 avril dernier sous le thème de l'autonomie municipale, la Conférence Municipale de l'Est du Québec (COMEQ) a abordé, entre autres thèmes, l'aménagement du territoire et la fiscalité municipale.

Pour discuter du premier thème, M. Jacques Léonard, ministre d'Etat à l'Aménagement, a été invité à prononcer un discours et à rencontrer les représentants des divers organismes de la région qui s'occupent de l'aménagement du territoire. M. Léonard a ainsi parlé de décentralisation et d'aménagement tout en précisant que les dossiers préparés à ce sujet étaient encore à l'étude et qu'il n'était pas question qu'il apporté dès maintenant des décisions finales.

M. Léonard s'est dit d'accord avec l'idée de la décentralisation en mentionnant cependant qu'il restait à définir les modalités de ce rapprochement des pouvoirs ou services du citoyen. Pour M. Léonard, la décentralisation, comme nouvelle orientation,sdoit se faire selon les dimensions de la valorisation du pouvoir local et du partage des pouvoirs que détient actuellement le Québec. Le ministre admet que le processus de décentralisation doit comprendre la phase d'un financement autonome du nouveau palier politique ainsi créé et il conclut que la décentralisation doit être un moyen de reconnaître aux individus et aux collectivités locales et régionales le droit de se développer selon leurs objectifs.



M. Jacques Parizeau, à gauche, en compagnie de M. Rosaire Ouellet président réélu de la COMEQ au centre, et M. Yves Godbout, maire de Rivière-du-Loup à droite.
[Photo P.E. Michel Pomerleau]

En ce qui regarde la fiscalité municipale, M. Jacques Parizeau, ministre des Finances, du Revenu et président du Conseil du Trésor, était invité par laCOMEQ à prononcer un discours lors du banquet de fermeture du congrès. M. Parizeau a donc élaboré autour des thèmes relatifs à la fiscalité municipale contenus dans son budget qu'il a présenté quelques jours avant sa visite.

A l'instar de M. Jacques Léonard, le ministre des Finances n'a pas lui non plus, approter de décisions finales en raison de la préparation du projet de réforme de la fiscalité municipale et aussipje la prochaine conférence municipale-provinciale qui doit se tenir au début du mois de juin. M. Parizeau a cependant termine son discours en assurant les représentants des municipalités que tout serait fait pour qu'ils en tirent leur profit.

M. Pomerleau

MAISONS A VENDRE

CONSTRUCTION YVAN FOURNIER

569 Thomas Taschereau

Bungalow en briques porteuses
Entièrement finies ou semi-finies
Isolation 40% des normes requises par la S.C.H.L.

S'ADRESSER 724-2574

Le Congrès de la COMEQ

Hausse des cotisations des organismes-membres

Les municipalités et villes membres de la Conférence Municipale de l'Est du Québec (COMEQ) ont accepté que soit doublée leur contribution au financement de leur organisme. Ces contributions passent ainsi de $0.15 à $0.30 per capita pour le milieu urbain et de $0.10 à $0.20pour le milieu rural.

C'est une des principales résolutions qui ont été adoptées lors de l'assemblée générale de la COMEQ qui s'est tenue le 21 avril dernier à Rimouski. Pour les ceprésentants de la Conférence Municipale, cette augmentationapparaît justifiée et nécessaire dans la mesure où les municipalités croient réellement en la valeur de leur organisme. La COMEQ estime cependant que, pour assumer pleinement ses responsabilités, elle doit recevoir une aide financière accrue nonpseulement de la part des organismes-membres mais également du gouvernement. C'est ainsi qu'il a été prévu de demander au Mifistère des Affaires Municipales une contribution, pour chaque habitant de la région, équivalente à celle payée par les organismes-membres. La COMEQ croit que cette demande est justifiée si on considère qu'elle sert les intérêts de toutes les municipalités de l'Est du Québec et aussi qu'elle tient à respecter le principe qu'elle prône du financement partagé équitablement entre le ministère et les organismes-membres. En acceptant ce principe, le MAM verserait à la COMEQ un montant de $76,885.20.

Les administrateurs de la Conférence Municipale estiment que, pour unn-domaine aussi important que celui des affaires municipales où plusieurs réformes sonvmen cours et où plusieurs autres devront être amorcées prochainement, la contribution financière du gouvernement à la COMEQ n'est ni un luxe ni un gaspillage.

M. Pomerleau



M. Rosaire Ouellet, président sortant de la Conférence Municipale de l'est du Québec, président réélu.
[Photo P.E. Laurent Leblond]

CSN **1er Mai Fête internationale des travailleurs** **ceq**

Pour le droit au travail

CONTRE

- le chômage
- les mises à pied
- les fermetures d'usines
- les coupures de budget et de postes
- la répression

Bâtissons l'unité d'action

Le 1er Mai, fête des travailleurs célébrée internationalement, doit être l'occasion de manifester ensemble notre solidarité.
Dans toutes les régions du Québec, la CSN et la CEQ organisent des activités diverses pour célébrer l'événement. Tous les travailleurs sont invités à y participer. Contactez les bureaux de la CSN ou de la CEQ pour savoir comment on célèbre le 1er Mai dans votre région.

TRUST GÉNÉRAL COURTIER

Au Trust Général, on le fait... Mieux.

Voulez-vous savoir pourquoi ? Consultez l'un de nos conseillers !

J A BEAULIEU 723-2176 | H P COTE 739-4317 | J CHARLES DEMERS 723-3871 | DORIS B HINS 723-1021 | M J ANTONIO VOYER 723-5832

Notre personnel est à votre service 24 heures par jour et 7 jours par semaine au no tel 724-4106

12 est rue St Germain Rimouski

J L's Ruest directeur Service Courtage Immobilier 723-2603

Jean P Trépanier directeur Service Prêts hypothecaire et refinancement

Crédit d'impô à l'emploi

Pour diminuer le chômage

C'est le 8 mars 1978 qu'entrait en vigueur le Programme de crédit d'impôt à l'emploi du Gouvernement fédéral. Ce programme vise à diminuer d'une façon sensible le taux de chômage très élevé que nous connaissons. Il s'adresse plus particulièrement aux employeurs dont l'entreprise fonctionne au moins depuis un an et qui désirent engager du personnel en supplément de celui qu'ils ont à leur disposition au moment d'effectuer la demande. Le Gouvernement se base sur la moyenne du personnel utilisé par la compagnie en question pour juger s'il s'agit bien d'employés en supplément. Il est à noter qu'il



M. Victor Cormier expliquant aux membres du Club de Presse de Rimouski le programme de Crédits d'Impôt à l'emploi. [Photo P.E. Laurent Leblond]

est inadmissible de profiter de cette occasion pour engager quelqu'un qui est parent par les liens du sang ou par alliance. Inadmissible dans le sens que si c'est le cas, le Programme de crédit d'impôt à l'emploi ne s'appliquera pas.

Qui peut-on engager?

Il faut d'abord que la personne que l'employeur désire engager soit inscrite au Centre de Main d'Oeuvre du Canada et qu'elle soit à la recherche d'un emploi. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit prestataire de l'Assurance Chômage. Il est aussi nécessaire que la personne en question soit en chômage depuis au moins huit semaines. L'âge limite à l'engagement est de 65 ans. Il faudra aussi que cette personne travaille au sein de l'entreprise privée pour au moins 35 heures par semaine.

Combien?

Il semblerait, selon M. Victor Cormier, qui présentait le programme au Club de Presse de Rimouski le 19 avril dernier, qu'une somme de $100,000,000. soit affectée pour l'ensemble du pays à cette fin. L'on prévoit ainsi créer environ 50,000 emplois annuellement. Le programme malgré son lancement récent connaît un bon succès.

Le montant payé par le nouveau programme pour chacun des employés engagés en supplément sera de $2.00 l'heure pour notre région à condition que la loi du salaire minimum soit respectée. Un employeur peut engager plus d'un employé et il est possible de remplacer cet employé même si le programme est en cours. Il ne s'agit à ce moment là que d'avertir le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada et rectifier l'entente en conséquence.

J.-Y. Roy

L'Ordre des Infirmiers et Infirmières du Québec

L'inspection professionnelle

Les infirmiers et infirmières oeuvrant dans les centres de santé de soins prolongés pour malades à long terme et dans les centres d'hébergement de la région seront visités en mai et juin prochains pour l'inspection professionnelle. C'est dans le but de définir clairement ce qu'est l'inspection professionnelle que Mme Monique Chagnon, directrice de l'inspection professionnelle à l'O.I.I.Q., est venue faire une tournée d'information dans la région.

Le principal objectif de l'information professionnelle est d'assurer la protection du public en aidant les infirmières et infirmiers à maintenir et à améliorer leur compétence. On a voulu procéder à une approche positive de l'inspection en ne la concevant pas comme une sanction mais bien comme un mécanisme conduisant à l'identification des besoins de formation.

Le programme d'inspection professionnelle a trouvé son effectivité dans la mise sur pied, en 1976, d'un comité chargé de sensibiliser l'exercice de la profession et de faire enquête au besoin sur la compétence professionnelle. Le comité est formé de cinq membres choisis parmi les professionnels des soins-infirmiers oeuvrant depuis au moins dix ans, et le président du comité est désigné parmi eux. Il est important de préciser que ce comité n'a qu'un pouvoir de recommandation et ne peut en aucun cas radier un membre de la Corporation quel que soit le résultat de l'inspection faite à son endroit.

M. Pomerleau



Mme Monique Chagnon, directrice de l'inspection professionnelle à l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec.

[Photo P.E. M. Pomerleau]

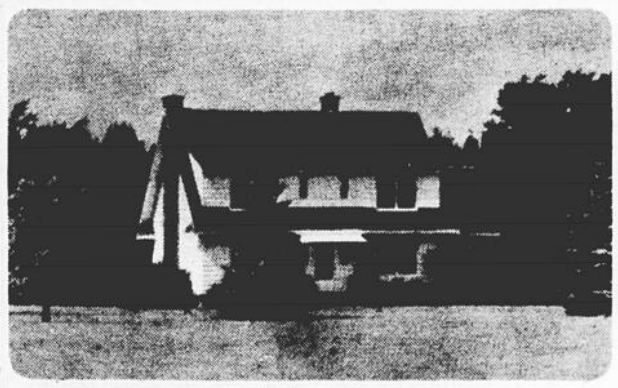
AVIS JUDICIAIRE

AVIS est par les présentes donné, en vertu de l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1964, c 275), que la garantie créée par l'acte de fidéicomis entre Les Produits Rodech Inc. et Compagnie Montréal Trust ès qualités de fidéicommissaires, passé le 16 avril 1975 devant Me Georges-Henri Dubé, notaire, et enregistré le 22 avril 1975 à la division d'enregistrement de Rimouski, sous le numéro 176640 est devenue exécutoire.

Montréal, le 18 avril 1978
Compagnie Montréal Trust
fidéicommissaire

LES PETITES ANNONCES
Vous avez jusqu'au lundi pour y participer
Le lien?
723-4800

A NOS MEMBRES ET FUTURS MEMBRES
DEPOT GARANTI
minimum $1,000.
9 3/4 %
2 ANS
Intérêt versé deux fois l'an
Pour avoir plus de renseignements, passez nous voir ou appelez
CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE RIMOUSKI
125 Evêché Ouest, Rimouski - 723-2327
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôt du Québec

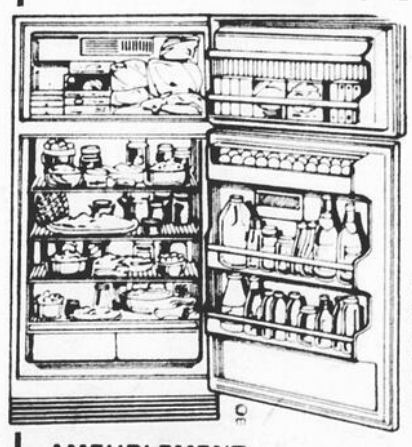


Comme par les années passées, je suis toujours à votre disposition pour vous donner satisfaction et garantie à l'embellissement de votre demeure soit: le recouvrement de votre terrain en gazon en rouleau ou pour ensemencer. Livraison de tourbe en rouleaux à domicile si demandé.

Aussi: nettoyage de terrain, taille d'arbres et plantation, engrais chimique à gazon ou à jardin. Pour de plus amples renseignements, composer 724-7466

Réal Gagné "paysagiste"
361 Rouleau RIMOUSKI

Réfrigération
RIMOUSKI ENR.
VENTE - SERVICE - REPARATION DE TOUTES MARQUES COMMERCIALES ET DOMESTIQUES



- CHAMBRES FROIDES PREFABRIQUEES
- MACHINES A GLACE
- CONGELATEURS - REFRIGERATEURS
- COMPRESSEURS

AIR CLIMATISE DE MARQUE ELECTRO HOME



AMEUBLEMENT
HOTE - RESTAURANT - EPICERIE
ESTIMATION GRATUITE
326 Chapais, Rimouski,
Tél: 723-7028

PAGE DE VIE

Les audiences publiques autour du Livre Vert de l'Education me questionnent. Quatre heures d'audition bien chronométrées, quinze mémoires avec autant de rapporteurs, et une centaines d'auditeurs forcément silencieux, tel est le bilan du scénario vécu chez nous, et à plusieurs exemplaires dans la province. Dans des mémoires bien façonnés, on a abordé les différentes facettes de l'éducation, avec un appui légitime sur un aspect d'intérêt immédiat, de la discipline qui nous structure, ou de l'option culturelle, économique ou politique qui nous engage. Rien de mal là-dedans, c'est la rançon de la consultation populaire érigée en dogme.

Après quinze ans d'efforts soutenus pour démocratiser l'école et en faire un milieu de vie ouvert et épanouissant, beau rêve de la "révolution tranquille", on repart en croisade dans un second souffle dont la bougie d'allumage est la désillusion face à cette nouvelle société rêvée, la "société juste" que l'école devait engendrer. L'enthousiasme d'hier est au ralenti, et l'ombre de l'utopie fragile descend sur la tête de ceux qui ont encore les pieds sur la terre. Avec un Ministère de l'Education, des polyvalentes et des Cegeps "construits à la vapeur" et au ciment, on devait changer l'école et, de ce fait, refaire la société! Doux rêve berceur d'illusions...

Il y a loin du rêve à la réalité: l'instruction généralisée a davantage créé de mésadaptés qu'elle n'a été un levier de transformation économique; le slogan politique du "s'instruire pour s'enrichir", aliénant et déshumanisant au départ, s'est avéré faux dans la réalité; les phénomènes d'animation et de participation surgis autour de l'école ont multiplié les mécontents plutôt que de changer les mentalités; la volonté d'une école bien organisée a désorganisé pas mal d'enfants et de familles jusque-là assez heureux; la fréquentation scolaire obligatoire a révélé, sinon créé, une catégorie grandissante de jeunes "allergiques à l'école"; le fossé entre les pauvres et les riches ne cesse de se creuser...

L'erreur serait peut-être d'avoir cru naïvement que l'école pouvait et devait changer la société? Surtout une école qui ne maîtrise pas son économie. Dans un pays, n'est-ce pas ceux qui possèdent les moyens de production qui imposent leurs priorités? Si l'Etat ne contrôle pas les forces économiques dominantes, s'il n'a pas la maîtrise de son économie, comment peut-il rêver d'une école libre, bâtie sur un terrain culturel bien à nous, sur un sous-sol économique qui nous appartienne? Transformer la réalité socio-économique, ne serait-ce pas plus urgent que de re-transformer l'école? Voilà quelques réflexions jetées en vrac au soir de cet après-midi du vingt avril, où je me suis payé le luxe de respecter le mot d'ordre de ces audiences publiques: écouter!

Ernest Simard

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE RIMOUSKI

Aux propriétaires inscrits, le 24 avril 1978 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la Cité de Rimouski.

AVIS PUBLIC

est donné par Hubert Dubé, Greffier de la Cité:

QUE le Conseil de la Cité, lors de sa séance spéciale du 24avril 1978 tenue à l'Hôtel de Ville, a adopté le règlement numéro 78-1156 au montant de $237,000.00 pour pourvoir aux argents nécessaires pour l'installation des services d'aqueduc et d'égoûts dans les rues des Pruches, Fusillers, des Fleurs et Ladrière.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 24 avril 1978 s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporation, sociétés commerciales ou assocuations, peuvent demander que le règlement numéro 78-1155 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un régistre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 3 et 4 mai 1978 au bureau de la Cité situé au 205 de la Cathédrale, à Rimouski;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 78-1156 fasse l'objet d'un scrutin secret est de quatre cent trente (430) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Cité aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 4 mai 1978 dans la salle réservée aux séances du Conseil de la Cité, située au 205 de la Cathédrale, à Rimouski à 19h00.

Donné à Rimouski, ce vingt-cinquième jour du mois d'avril mil neuf cent soixante-et-dix-huit.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Cité

PUBLIC NOTICE

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF RIMOUSKI

To all property-owners listed, on April 24, 1978, on the valuation roll in force in the City of Rimouski,

PUBLIC NOTICE

is hereby given by Hubert Dubé, City Clerk:

THAT the City Council of Rimouski, at a special sitting held at the City Hall, on April 24, 1978 has adopted by-law number 78-1156 in the amount of $237,000.00 to provide the necessary key money for the execution of public works in des Pruches, Fusillers, des Fleurs and Ladriere streets.

THAT all property-owners among the above mentionned who were of full age and Canadian citizens on April 24, 1978, in the case of physical persons, or who will have satisfied the period indicated in paragraph 3 of article 399 of the Cities and Towns Act, in the case of corporations commercial societies or associations, may demand that by-law number 78-1156 be submitted to a poll according to articles 399 tp 410 of said Act;

THAT this demand is done according to the registration procedures provided in articles 398a to 398o of the Cities and Towns Act, and by which procedures, the persons who may vote on the by-law will have access to a register opened to them from 9:00 a.m. to 7:00 p.m. on May 3 & 4 1978 at the office of the City Clerk situated at 205, Cathedrale Street, Rimouski;

THAT the number of registered persons requested demanding that by-law number 78-1156 be submitted to a poll is four hundred and thirty (430) and if such a number of demands is not attained, such by-law will be deemed to have been approved by the persons qualified to vote;

THAT all persons qualified to vote on this by-law may consult said by-law at the office of thy City during office hours, during the registration period;

THAT the results of such consultation by means of a registration procedure will be announced on May 4, 1978 in the Council room of the City Hall, situated at 205 Cathedrale Street, Rimouski, at 7:00 p.m.

Given at Rimouski, this twenty-fifth day in the month of April in the year one thousand nine hundred and seventy-eight.

Hubert Dubé a.m.o.
City Clerk

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE RIMOUSKI

Aux propriétaires inscrits, le 24 avril 1978 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la Cité de Rimouski.

AVIS PUBLIC

est donné par Hubert Dubé, Greffier de la Cité:

QUE le Conseil de la Cité, lors de sa séance spéciale, du 24 avril 1978 tenue à l'Hôtelide Ville, a adopté le règlement numéro 78-1155 au montant de $500,000.00 pour l'installation des services d'aqueduc et d'égoûts dans les rues des Hirondelles, des Fauvettes, de l'Eboulis, des Ecarts, des Passereaux et des Alouettes.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 24 avril 1978 s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporation, sociétés commerciales ou assocuations, peuvent demander que le règlement numéro 78-1155 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un régistre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 3 et 4 mai 1978 au bureau de la Cité situé au 205 de la Cathédrale, à Rimouski;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 78-1155 fasse l'objet d'un scrutin secret est de quatre cent trente (430) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Cité aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 4 mai 1978 dans la salle réservée aux séances du Conseil de la Cité, située au 205 de la Cathédrale, à Rimouski à 19h00.

Donné à Rimouski, ce vingt-cinquième jour du mois d'avril mil neuf cent soixante-et-dix-huit.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Cité

PUBLIC NOTICE

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF RIMOUSKI

To all property-owners listed, on April 24, 1978, on the valuation roll in force in the City of Rimouski,

PUBLIC NOTICE

is hereby given by Hubert Dubé, City Clerk:

THAT the City Council of Rimouski, at a special sitting held at the City Hall, on April 24th, 1978, has adopted by-law number 78-1155 in the amount of $500,000.00 to provide the necessary key-money for the execution of public works in des Hirondelles, des Fauvettes, de l'Eboulis, des Ecarts, des Passereaux, et des Alouettes streets.

THAT all property-owners among the above mentionned who were of full age and Canadian citizens on April 24, 1978, in the case of physical persons, or who will have satisfied the period indicated in paragraph 3 of article 399 of the Cities and Towns Act, in the case of corporations commercial societies or associations, may demand that by-law number 78-1156 be submitted to a poll according to articles 399 tp 410 of said Act;

THAT this demand is done according to the registration procedures provided in articles 398a to 398o of the Cities and Towns Act, and by which procedures, the persons who may vote on the by-law will have access to a register opened to them from 9:00 a.m. to 7:00 p.m. on May 3 & 4 1978 at the office of the City Clerk situated at 205, Cathedrale Street, Rimouski;

THAT the number of registered persons requested demanding that by-law number 78-1156 be submitted to a poll is four hundred and thirty (430) and if such a number of demands is not attained, such by-law will be deemed to have been approved by the persons qualified to vote;

THAT all persons qualified to vote on this by-law may consult said by-law at the office of thy City during office hours, during the registration period;

THAT the results of such consultation by means of a registration procedure will be announced on May 4, 1978 in the Council room of the City Hall, situated at 205 Cathedrale Street, Rimouski, at 7:00 p.m.

Given at Rimouski, this twenty-fifth day in the month of April in the year one thousand nine hundred and seventy-eight.

Hubert Dubé a.m.o.
City Clerk

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
DE LA GASPESIE ET DES ILES DE LA MADELEINE

recherche

UN DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

FONCTIONS:

Sous l'aurotité du directeur général, le directeur de la protection de la jeunesse exerce les responsabilités qui lui sont confiées par le Loi sur la Protection de la Jeunesse.

TACHES PRINCIPALES:

-Il élabore les politiques et procédures spécifiques à la protection de la jeunesse et les soumet pour approbation. s'assure de leur mise en application et de leur revision.

-Il dirige les activités rattachées à la protection de la jeunesse, entre autres, l'accueil-évaluation, l'urgence sociale, la protection, l'orientation, la prise en charge et la relance des cas prévus à la présente loi.

-Il assure les relations appropriées avec le comité de protection de la jeunesse, les tribunaux concernés et tout autre organisme et/ou établissement visé par la loi sur la protection de la jeunesse.

EXIGENCES:

-Diplôme universitaire terminal en service social ou en sciences humaines.

-Minimum de trois (3) années d'expérience dans le domaine clinique auprès de la jeunesse et également minimum de trois (3) années d'expérience dans une fonction administrative.

-Excellente connaissance du réseau des Affaires Sociales.

-Excellente connaissance de la problématique de la protection de la jeunesse et des différentes composantes reliées aux législations sur la protection de la jeunesse.

TRAITEMENT:

Selon la politique salariale des cadres du réseau des Affaires Sociales.
Minimum: $23,653.00/ année.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur offre d'emploi avant le 15 mai 1978 à l'adresse suivante:

Président du comité de sélection
Attention: M. Reynald Fournier
Directeur Général
C.S.S.G.I.M.
C.P. 39 - Gaspé - P.Q.
G0C 1R0

AVIS:

Les organismes intéressés à être consultés sur le choix du Directeur de la Protection de la Jeunesse, sont priés de faire parvenir leur intention par écrit, à l'adresse ci-haut mentionnée au plus tard le 5 mai 1978.

carrières et professions

Secrétaire demandé(e)

Temps partiel (après-midi), posséder au moins 2 ans d'expérience dans le domaine de l'assurance générale.

Travail disponible à Bic. Conditions à discuter.

Communiquer pour rendez-vous à

TEL: 736-5322

Experts en sinistres
pour la région de Rimouski
(AGENT DE RECLAMATION)

Vous êtes dynamique et possédez une certaine expérience comme expert en sinistre. (Automobile)

NOUS OFFRONS:

Bénéfices sociaux avantageux. Automobile de la compagnie. Comptes de dépenses.

QUALIFICATIONS:

Les candidats(es) doivent pouvoir écrire et s'exprimer facilement en français et en anglais, avoir de l'initiative et avoir une personnalité agréable diplômés (es) du cours secondaire ou mieux.

Présentez-vous de 9h à 11h a.m. 2h à 3:30 p.m.

130 St-Germain ouest
Rimouski.
Tél.: 723-7873.

Wawanesa 8585, boul. Décarie Montréal

UNE DES PLUS GRANDES COMPAGNIES CANADIENNES D'ASSURANCES GENERALES.

Représentant demandé

Pour compagnie nationale dans le domaine de l'alimentation, âge requis 25 à 35 ans, territoire disponible: Rimouski et la Gaspésie, résidant de préférence à Rimouski. Automobile fournie, bénéfices marginaux usuels.

Envoyer curriculum vitae aux soins de: Biscuits David, 500 1ère rue, C.P. 1814, Terminus, G1K 7K7, Québec.

CEGEP DE LA POCATIERE

Directeur général

CONCOURS NO: 0-100
(2ème concours)

Le Collège d'Enseignement Général et Professionnel de la Pocatière qui dispense l'enseignement collégial publique à environ 1,050 étudiants depuis 1969, requiert les services d'un **DIRECTEUR GENERAL**

EMPLOI:

L'emploi de directeur général d'un collège d'enseignement général et professionnel comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et ressources du collège pour l'ensemble des champs d'activités: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général. Le directeur général tient ses mandats du conseil d'administration dont il est membre "ex-officio". Il préside également le comité exécutif et représente le collège auprès des instances gouvernementales et du milieu.

QUALIFICATIONS REQUISES:

La personne recherché doit posséder les qualifications suivantes:

- diplôme universitaire terminal de 1er cycle, mais de préférence de 2ème cycle;
- 10 (dix) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins 5 (cinq) dans un emploi de cadre;
- habilité à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

Un(e) candidat(e) qui ne possède pas la formation scolaire requise mais qui possède en contre-partie une expérience pertinente et supérieure aux critères minimaux, pourra être choisi(e).

De même, un(e) candidat(e) dont la formation scolaire répond aux exigences et critères d'admissibilité et dont les qualités supérieures compensent pour une expérience inférieure à celle requise par les critères d'admissibilité, pourra être choisi(e).

LIEU DE TRAVAIL: La Pocatière

DISPONIBILITES:

Le poste deviendra vacant le 1 juillet 1978.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Conformément aux dispositions de la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education.

DATE LIMITE:

Les candidatures seront reçues jusqu'au 8 mai 1978 à 17 heures.

Toute personne intéressée à poser sa candidature à ce poste doit faire parvenir, par courrier recommandé, un curriculum vitae accompagné de ses attestations d'études, en inscrivant le no du concours sur l'enveloppe à:

M. Charles-H. Dessuraux,
Président du comité de sélection,
Cegep de la Pocatière,
La Pocatière, (Kamouraska)
Qué.
GOA 1ZO

1er mai

Fête inter nationale des travailleurs

Lundi le 1er mai prochain, fête internationale des travailleurs, il y aura une manifestation de solidarité dans les rues de Rimouski. Le départ aura lieu à 6h45 p.m. devant l'entrée principale du Cegep de Rimouski.

Cette marche de solidarité est organisée par le Comité Régional de lutte contre la loi C-73 de Rimouski, et regroupera des travailleurs et travailleuses des différents milieux de travail de la région. Nous invitons également tous les regroupements populaires de la région à y participer.

Cette manifestation sera suivie, vers 8h30 d'une soirée à la Coudée du Cegep de Rimouski. Il y aura possibilité d'intervention de la part des syndicats, des groupes, sur l'origine et le sens du 1er mai; suivra le spectacle des chansonniers et musiciens de l'Apetac et de la danse. Il y aura une garderie pour vos enfants.

Le comité régional de lutte contre la Loi C-73 réitère son invitation à la population de la région, à venir participer à la marche du 1er mai (lundi le 1er mai; à 6h45, départ devant le Cégep de Rimouski) et faire ainsi acte de solidarité avec tous les travailleurs.

Vous pouvez contrôler le diabete.

ASSOCIATION DU DIABETE
Section de Rimouski
C.P. 175

DEVENEZ VOTRE PROPRE PATRON ET COMMENCEZ A VIVRE!!!

Compagnie nationale bien établie vous offre:

- Un commerce exclusif et lucratif
- Territoires protégés maintenant disponible: Montréal et province.
- Produit unique avec publicité nationale.
  (Nécessité pour le consommateur... pas un luxe)
- Revenus instantanés illimités
- Aide technique assurée.

Passez à l'action dès aujourd'hui
Pour renseignements:
729-4355 M. Meilleur.

servico enr.

DIRECTEURS, GERANTS, CHEFS, COMMERCANTS, ENTREPRENEURS ASSOCIATIONS, CLUBS SOCIAUX!

- Besoin d'un(e) employé(e) de bureau pour un surplus de travail, un remplacement?

servico 724-4444

A quelques heures d'avis nous vous enverrons une personne compétente

- Secrétariat confidentiel?

servico 724-4444

- Vous commencez dans les affaires et n'avez pas encore besoin d'une secrétaire à plein temps ou votre genre d'entreprise ne nécessite pas les services complets d'une secrétaire?

servico 724-4444

Venez nous rencontrer, nous ferons un estimé de vos besoins et accomplirons régulièrement vos travaux de secrétariat

- **PHOTOCOPIES, REPONSES TELEPHONIQUES.**

143 O. St-Germain (Haut Copain) 724-4444.

SECRETARIAT

POSSIBILITE DE FAIRE CARRIERE

Une importante compagnie canadienne d'envergure internationale, recherche pour la région de Rimouski, une personne capable d'assumer, à courte échéance, un poste de responsabilités. Celle-ci doit posséder une bonne formation de base et une certaine expérience des relations avec le public. Nous sommes prêts à investir beaucoup dans la formation de la personne qui, désireuse d'améliorer sa situation actuelle, répondrait à nos exigences.

Si vous êtes intéressé(e), demander le gérant à 723-9206.

ON RECHERCHE AGENT DISTRIBUTEUR

Dans le domaine de la pré-fabrication, produit de réputation nationale, pour Rimouski et la région.

Le candidat intéressé devra offrir la possibilité d'une salle d'exposition permanente. Opportunité de posséder son propre commerce.

Pourrait compléter un commerce déjà existant.

Seront prises en considération seulement les candidats sérieux. Toutes applications seront considérées confidentielles.

Ecrire ou téléphoner à
Roland MATHURIN
160, 4ème rue
Montmagny, Qué, G5V 3L5
Tél.: 418-248-3863 - 3868

CITE DE RIMOUSKI
Service Génie-travaux publics
- Concours no 78-3

CONTREMAITRE-ADJOINT AQUEDUC & EGOUT

SOMMAIRE DE L'EMPLOI:

Assiste le Contremaître d'aqueduc et dégoût dans la surveillance et l'exécution de divers travaux de construction, d'entretien et de réparation concernant les réseaux d'aqueduc et d'égoût; par délégation du Contremaître d'aqueduc et d'égoût, accomplit l'ensemble des tâches dévolues à ce dernier et se préoccupe principalement de l'aspect exécution du travail.

QUALIFICATIONS:

- Posséder une expérience suffisante dans les travaux de construction, d'entretien et de réparation de réseaux d'aqueduc et d'égoût;
- Etre apte à diriger du personnel
- Disponibilité
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite
- Posséder un diplôme d'études collégiales en technique de génie civil ou l'équivalent.

CONDITIONS:

Salaire selon qualifications et expérience du candidat.

Bénéfices marginaux et avantages sociaux très intéressants.

Toute personne intéressée à ce concours doit faire une demande en s'adressant à:

Monsieur Jean Matte, ing.
Cité de Rimouski
Service Génie-travaux publics
205, rue Cathédrale - G5L 5J1
Tél.: 724-3135

et faire parvenir sa demande **au plus tard le 12 mai 1978** en mentionnant le concours no 78-3.

OFFRE D'EMPLOI STENO-SECRETAIRE

(Concours 78-02)

SERVICE: Loisirs

SUPERIEUR IMMEDIAT: Responsable socio-culturel et régisseur

DESCRIPTION:

- Devoirs généraux d'une sténo-secrétaire
- Faire les rapports qui lui sont soumis par ses supérieurs immédiats
- Assister à des réunions, rédiger des procès-verbaux
- Répondre au téléphone, recevoir et donner les renseignements demandés aux visiteurs
- Répondre aux lettres de routine et tenue des différents dossiers
- Accomplir toute autre tâche relevant d'une sténo-secrétaire

QUALIFICATIONS:

- Diplôme en sténographie et en dactylographie
- Lire, écrire parfaitement le français.
- Posséder un minimum de trois ans d'expérience comme sténo-secrétaire.

SALAIRE & AVANTAGES SOCIAUX:

- Salaire selon convention collective des employés de bureau de la Cité de Rimouski pour ce poste, soit classe III, 1978.
- Bénéfices marginaux, assurance-salaire, congés et vacances tels que stipulés dans la convention collective de travail.
- 32½ hrs de travail par semaine.

Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur demande d'emploi avant le 28 avril 1978.

Cité de Rimouski
Directeur des Loisirs
C.P. 710, 205 Cathédrale
RIMOUSKI

Hydro-Québec

Bureau d'emploi
C.P. 6106
Montréal, Québec

INFIRMIERS (ières)

-Camp La Vérendry (80 milles au nord de Mont-Laurier)
-Camp Némiskau (250 milles au nord de Matagami)
-Chantier de construction La Grande 3 (Baie James)

Concours: 78-0168-04-J-101

Fonctions:

-Prodiguer les soins professionnels à tous les employés malades, accidentés, dépendants et vi-visiteurs.

Exigences:

-Posséder le permis de pratique de l'Ordre des Infirmiers (ières) de la province de Québec.
-Posséder une expérience pertinente dans les domaines de salle d'urgence, soins intensifs, unité coronarienne.
-Etre disponible en tout temps.
-Etre apte à obtenir le permis de conduire de l'Hydro-Québec.

Lieux de travail:

-Camp La Vérendry (80 milles au nord de Mont-Laurier)
-Camp Némiskau (250 milles au nord de Matagami)
-Chantier de construction La Grande 3 (Baie James)

N.B.

Les candidats (es) intéressés (es) sont priés (es) de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet en mentionnant leur **numéro d'assurance sociale** ainsi que le **numéro du concours avant le 12 mai 1978.**

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

AGENT D'EVALUATION IMMOBILIERE

CONCOURS H2011/KG

MINISTERE DES TRANSPORTS - poste à Rimouski

FONCTIONS - Préparer les rapports d'évaluation immobilière et négocier avec les expropriés; relever les dimensions des bâtiments; déterminer la qualité des matériaux et estimer les dépréciations; examiner les actes et les titres dans les bureaux d'enregistrement; vérifier les rôles d'évaluation.

EXIGENCES - Certificat de fin d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à Secondaire V; 5 années d'expérience pertinente, notamment à titre de préposé à la préparation des soumissions dans le domaine de la construction, de courtier d'immeubles, de préposé au rôle d'évaluation municipale ou d'évaluateur pour un organisme de crédit hypothécaire. Une année de scolarité postsecondaire ayant les techniques du bâtiment et des travaux publics comme matières dominantes équivaut à 2 années d'expérience, 2 années de scolarité équivalent à 4 années d'expérience et 3 années de scolarité équivalent à 6 années d'expérience. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission à ce concours pour les fonctionnaires du gouvernement du Québec sont celles prévues au règlement de classification du corps d'emploi des agents d'évaluation immobilière.

TRAITEMENT de $10,210 à $17,667

Date limite pour l'inscription: 5 mai 1978

AGENT D'INDEMINISATION EN ACCIDENTS DU TRAVAIL

CONCOURS H2071/KG

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - poste prévu à Rimouski

FONCTIONS - Etablir l'admissibilité et la nature de l'indemnité à verser aux personnes assurées en vertu de la Loi des accidents du travail; effectuer la cueillette de toutes les informations pertinentes à l'établissement d'une réclamation en accidents du travail.

EXIGENCES - Diplôme d'études collégiales en techniques humaines ou administratives ou dans une autre spécialité appropriée OU certificat de fin d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à Secondaire V et 6 années d'expérience pertinente. Une année de scolarité postsecondaire ayant les techniques humaines ou administratives ou les sciences de la santé comme matières dominantes équivaut à 2 années d'expérience et 2 années de scolarité équivalent à 4 années d'expérience. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission à ce concours pour les fonctionnaires du gouvernement du Québec sont celles prévues au règlement de classification du corps d'emploi des agents d'indemnisation en accidents du travail.

TRAITEMENT de $9,996 à $16,640

Date limite pour l'inscription: 5 mai 1978

OPERATEUR EN INFORMATIQUE

CONCOURS H2441AA/KG

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - poste à Rimouski

FONCTIONS - Assurer le fonctionnement des appareils servant à produire des données pour l'ordinateur et à traiter les données fournies par l'ordinateur; utiliser selon les instructions précises des appareils électromécaniques classiques.

EXIGENCES - Certificat de fin d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à Secondaire V avec spécialité en informatique ou dans une autre spécialité appropriée. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission à ce concours pour les fonctionnaires du gouvernement du Québec sont celles prévues au règlement de classification du corps d'emploi des opérateurs en informatique.

TRAITEMENT de $18,392 à $10,617

Date limite pour l'inscription: 5 mai 1978

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Il y a un représentant de la Commission de la fonction publique au 337, rue Moreau, 3e étage, Rimouski, G5L 1P4, téléphone: 724-9220

PETITES ANNONCES

Les Annonces Classées sont payables avant publication. $2.00 pour 20 mots et 0.05 le mot additionnel. Les bureaux sont ouverts le midi, les VENDREDI et LUNDI.

MAISONS A VENDRE

A VENDRE: A Ste-Luce, maison à revenus, 5 logements, rénovée à neuf, à l'intérieur, chauffage électrique, très bon revenu, directement du propriétaire, tél.: 724-7794.

A VENDRE: Maison de chambres, 24 pièces dont 14 chambres. Située au 300 ave de la Cathédrale. Tél.: 724-6882.

A VENDRE: Maisons neuves genre bungalow. Situées à St-Pie X et Sacré-Coeur. Bonnes conditions. Plan d'HABITATION ANTONIO LEVESQUE. Tél.: 723-2504.

A VENDRE: Maisons. Prêt accepté par la Société d'Hypothèque et Logement. S'adresser: ROLAND LEVESQUE, 448 ave de la Cathédrale. Tél.: 723-3772.

ATTENTION: Maison mobile neuve, meublée, directement du propriétaire, 3 chambres à coucher, peut-être habitée immédiatement, Tél.: 722-6947.

A VENDRE: Roulotte 18' installée au Mont-Comi, annexe 8 X 12 complètement isolée, entrée électrique et poteau inclus, location du terrain année 77-78 payée, le tout situé en haut de la pente Nancy Green, prix raisonnable, Tél.: 723-3109 ou 739-4066.

A VENDRE: Maison à vendre, sous-sol complètement fini, 378 Richelieu, Pointe-au-Père Ouest, libre le 1er septembre 1978. (visiteurs sérieux de 9 hres à 21 hres demandez M. McDonald 724-9249). Prix de vente négociable Ls-Philippe Gendron prop. 724-6993 (Amqui 629-3644).

A VENDRE: Maisons usinées vendues par Ls-Philippe Gendron, bur: 724-6993, rés. (Amqui) 629-3644.

A VENDRE: Maison mobile 64 x 14, Val Bar Châtelaine, meublée, entrées d'eau et d'égout, avec terrain 100 x 200 pieds, à bon prix. Tél.: le jour entre 9 et 6 heures 723-3156 et le soir 723-3082.

A VENDRE: Maisons prêt accepté par la Centrale hypothèque, tél.: 723-4866.

A VENDRE: Directement du propriétaire, dans St-Pie X bungalow en brique avec terrain paysagé, remise et entrée double largeur, trois chambres, salle de bain, salon, cuisine, et dinette au rez-de chaussée, plus une quatrième chambre au sous-sol, grande salle familiale avec foyer, salle de bain et de lavage ainsi qu'une salle de rangement avec garde-robe de cèdre. Tapis et décoration dans toutes les pièces. Visite sur rendez-vous seulement. Tél.: 723-5011.

A VENDRE: Commerce Québec métropolitain rive sud, commerce de couvre planchers gros et détail, avec bâtisse Butler 40 x 120, et équipement complet incluant la flotte de camions. Commerce très prospère. Possibilité de financement avec le propriétaire. Le propriétaire veut se retirer des affaires. Information Gaston Boutin 418-831-3819 Gérard Ferland courtier 418-832-4671.

A VENDRE: Bungalow 28 x 30 x 40, briques, clapboard, chauffage électrique, construction récente. Très bien située, tél.: après 5 heures à 775-3327 à Mont-Joli.

A VENDRE: Maison mobile Glendale, 14 x 64, sans passage, meublée ou non, style colonial, prix à discuter après 6 heures 722-5140.

A VENDRE OU A LOUER: Petite maison de 3½ pièces situé 1403 rue du Phare Pointe-au-Père, tél.: 724-6882.

A VENDRE: Directement du propriétaire, maison 24 x 42, terrain paysagé, 90 x 100, située à 1425 Boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père, tél.: 724-4346.

A VENDRE: Construction récente, sous-sol fini, entrée de cave, terrain paysagé, clôturé, situé Place du Bourgeois, directement du propriétaire $43,000. Tél.: 724-2558.

A VENDRE: Maison Mobile Glendale 1973, grandeur 12 x 60, meublée avec poêle Franklin, réservoir à l'huile et le matériel nécessaire pour le transport et l'installation. Toute offre raisonnable sera acceptée, tél.: 724-9484.

A VENDRE: Maison 8 pièces, tapis mur à mur, sous-sol aménagé, terrain avec arbres fruitiers, 179 Blais Ste-Agnès, tél.: 723-3028.

A VENDRE: Grande maison, 32 arpents, de terrain avec un beau lac. Terre a demi-boisé et grand jardin. Située à 25 milles de Rimouski. Très beaux paysages. Tél.: 738-2490.

A VENDRE: Bungalow 26 x 40. 5½ pièces, plus chambre froide et garde-robe en cédre. Façade en briques, chauffage électrique construction récente. Située à Sacré-Coeur. Terrain 90 x 90. Tél.: 724-2645.

A VENDRE: Directement du propriétaire maison duplex comprenant 6½ pièces, garage chauffé, porte patio. Située à 449 Père Rouillard. Prix $27,500. Tél.: après 6 heures 724-7580.

A VENDRE: Maison mobile Prince Caravane 1974. 66 X 14 très bon état. Chauffage électrique, meublée ou non, avec foyer. Tél.: 869-2199.

A VENDRE: Petite maison 1½ étage, comprenant: cuisine, salon, salle de bain en bas et deux chambres en haut. Grandeur 22 x 22 avec beau terrain aménagé, grandeur 50 x 90. Située à Ste-Odile. Tél.: 739-4013.

A VENDRE: Maison mobile Grand Prix 1974, 14 x 70. Non meublée située place Le Villageois Pointe au Père. Environ 3 milles de Rimouski. Tél.: 724-7299.

A VENDRE: Chalet suisse, situé au Mont Comi. Foyer intérieur $20,500. intéressé seulement. Tél.: 722-7288 ou 775-7288.

A VENDRE: Belle salle à manger, permis de cabaret, près du fleuve St-Laurent. Grand terrain, piscine. Revenus garantis de 13 unités spéciales $7400., 10 unités roulottes $3500., 20 chalets $14,865. Total assuré $25,765. Echange accepté. S'adresser à Raymond Faust, courtier 887-2880 sans frais à 1-800-363-2794 Lanoraie.

A VENDRE: Directement du propriétaire à Rimouski-Est. Bungalow 24 x 42, construite en 1971 avec abri d'auto, terrain paysagé de 12,200 pi. car. Sous-sol complètement fini, chauffage électrique, 5 chambres 2 salles de bain. Vue sur le fleuve. Libre immédiatement. Tél.: 723-4970.

A VENDRE: Chalet situé près d'un grand lac à 55 milles de Rimouski. Très bon territoire de chasse et de pêche. S'adresser le jour 723-9480 et le soir: 723-3423.

A VENDRE: Chalet situé au Lac Lynda rang St-Léon, à 6 milles de Rimouski. Tél.: 723-2801.

A VENDRE: Chalet situé au 1250 Anse-au-Sable. 25 x 40, grand salon avec foyer Franklin, 3 chambres, douche, eau chaude, chauffage électrique. Meublé incluant: poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, sécheuse. Terrain 100 x 100. Quai en béton. Remise extérieure $20,000. Tél. 723-7525 sauf l'avant midi.

A VENDRE: Maison mobile 1970. 66 x 12. Située à proximité du Mont-Comi. Meublée. Tél.: 739-3114.

A VENDRE: Restaurant tout équipé à proximité du Mont-Comi. Tél.: 723-3114.

A VENDRE: Val Neigette, maison 65 c 12 meublée. 1974. Terrain 8370 pi. car. Denise O. Gendreau 724-6130 Inter Cité courtier 722-7695.

A VENDRE: Ste-Blandine, près du Lac Chaud, chalet 20 x 18. Meublée, foyer. Terrain loué de 100 x 200 Georges Gendreau 724-6130 Inter Cité 722-7695.

A VENDRE: Rang 1 ouest, Ste-Blandine, chalet 18 x 16, meublé, chauffage électrique. Georges Gendreau 724-6130 Inter Cité 722-7695.

A VENDRE: Rang 3 ouest, Macpès chalet 28 x 36, 3 chambres. Terrain loué à $20. par année. Georges Gendreau 724-6130 Inter Cité 722-7695.

A VENDRE: Bic rue des Cèdres, maison mobile 65 x 14 1974. Tout meublé. Terrain aménagé de 8090 pi. car. Remise 8 x 12. Consultez Denise Gendreau 724-6130 Inter Cité Courtier 722-7695.

A VENDRE: Val Neigette, maison mobile Glendale. Toute meublée, 2 chambres. Très belle décoration intérieure, cabanon. Il faut voir! Georges Gendreau 724-6130 Inter Cité 722-7695.

VOITURES A VENDRE

A VENDRE: Toyota Land Cruiser 1974, 40,000 milles, excellent état mécanique et carosserie impeccables. Tél.: le soir 735-2767 le jour 723-2424.

A VENDRE: Volkswagen 1972, camionnette (Van), 53,000 milles, radio AM, fenêtre moustiquaire, peinture et silencieux neufs, mécanique A-1, inutilisée cette hiver tél.:739-3649.

A VENDRE: Ford LTD, 1975, moteur V-8, 460-4v, tél.: 736-5898.

A VENDRE: Renaud 15 1973, bonne condition, très propre, 4 pneus radiaux, traction avant, mécanique A-1, tél.: 724-5283.

A VENDRE: Panel GMC Vandura 38,000 milles, moteur 6 cylindres, peinture neuve, très bon état, tél.: 723-5785.

A VENDRE: Chrysler Impérial Le Baron 1974, 29,000 milles, air climatisé, stéréo 8 pistes, sièges et vitres électriques, pneus neufs, anti-vol, anti-rouille, très bonne condition, un seul propriétaire, tél.: 723-9150.

A VENDRE: Pontiac Firebird Formula 1976, 400 p.c., 4 barils, 4 vitesses, tout équipé, seulement 6,000 milles, contactez A. Richard à 723-3256 après 6 heures.

A VENDRE: Ford 1970, moteur 302, transmission automatique, mécanique en bonne condition, 57,000 milles, tél.: 724-8927, 292 rue Gagné.

A VENDRE: Jeep CJ7 1976, Renegade, 22,000 milles, toit de polyuréthane et toit de toile, signaler le jour 723-7426 le soir 724-9585.

A VENDRE: Buick Le Sabre 1969, 74,000 milles, prix $150.00 Tél.: 724-7587.

A VENDRE: Vega 1974, 4 vitesses, excellente mécanique, $600.00. Un seul propriétaire, tél.: 735-5323.

A VENDRE: Plymouth 1968, bonne condition, 4 pneus d'été, 2 pneus d'hiver. Tél.: 723-5193.

A VENDRE: Pontiac Ventura 1971, très propre. Tél.: 723-1801.

A VENDRE: Pick Up Ford 1975, 30,000 milles, parfaite condition. Tél.: 735-2778.

A VENDRE: Plymouth Sport Fury 1971, 79,000 milles, 383 po. cu. en bon état, tél. après 5 heures 723-9517.

A VENDRE: Delta Royale 1975, 55,000 milles, pneus radiaux, excellente condition, tél. le jour 724-4166 le soir 724-4871.

A VENDRE: Voiture Vega 1974, transmission automatique 11,000 milles, tél.: 722-6986.

A VENDRE: Ford Maverick 1973. Moteur 302. En parfaitordre. Transmission automatique au plancher. Prix à discuter. Tél.: 724-9659.

A VENDRE: Datsun 1972, mécanique en très bonne condition. Aussi à vendre, 4 pneus d'été et 4 pneus d'hiver. Très bon prix. Tél.: 723-8371.

A VENDRE: Ford F-150. 4 x 4 1977, 11,000 milles. Transmission manuelle. Parfait état. Prix à discuter. Tél. le jour: 724-8916 ext. 20 le soir: 724-8022.

A VENDRE: Datsun 1971, transmission ordinaire, 4 pneus d'été et d'hiver. $700. aussi à vendre remorque pour automobile. Tél.: 723-8371.

A VENDRE: Toyota Corolla 1971. En bon état. Peinture neuve, prix raisonnable. Tél.: après 4 heures 723-6832.

A VENDRE: Maxivan Dodge 1971, 8 cylindres. Moteur usagé. Balance de la mécanique en bon état. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Tél.: 724-6873.

A VENDRE: Hornet X 1974. Moteur V-8, 304 po. cu. En très bon état. Chaussé sur pneus radiaux. S'adresser le soir 724-8969 après 6 heures.

A VENDRE: Camaro Z-28, 1969, 302 p.c. 4 vitesses, tél.: 775-4570 entre 6 et 7 heures.

A VENDRE: Jeep Commando 1973. Moteur 360, 6000 milles. Peinture neuve. Excellente condition. Tél.: 723-7936 et 723-1031.

MOTOS A VENDRE

A VENDRE: Honda CB 360 T, 460cc, 1975, avec équipement, 4,000 milles, tél.: après 4 heures 724-6104.

A VENDRE: Motocross Suzuki RMA 125, année 1976, n'a jamais fait de compétition. Prix à discuter. Tél.: 724-6632.

A VENDRE: Kawasaki 350cc, 1972, Tél.: 798-8225.

A VENDRE: Motocross Suzuki 100 cc 1975, excellent état, prix à discuter. Tél.: 724-4392.

A VENDRE: Moto Yamaha Enduro 175 cc 1976 5000 milles. En parfaite condition. Prix à discuter. Tél.: à l'heure des repas 735-5242.

A VENDRE: Moto ST-90 Honda. A l'état neuf. 1400 milles. Tél.: 723-1235.

A VENDRE: Motocross Yamaha YD-125, 1977, aussi équipement complet de motocross. A vendre 2 pneus d'été F78-13, jamais servis. Tél.: 736-5747.

ROULOTTES A VENDRE

A VENDRE: PICK-UP CAMPEUR pour 6 personnes, gaz propane, 110 plus 12 volts, poêle, four, réfrigérateur, toilette à chasse d'eau, avec réservoir sceptique, eau chaude, douche, armoires, garde-robe. Excellente conditiuon. Egalement Pick-Up Ford 1974 Ranger (trailer spécial) cabine fibre de verre vitrée, moustiquaire. Vendu les 2 ou séparément. Tél.: 723-7655.

A VENDRE: Roulotte glendale 1972. Toute équipée. Attache et freins électriques pour l'auto compris. Tél.: le soir 724-5831.

A VENDRE: Roulotte Val Bar 1973, toute équipée, chauffe eau, douche, toilette, essieu simple, tél.: 736-5898.

A VENDRE: Tente roulotte Lionel 1976. 6 places. Tél. après 5 heures 724-8022 ou le jour 724-7811.

A VENDRE: Roulotte de voyage 1976 Marque Apalache (20 pieds), double essieux, 2 réservoirs à gaz de 33 lbs avec accouplement si désiré. N'a presque pas été utilisée. Prix à discuter. Tél. après 4 heures 756-3766.

DIVERS A VENDRE

A VENDRE: 4000 balles de foin à St-Valérien, tondeuse électrique G.E. 20 po. avec extension 100'. Stéréo 8 pistes, radio AM pour automobile. 4 roues 14 po. pour voiture Ford. Chaufferette pour auto 850 watts. Tél. après 5 heures 724-9861.

A VENDRE: Laveuse et sécheuse automatiques de marque Moffat. Sécheuse très bon état. Tél.: 723-6847.

A VENDRE: Cireuse et laveuse à tapis Electrolux à l'état neuf. Tél.: 723-9037.

A VENDRE: 4 pneus Michelin pour Volkswagon en très bopn état. Dont 2 roues complètes $40. Tél.: 723-4817.

A VENDRE: Chien Doberman, Labrador, Husky, Colley, Beagle. Jeunes et adultes. Tél.: 723-9321.

A VENDRE: Chien 1½ mois Husky Sibérien, Dalmatien, Danois adultes. Chat S.P.C.A. Tél.: après 9 heures p.m. 723-8114.

A VENDRE: Moteur H.B. 6 forces, parfait état, prix raisonnable. S'adresser à 723-9480 après 6 heures 723-3423.

A VENDRE: Moteur H.B. 20 forces, très bon état, prix raisonnable. S'adresser 723-9480 après 6 heures 723-3423.

A VENDRE: Deux guitares électriques, deux amplificateurs. Bas prix. Tél.: heure des repas 724-5097.

A VENDRE: Manteau de fourrure en rat musqué teint brun foncé avec col de renard norvégien, grandeur 12 ans et chapeau de renard norvégien. Laissé à demi prix. Tél.: 724-2790.

A VENDRE: 4 roues de Chrysler, Grandeur 15 x 6. Aussi 4 enjoliveurs de roues. 4 pneus d'été neufs H78-15. Tél.: 736-5862.

A VENDRE: Très beau mobilier de chambre à coucher de style espagnol, à l'état neuf. Ensemble de salle de bain antique (bain à pattes d'aigle, lavabo et toilette), fauteuil antique. Ensemble d'exercices physiques pour hommes (ressorts Weider) à l'état neuf. Rouleaux chauffants humidité "General Electrique". Escalier escamotable neuve avec trappe. Lampe en fer forgé à la main environ 5 pi. de hauteur. Articles pour bébé: lit d'auto, baignoire, tél.: 739-4013.

A VENDRE: Articles pour bébé, carosse, table à langer et balançoire. Tél.: 724-2898.

A VENDRE: 5 roues sports pour Pontiac. Tél.: 723-9620.

A VENDRE: 4 fenêtres doubles en bonne condition. Tél.: 723-7694.

A VENDRE: Moteur Ford 292 po. cu. tél. 629-3644 ou 724-6993.

A DONNER: 3 chatons âgés de 2 mois. Propres. Tél.: 724-2970.

A VENDRE: Lit d'enfant 34 x 64 prix $40. aussi 3 bicycles dont 1 CCM Targa 10 vitesses, 1 Elite 5 vitesses pour fille et 1 Mustang 30 po. En parfait état. Tél.: 723-5377.

A VENDRE: Lave-vaisselle, Admiral rotatif à l'état neuf. Châssis très propres à prix d'aubaine. Tél.: 723-7015.

A VENDRE: Mobilier de chambre à coucher antique. Acheteur sérieux. Communiquer à 724-4200 après 6 heures.

A VENDRE: Laveuse & sécheuse, en très bonne condition. Prix pour l'ensemble $150.00. Tél. jour: 723-78 77 ext. 33, soir: 724-7547.

A VENDRE: Fabriquons trailers de tous modèles de capacité allant de 500 à 36,000 lbs. Aussi wagon de ferme. Nous en avons certains modèles en stock. Tél.: André Lévesque, 3e rang Ouest, Bic. Tél.: 736-4619 ou 736-4580.

A VENDRE: Pondeuses grises, noires ou rouges, chapons, dindonneaux, oies embdens - toulouse, canards, faisans, cailles. Livraison par notre camion jusqu'à Cap Chat, tél.: (418) 354-2557. Denis Bélanger Ste-Louise, Cté. L'Islet.

A VENDRE: Bateau Doris 35 pieds, avec moteur marin Impérial, 2 cylindres, très bas prix, tél. après 5 hres 30 723-1333.

A VENDRE: Foin à vendre (luzerne, trèfle, mil) tél.: 735-5531.

A VENDRE: Set de salon, fauteuil bercant et sécheuse usagée, venez les voir et faites votre offre, s'adresser à Gaétan Beaulieu 723-5535.

A VENDRE: Pièces de moto R.C. Enr. Pièces de motos usagées de marque Honda, Yamaha, Suzuki, Kawasaki, en parfaite condition, aussi acheteur de toutes vos motos hors d'usage ou accidentées. Tél.: 724-7002.

A VENDRE: Perron de béton préfabriqués, vendus et installés par Louis-Philippe Gendron, bureau 724-6993, rés (Amqui) 629-3644.

A VENDRE: Porcherie d'engraissement 40' X 250', maternité 28' X 215', pouponnière 20' X 25', écurie, bureau 18' X 18', maison style canadien, 2 étages, 6 pièces avec garage, antenne 40', hangar équipement, machinerie, au bout d'un rang, 400 arpents de terre, peut être acheté en partie, zone permise, tranquilité, lac artificiel, ruisseau, érables, boisé, financement facile, échange acceptée, s'adresser à Raymond Faust, prop. courtier en immeubles 1-514-887-2880.

A VENDRE OU A LOUER: Machines à écrire et à additionner, à calculer Bellavance Inc. 192 St-Germain est, 723-7877.

A VENDRE: 4 pneus d'été conventionnels G78-15, très bon état, antenne all-chanel avec rotor et commande pour rotor, tél. après 5 heures 722-6195.

A VENDRE: Superbes mobiliers futuristes modulaires, québécois à vendre ex.: 1 causeuse, 1 fauteuil, 1 gros pouf pour $462.00 ou $516.00 selon le modèle. Autre style très pratique à $63.00 du fauteuil. Choix de 25 couleurs dans le velours. N.B. 10% sur inventaire. Aussi matelas de toutes grandeurs, même ronds, à bas prix, tables bibliothèques, créations Meubles Enr. tél.: 724-2280.

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Projets de développement financés par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en oeuvre par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Projet n 1189-10-789 - Exécution de travaux de drainage dans la BRANCHE DESROSIERS du cours d'eau Isaac St-Laurent, en la municipalité de la paroisse de Sainte-Luce, comté de Rimouski.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 3 (Rimouski - Côte Nord) soit les comté municipaux de Matane, Rimouski et Saguenay, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de $2,000.

Les documents de soumission sont obtenus de la direction du Génie du ministère de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020 route de l'Eglise, Sainte-Foy, G1V 3V9, tél. 643-2450.

Un versement de $10. sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres: 14h30 (h.a.e.), bureau du directeur du Génie Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres,

le jeudi, 11 mai 1978.

Ferdinand Ouellet
Sous-ministre

A VENDRE: Part du Club de Golf Bic, tél.: 723-4555.

A VENDRE: Poussin de 1 jour, faisans, cailles, dindes, canards, oies, poules pondeuses, poules à deux fins et cogs à chair, ainsi que lapins. Communiquez pour réservation à 723-5456 Mme Detioz 291 Richelieu, Pointe-au-Père.

A VENDRE: Berceau pour enfant à l'état de neuf, tél.: 736-5898.

A VENDRE: Laveuse automatique G.E. $50.00 tél.: le soir 723-6205.

A VENDRE: Roulotte à patates frites, s'adresser à 722-5307 le jour et après 5 heures à 724-9284.

A VENDRE Divan et fauteuil de velour beige et brun, 2 tables et console fini noyer à l'état neuf, très propre, seulement un an d'usage, 1 table de style colonial $25.00 tél.: 723-6944.

A VENDRE: Laveuse-sécheuse, prix $175.00 tél.: 722-6986.

A VENDRE: Mère chienne de chasse $5.00 chacune, tél.: 722-6556.

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE: Terrain fond boisé sur Place Bellevue à Bic; grandeur 13,244 p.c. piqueté, cadastré, service aqueduc et égoût. Très beau site pour construction résidentielle. Tél.; bureau 722-5764, rés. 722-7198.

A VENDRE: Magnifique terrain à vendre situé à Ste-Luce, vue sur la mer, piqueté et cadastré, tél.: 723-9174.

LOGEMENTS A LOUER

A LOUER: Logement 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé. Tapis mur à mur. Service de buanderie. Près de Cooprix. Libre le 1er juillet tél.: 723-7920.

A LOUER: 5 appartement 3½ pièces dont 1 meublé, libre le 1er mai et l'autre non meublé ainsi que 3½ meublé. Libre le 1er juillet. Tél. le jour 724-4225 et le soir 723-6975.

A LOUER: Logements de 3½, 4½, 5½ pièces. Libre le 1er mai. Situé Jardins de la Rivière, 360 de l'Eglise Nazareth. Tél.: 724-7747.

A LOUER: 3½ pièces. Entièrement meublé. Tapis mur à mur dans la chambre, chauffé, éclairé, taxe d'eau et de vidange incluses. Situé rue des Saules, Sacré-Coeur. Libre le 1er juillet. Tél.: 722-6710.

A VENDRE: Logement 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé. Libre le 1er juillet. Situé 386 Pierre d'Anjou. Tél.: 722-6986.

A LOUER: Logement 5½ pièces. Tapis chambre et salon. Non chauffé et éclairé. Situé 413 Lachance. Libre le 1er juillet Tél.: 723-7294.

A SOUS-LOUER: Appartement 3½ pièces, semi-meublé. Service de laveuse et sécheuse. Libre le 1er mai. Situé 365 Pierre d'Anjou. Tél.: 724-9603 après 18 heures.

A SOUS-LOUER: Appartement 2½ pièces. Semi-meublé, chauffé, éclairé, moderne. Possibilité de continuer le bail. Libre le 1er mai. Tél.: 723-7433.

A SOUS-LOUER: Appartement 3½ pièces. Rimouski. Tél. le jour 722-5040 et le soir 739-4461 demandez Robert.

A LOUER: Pour le 1er juillet logement 3½ pièces, meublé, situé 291 Est St-Germain. Aussi roulotte de 30 pi. installée à Ste-Luce sur Mer. Libre le 1er mai. Tél.: 723-4550.

A LOUER: Roulotte de voyage installée sur terrain de camping de votre choix. Située entre Carleton et Port Daniel pour de plus amples inf. tél. après 18 heures 534-3260.

A LOUER: Logement 5½ pièces, situé à Pointe-au-Père. Libre le 1er mai. Très bonnes conditions. Tél.: après 5h30 à 724-9598.

A LOUER: Logement 3½ pièces, chauffé, éclairé, meublé, ou semi-meublé, libre le 1er juin, situé rue Pierre D'Anjou, taxe incluse, libre le 1er juin tél.: 724-6454.

A LOUER: Espace commercial, 7,500 pieds carrés, 114 St-Germain ouest, voisin de la Pharmacie Jean Coutu pour informations tél.: 723-2432.

A LOUER: Locaux à louer Place Dionne, 900 pieds de plancher, s'adresser à Albert Dionne, tél.: bur.: 723-2223 et rés. :723-3288.

A LOUER: Bachelor 2½ libre immédiatement, situé rue St-Louis, pour personne sérieuse qui pourrait agir comme concierge, conditions à discuter, tél.: 723-3930.

A LOUER: 3½ entièrement meublé, tapis mur à mur dans la chambre, chauffé, éclairé, taxe eau et vidange incluses, tél.: 722-6710.

A LOUER: Logement 1½ meublé, situé 178 St-André, libre le 1er mai, tél.: 724-6642.

A SOUS-LOUER: Appartement 3½ pièces, meublé, service de buanderie et d'intercom. Près de l'hôpital et de la ville, 127 Ste-Thérèse, no 104, tél.: 724-5015 le soir.

A LOUER: Logement 1 pièce, semi-meublé, situé 178 St-André, libre pour le 1er mars, tél.: 724-6642.

A LOUER: Local 600 p.c., centre-ville, à 162 Jean Brillant, 14 x 40 x 16 hauteur, peut servir comme atelier ou entrepôt ou autre, tél.: 724-7744 Centre du silencieux MG.

A LOUER: Avons 1½ pièces meublés et 3½ pièces semi-meublés, à louer, libre le 1er mai, également 1½ meublés libre au 1er juin. 1½ pièces meublés, 3½ pièces meublés et 4½ pièces semi-meublés, à louer, libre le 1er juillet. Tous services inclus, sauf taxe locataire. s'adresser à la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement à 723-9226.

CHAMBRES A LOUER

A LOUER: Chambre située rue du Rallye meublée. Tapis mur à mur. Permission de cuisiner. Libre le 1er mai tél.: 723-8646.

A VENDRE: Tapis mur à mur, entrée indépendante. Poêle et réfrigérateur avec permission de cuisiner ainsi que chalet habitable à l'année. Meublé rue de la Place à Sacré-Coeur. Tél.: 724-9277.

A LOUER: Endroit tranquille. Tapis mur à mur. Lavabo, permission de cuisiner. Libre le 1er mai. Tél.:après 6 heures 723-9727.

A LOUER: Grande chambre située près de Cooprix et édifice gouvernemental avec permission de cuisiner. Tél.: 724-5100.

A LOUER: Chambre boudoir. Tapis mur à mur, cuisine, lavabo, peinturée à neuf. Câble vision, entrée indépendante. Stationnement. Située près de l'Edifice provincial et fédéral. Tél.: 723-8649.

A LOUER: Près de la Grande Place. Chambres simples et doubles, 2 appartements. Tapis mur à mur. Télévision, laveuse, sécheuse, cuisine, armoires individuelles. Libre le 1er mai. Stationnement. Tél.: 724-7794.

A LOUER: Belles grandes chambres à louer. Tapis mur à mur. Accès à la cuisine. Permission de cuisiner. Situées près de l'Edifice gouvernemental provincial et du centre d'achat Carrefour. Tél.: 723-7006.

A LOUER: Chambre très propre. Tapis mur à mur. Endroit tranquille. Près U.D.Q. (Université du Québec) Tél.: 724-6827.

A LOUER: Chambre double située dans Ste-Agnès. Chauffé, meublé, permission de cuisiner. Libre le 1er mai. 35b Doucet.

A LOUER: Très propre. Entrée indépendante. Cuisine commune. Située sur la rue Moreau. Libre le 6 mai. Près du nouveau centre d'achat. Tél.: 723-8862.

A LOUER: Chambre meublée, permission de cuisiner, poêle fourni. Endroit tranquille, au 300 Ave de la Cathédrale, Rimouski. Tél: 724-6882.

A LOUER: Belles chambres simples ou doubles, meublées, chauffées éclairées, permission de cuisiner, réfrigérateur individuel, lavabo, entrée indépendante, stationnement! Situées à divers endroits du centre-ville: Rue de la Cathédrale, St-Germain, Evêché (près Cegep) Ste-Ursule (près Université) Léonard, Blais, Jean-Brillant, (près édifice provincial). Tél.: 723-3866.

A LOUER: Près de la Grande Place, chambre simple et double, 2 appartements, tapis mur à mur, télévision, laveuse-sécheuse, cuisine, armoire individuelle, libre 12 mai, stationnement, tél.: 724-7794.

A LOUER: Chambre, tapis entrée indépendante, endroit tranquille, pour personne tranquille, centre ville, tél.: 723-7560.

A LOUER: Chambre meublée, divan lit, tables chaises vanité eau chaude, eau froide, frigidaire, tapis mur à mur, tél.: 723-1308.

DIVERS

Un couple demande logement de 4½ pièces pour le 1er juillet, semi-meublé, à l'extérieur de la ville, tél.: 724-5809 après 6 heures.

Vous cherchez quelqu'un de responsable pour remplir votre déclaration d'impôt? Rendez-vous du lundi au samedi inclusivement au 738 des Sources, Sacré-Coeur, pour le prix et références 724-5938.

NETTOYEZ vos tapis à peu de frais en louant une de nos machines. Fonctionne à vapeur, travaille rapidement et en profondeur. Location pour quelques heures ou à la journée.

A LOUER: Formes pour solage. Aussi entrepôt pour remisage de Ski-Doo ou autres. Grandeur 40 x 90. Tél.: 723-2807.

Pour la rénovation de votre maison. Faites affaire à des spécialistes en stucco, pierre, marbre, imitation de brique et pierres, solage roulé. Estimation gratuite. Pierre Synthétique de Lessard, R.R. 2 Ste-Odile. Tél. 723-9321.

A VENDRE: Magasin de seconde main Enr. Rimouski. Achetons et vendons meubles usagés. Bon état. S'adresser au 208 Rue St-Cyprien. Ancien entrepôt D'Anjou. Tél.: 723-4611.

Pour l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Australie, l'Alaska Pipeline. Hommes ou femmes, tous les métiers, écrire à C.P. 274, Station N., Montréal, Québec H2X 3M4.

On demande: Mécanicien classifié demandé, avec au moins deux ans d'expérience dans les chariots élévateurs. Mécanicien d'automobiles sera aussi considéré. Bon salaire, bénéfices marginaux, vacances payées, excellente condition de travail. Pour de plus amples informations, communiquez avec M. Léo Bourguignon direct 1-800-463-4611.

On demande: essieu pour maison mobile, tél.: André Lévesque, Bic, tél.: 736-4619 ou 736-4580.

On demande: Aide familiale pour l'entretien et la cuisine. Pour une famille d'Orsainville. Bonne condition de travail et bon salaire. Tél. avant 17 heures 1-522-231 après 18 heures 1-628-6142 ou écrire à M. & Mme André Dumas, 3481 Place des Charmes, Orsainville.

On demande: Personne de 15 ans et plus aimant voyager. Tél.: 723-2930. Demandez Jean-Charles Méthot.

On demande: Berceau pour enfant. Tél.: entre 9 hres am et midi 723-7803.

On demande: Aide familiale avec expérience pour une famille avec un enfant de 2½ ans. La personne sera logée et nourrie. S.V.P. Tél. après 9 hres a.m. et midi 723-7803.

On recherche: Personnes pour travail au téléphone. Une heure par jour courte période. Préférence de Rimouski. Idéal pour handicapé. Communiquer à 775-2334.

On demande: A louer une maison mobile 2 chambres ou maison située dans les environs de Ste-Blandine, Val Neigette pour la période de juin à octobre, tél.: 723-8997.

On recherche: Famille 2 enfants bas âge cherche chalet chauffé au bord de la mer entre St-Simon et Métis période du 15 juin au 15 août environ tél.: 724-9673.

RECHERCHE: Maison ou chalet à louer, bord de la mer, 2 chambres pour tout l'été, entre St-Fabien et Les Boules. Tél.: le soir 723-1355, le jour 724-1559.

On demande: 1 logement 3½ pièces, pour le 1er juillet, chauffé, pas meublé au 2ième plancher soit dans Nazareth ou St-Robert, à prix raisonnable, pour personne seule, s.v.p. téléphonner entre midi et 1 hre à 724-5970.

Sommes à la recherche d'une terre avec maison à moins de 12 milles de Rimouski, tél.: 723-3633.

Le Centre de Services Sociaux du Bas du Fleuve a besoin de Familles d'Accueil pour l'hébergement et l'éducation d'enfants et, en particulier, d'adolescents ainsi que pour l'hébergement d'adultes et de personnes âgées. Pour renseignements, communiquer à 723-1250, secteur ressources.

Rapport d'impôt: particuliers, entreprise 6 ans d'expérience, diplôme universitaire, bas prix, tél.: 723-6205 le soir.

Vous avez envie de travailler à temps partiel ou complet, vous avez envie d'une belle sécurité, vous êtes un bon leader, j'ai besoin de vous, tél.: 722-5078 après 8 heures.

Je cherche Bachelor avec salle de bain. Au centre ville. Tél.: 722-7498 ou 723-5928.

On demande: Aide-familiale, avec expérience, 2 enfants (17 mois et 2 mois) travail 8 heures à 5:30 ou logée, nourrie. Tél.: le soir 735-2668.

LOGEMENTS A LOUER

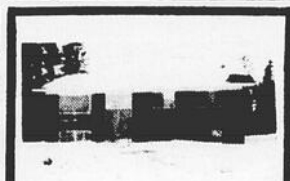
MAI-JUIN-JUILLET

2½ pièces meublé	(tout inclus)	**$190**
3½ pièces semi-meublé	(tout inclus)	**$205**
3½ pièces non-meublé	(tout inclus sauf taxe locataire)	**$240**
4½ meublé	(Tout inclus sauf taxe locataire)	**$242**
4½ pièces semi-meublé	(tout inclus sauf taxe locataire)	**$235**
6 pièces non-meublé	(taxe d'eau et vidange inclus seulement)	**$280**

Tout inclus: électricité - chauffage - taxe d'eau vidanges et locataire etc...

Société Générale Administration de Rimouski (S.G.D.) inc.
106 St-Germain E., Suite 101, Tél. **723-4378**
Le soir: 723-2462 ou 723-9837

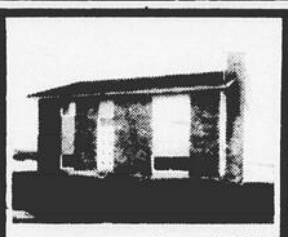
Choisissez la vôtre!



Bungalow 5½ pièces, plancher bois franc, extérieur brique, foyer, 672 des Conifères, Sacré-Coeur, Rimouski.



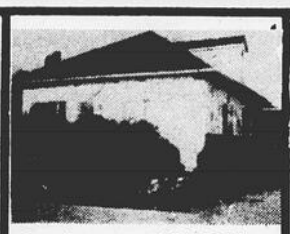
Bungalow 499 des Ecarts, Ste-Odile.



Bungalow rang 3 ouest, St-Anaclet, près du village.



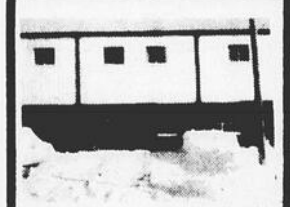
Bungalow, foyer 5½ pièces, extérieur brique, route 232, Ste-Blandine.



Bungalow sous-sol fini, 314 Laval, Nazareth, Rimouski.



Résidence unifamiliale, 338 St-Germain Est, Rimouski.



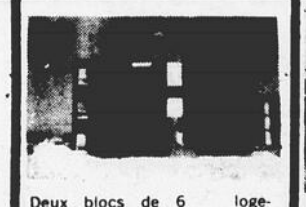
Maison en rangée, 127 Place Robert Joncas, Rimouski.



Propriété de 4 logements 409 A & B, 411, 413 Lachance, Rimouski.



Bungalow 2 logements, 372 2e rue Ouest, Rimouski.



Deux blocs de 6 logements, 446-452 Père Rouillard, Rimouski.



Propriété de 2 logements, de 6½ pièces, 319-321 St-Joseph-Ouest, Rimouski.



Propriété 1½ étage, pour etre déménagée. **Prix intéressant.** St-Marcellin.

la caisse d'établissement COURTIER **724-4360**
149 est, St-Germain, Rimouski

JACQUES BELANGER directeur du Service immobilier 723-5652

Confiez-nous la vente de votre propriété!

NOS REPRESENTANTS
Gilles Vachon 722-7153
Monique C. Rioux 724-9506
Gilles Parent 722-5190
Gustave Godbout 775-3126
Monique Fraser 736-4973

VEUX-TU TA CLEF?

VOILA TA CHANCE



401, rue Richelieu Pointe-au-Père.



29, est 4e rue St-Pie X Rimouski



487 rue Saucier Rimouski. Style Canadian 1½ étage - terrain 8100 pi. ca.



533 Thomas Tachereau, Rimouski. Style Ranch.



399 & 401 rue Lachance, Rimouski. Maison à revenus - 2 logements - terrain paysagé 75 x 90.



617, 1ère rue Rimouski-est. Magnifique bungalow - terrain paysagé - garage - revenu de deux logements au sous-sol.



407 Pierre D'Anjou Rimouski. 4 logements.



559 Thomas Tachereau Ste-Odile.



424, boul. Jessop, Rimouski. Maison à revenus - 6 logements.



604, boul. St-Germain ouest Rimouski. Bungalow 32 x 40 avec abri d'auto - briques et pierres - sous-sol aménagé - excellente occasion.



328, rue Lecomte Pointe-au-Père. Bungalow - terrain 16000 pi. ca. - prix $35,000.00 $2,000.00 comptant.



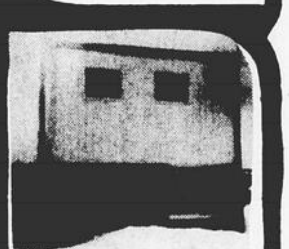
383 Bois Joli Pointe-au-Père. Style Canadien - 28 x 48 - foyer double - sous-sol aménagé.



871 rue Arpin, Sacré-Coeur. Bungalow terrain et sous-sol aménagé - excellente affaire.



180 rue Principale St-Anaclet. Maison de 20 x 40 - terrain 90 x 150.



135 Robert Joncas, Rimouski. Demi-Duplex - terrain aménagé - avec piscine.



25 est, rue St-Germain Rimouski. Bâtisse commerciale.



62 de l'Eglise Nazareth. Dépanneur avec résidence.



31 & 33 rue St-Pierre, Rimouski. Maison de chambres - revenu annuel $10,556.00.

Succursales :
Amqui, Rivière-du-Loup, Lévis
Service-Vente-Achat-Prêt hypothécaire

JA inc. courtier immeubles et placements

Gilles Belzile, Prés. :
rés. : 723-7998

429 Est, St-Germain, Rim	724-2447
Rene Lepage	res 724-9309
Ludger Cote	res 723-6399
Gilles Labrie	res 724-6892
R D'Amours	res 723-2543

La clef immobilière de l'Est du Québec



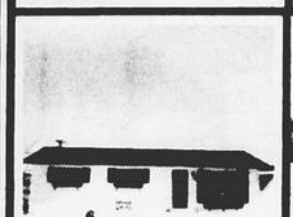
St-Pie x, 116 Adolphe Tremblay



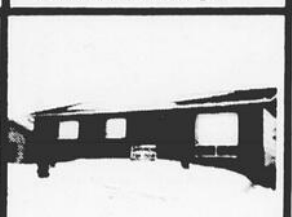
St-Pie X, 22 De l'Auvergne



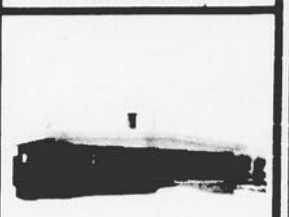
St-Pie X 522 de Touraine



St-Pie X, 183 Mgr Plessis



St-Pie X, 470 Mgr Fortin



St-Pie X, 507 de Gascogne



St-Yves 16, 7ème avenue



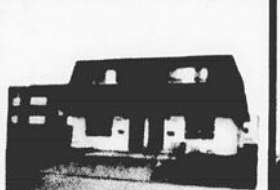
Nazareth, 454, 456 rue Lasalle



364, 366 Boul. Jessop



356, 358 rue Doucet



137, 139 rue Robert Joncas



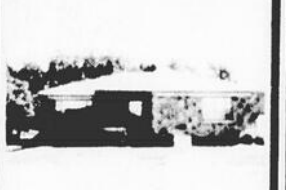
Sacré-Coeur 165 rue des Pins



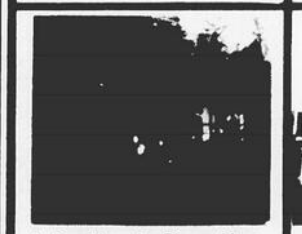
233 est, rue St-Germain



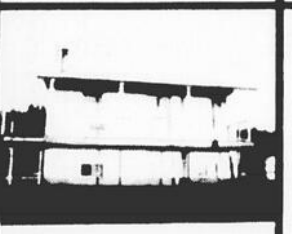
177 Boul. Des prés. (3ème rang est, Rimouski)



St-Pie X, 15 3ème rue O.



A 3 milles de Rimouski, au bord du fleuve face à L'Islet Canuel



Ste-Luce, 111 rue du Fleuve



Près du Parc Mont-Comi Rang Des Sept-Lacs



St-Narcisse au Lac Ferré (rang 9)



Métis Beach, maison 46' x 30 terrain 156' x 200'.



Bic, chemin du Golf

Nous sommes des courtiers en immeuble, pas des constructeurs de maisons.

A CONSULTER AVANT TOUT:

Dominique Michaud: 723-4138 Marcel Beaulieu: 736-4880
J.-Noël Ouellet: 723-2533 Léonard Gagnon: 723-2413

Léonard Gagnon inc.

113 St-Germain Est,
Rimouski tel:724-7550

IMMEUBLES Trust Royal "L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE"

MAISON OUVERTE AUX VISITEURS



Dimanche le 30 avril 1978
2 hres à 5 hres.
585 des Rapides, Ste-Odile, Rimouski, P.Q.

RESIDENCE A VENDRE



Située 353 Pierre Rouleau, Pointe au Père

ou

Faites construire votre maison selon vos goûts, consultez: Construction Jean-Claude Ouellet. Tél.: 724-2351

TERRAINS A VENDRE

Pour construction domiciliaire, près du centre de formation professionnelle.

Subdivision: Eté 78
pour construction en 78

RESERVEZ LE VOTRE DES MAINTENANT

S'adresser à
296 rue Léonidas
tél.: avant 5 hres p.m. 723-9480
après 5 hres p.m. 723-3423

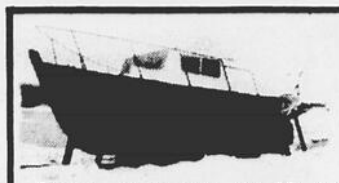


LES IMMEUBLES MON TOIT INC.
599, 3e rue, Rimouski-Est — 724-6752

Confiez -nous votre résidence

Notre entreprise est accréditée auprès du PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE L'A.P.C.H.Q.

5 ans de garantie



A VENDRE:

Bateau longueur de 33 pieds, coque remis à neuf (1976), entièrement équipée y compris sondeur. Moteur Diesel 35 forces, pouvant servir pour la pêche ou la plaisance. Prix raisonnable pour acheteur sérieux. **Baie Comeau 296-3331, le soir 296-3604.**

A LOUER

Emplacement idéal pour bureaux à louer, situé à Rimouski Est, 1,200 p.c., libre immédiatement s'adresser par téléphone à **723-1801.**

LOCAUX A LOUER
BUREAUX: 4000 pi.ca.
ENTREPOT:
ET ATELIER 10000 pi.ca.

DANS UN MAGNIFIQUE COMPLEXE IMMOBILIER POLYVALENT SITUE AU 431 DES ARTISANS DANS LE PARC INDUSTRIEL DE RIMOUSKI

724-4469

SOLIMEQ LTEE
GROUPE JRL

CONSTRUCTIONS LUCIEN BRISSON INC.

ENTREPRENEUR GENERAL



- **POUR UNE ESTIMATION GRATUITE**
- **POUR UNE QUALITE GARANTIE**
- **POUR DES PRIX COMPETITIFS**

- LOCATION DE FORMES POUR SOLAGES
- SERVICE D'UN DESSINATEUR

Sans aucune obligation de votre part
consultez des spécialistes

CONSTRUCTIONS LUCIEN BRISSON INC
26 DE L'EGLISE, STE-BLANDINE, RIMOUSKI 735-2144

APPEL D'OFFRES

Centre de la Communauté Chrétienne du Bon Pasteur, Matane

Propriétaire de la Fabrique de la Paroisse du Bon Pasteur, 440 rue St-Jean, Matane, Québec.

Architecte: Firmin Chabot, 281 Chemin Ste-Foy, Québec
Inénieur en structure: Régis Simard & Ass. 124 rue Soucy Matane
Ingénieur en mécanique et électricité: Gilbert, Bourassa, Gagné , Morin & Ass.
2700 Boul. Laurier, Ch. 504, Ste-Foy, Québec

La Fabrique de la Paroisse du Bon Pasteur, propriétaire demande des soumissions pour la construction du Centre de la Communauté chrétienne à Matane.

Les plans devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire ou de l'architecte contre un dépôt de ($100.) qui sera remis au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Seuls les entrepreneurs soumissionnaires du Diocèse de Rimouski sont éligibles à cet appel d'offre.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé égal à au moins 10% de la soumission, à l'ordre du propriétaire, La Fabrique de la paroisse du Bon Pasteur ou d'un cautionnement de soumission établit au même montant, valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangé à la signature du contrat, pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gage, matériaux et service, chacun égale à 50% du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et 2 copies dans les enveloppes cachetées et adressées au soussigné) seront reçues au bureau de la Fabrique du Bon Pasteur, 440 rue St-Jean, Matane jusqu'à 20 hres le 24 mai 1978. Pour être ouverte le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisi dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront à leur frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gage, matériaux et service chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

Spécialités: Charpente de bois lamellée; revêtement en acier émaillé; Electricité et chauffage; Plomberie; Ventilation; Maçonnerie.

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé d'un montant égale à aux moins 10% de leur soumission ou d'un cautionnement de soumission au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les propriétaires ne s'engagent pas à accepter la plus basse ou quelqu'autres des soumissions reçues.

Hughes Lavoie,
Secrétaire Fabrique du Bon Pasteur
Matane, 440 rue St-Jean, Matane
G4W 2H2

Trust Royal

Courtier en immeubles



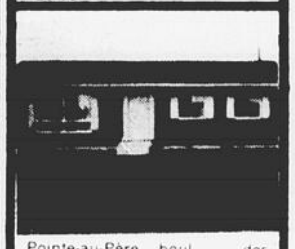
Ste-Agnès, rue Martin, bungalow 28 x 40 chauffage à air chaud, grand terrain aménagé avec arbres. Pour détails, Carmen Faucher 723-5874



Sacré-Coeur, maison de style canadien 24 x 32, avec remise et foyer barbecue à l'extérieur grand terrain avec arbres. Carmen Faucher 723-5874 Bertrand Tudeau 724-9898



Pointe-au-Père, maison moderne avec foyer, 4 chambres, vue magnifique sur le fleuve Carmen Faucher 723-5874



Pointe-au-Père, boul. des Vétérans joli bungalow de 5½ pièces chauffage électrique coin tranquille Carmen Faucher 723-5874



Métis Beach, magnifique résidence avec foyer en pierre, grand terrain de 54,000 p.c. 6 chambres à coucher. Pour détails, Carmen Faucher 723-5874 Bertrand Tudeau 724-9898

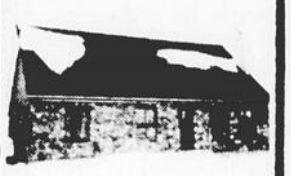


Ste-Agnès sud, bungalow neuf, chauffage électrique très belle finition Carmen Faucher 723-5874



Quartier St-Germain, maison 2 logements en parfait état. Pour informations, Bertrand Tudeau 724-9898

FAITES UNE OFFRE

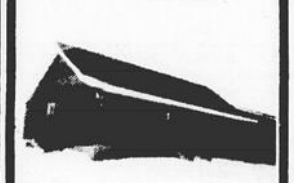


Style canadien à Sacré-Coeur, en pierre des champs avec foyer Bertrand Tudeau 723-9898

NOUVEAUX PRIX



Baie des Sables, restaurant licencié avec logement c'est le bon temps Bertrand Tudeau 724-9898



Sacré-Coeur, rue des Sources, maison style Québécois, finition impeccable, c'est une bonne occasion Bertrand Tudeau 724-9898 Carmen Faucher 723-5874



St-Anaclet, maison 2 logements, reprise de finance, faites une offre. Pour informations Bertrand Tudeau 724-9898



Mont-Comi, maison mobile 70 x 14, Val-Bar 1976 meublé Bertrand Tudeau 724-9898

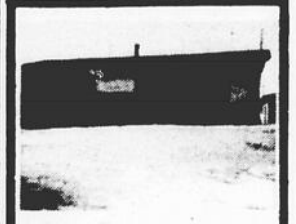
TERRAIN 0.20 DU PIED CARRE

Route 232 Ste-Odile, site idéal pour construction résidentielle. Faites une offre Francine Caron 723-6879.

RIMOUSKI, GARAGE AVEC TERRAIN 80,000 P.C. CHAMBRE DE PEINTURE, ATELIER GARAGE ET BUREAU. POUR INFORMATIONS FRANCINE CARON 723-6879.



Moins de $30,000.00 Pointe-au-Père, cottage jumelé de 8 pièces en parfaite condition construction 1972. Urgent de vendre Francine Caron 723-6879



Pointe-au-Père, bungalow 26 x 46, avec garage de 20 x 24 grand terrain clôturé, vue sur le Fleuve. Prix intéressant Francine Caron 723-6879

CHOIX DE MAISONS NEUVES, DANS DIVERS QUARTIERS DE RIMOUSKI, BIC, POINTE-AU-PERE, INFORMEZ-VOUS A FRANCINE CARON 723-6879



Pointe-au-Père, bungalow 44 x 24 sous-sol partiellement fini, très beau terrain aménagé Francine Caron 723-6879

ROLAND VON SAENGER F.R.I.
DIRECTEUR DES VENTES
724-2884

CARMEN FAUCHER
723-5874

BERTRAND TUDEAU
724-9898
LIONEL J. MAGUIRE
TEL.: 392-4900
New Richmond

FRANCINE CARON
723-6879
YVES MARTIN CYR
368-1551
Gaspé

Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

192 EST, ST-GERMAIN
724-6121

CITÉ DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA CITE DE RIMOUSKI QUI ONT EN LEUR POSSESSION UNE BICYCLETTE OU QUI POSSEDENT, GARDENT OU HEBERGENT UN CHIEN OU UNE CHIENNE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Yves Saint-Laurent, assistant-trésorier,

a) QUE tout propriétaire ou possesseur d'une bicyclette utilisée dans les limites de la cité doit payer, le ou avant le premier mai de chaque année, une licence au coût de $1.50.

b) QUE toute personne tenant, possédant, gardant ou hébergeant un chien ou une chienne dans les limites de la cité doit payer, le ou avant le premier mai de chaque année, une licence au coût de $5.00 s'il s'agit d'un chien et de $10.00 s'il s'agit d'une chienne.

Il est délivré pour chaque bicyclette, dont le propriétaire ou le possesseur a obtenu une licence, une plaque numérotée, laquelle doit être fixée et maintenue à un endroit bien en vue sur ladite bicyclette.

Il est de même délivré à tout propriétaire de chien ou de chienne pour la possession desquels une licence est payée une plaque portant le numéro de telle licence, laquelle plaque doit être attachée au collier de l'animal.

Le refus ou la négligence de se conformer à ces obligations peut entraîner pour le contrevenant les pénalités prévues par les règlements municipaux concernant ces matières.

NOTE IMPORTANTE

Le coût des licences doit être acquitté au comptoir de la perception au service des finances. Les personnes qui désirent faire leur paiement par la poste doivent indiquer avec leur envoi la couleur, la marque et le numéro de série de la bicyclette. Lorsqu'il s'agit d'un chien, indiquer s'il s'agit d'un mâle ou d'une femelle, la race, l'âge, la pesanteur, la hauteur, la longueur et la couleur.

Assistant-trésorier de la cité
Yves Saint-Laurent

Réalisez votre PROJET IMMOBILIER





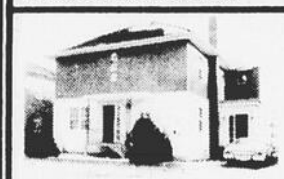
A Pte-au-Père, sur un terrain boisé, bungalow neuf 42 x 24 façade brique. Prix raisonnable. Denise Gendreau 724-6130.



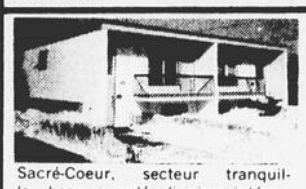
Rue Richelieu, pour 34,000, bungalow neuf 40 x 25, 3 chambres sans revêtement de plancher, consultez Denise Gendreau, 724-6130.



Rimouski-Est, joli bungalow 40 x 26, 3 chambres, A/S partiellement aménagé, remise 12 x 16 terrain paysagé Georges Gendreau 724-6130.



Centre-ville, maison à logements dont 1x8½ pièces et 3 x 3½ pièces maison impeccable. Denise Gendreau 724-6130.



Sacré-Coeur, secteur tranquille, beau jumelé division intéressante, construction supérieure, terrain aménagé Denise Gendreau 724-6130.



Nazareth, rue Rouer, maison à 2 logements de 4½ pièces prix raisonnable Georges Gendreau 724-6130.



Rue Thomas Tachereau, transfert joli cottage, brique 4 faces, foyer, terrain aménagé. Il faut voir Georges Gendreau 724-6130



Rimouski-Est près du fleuve, bungalow et garage, 3 chambres, terrain aménagé Denise Gendreau 724-6130.



St-Anaclet, maison à 4 revenus, 31 x 40 2 étages, terrain 125 x 65, 2 des logements renovés récemment, très bon prix. Gilles Gagnon 724-6987.

Inter-Cité COURTIER

177 TOUSSAINT CARTIER

722-7695

Denise Gendreau	724-6130
Georges Gendreau	724-6130
Gilles Gagnon	724-6987
Roger Rousseau	723-2623
Jean-Marc Côté	723-3722

Attention! Attention!

Jeunes mariés, futurs mariés, locataires, rentiers

Les logements sont rendus très dispendieux ainsi que les maisons conventionnelles d'aujourd'hui.

Les Maisons Luigi 77 Enr., 1081 St-Germain Ouest, Rimouski, peut vous vendre des maisons modèles 77 et 78 meublées ou non-meublées, garantie de 5 ans, acceptées par la Centrale d'Hypothèque.

Tous nos terrains situés au Parc Bois Brûlé, 3e rang de Rimouski ou ailleurs, sont acceptés par la Centrale d'Hypothèque. Comprenant eau et égoûts, Les Maisons Luigi pourront vous installer sur pilotis de ciment, blocage de cèdre ou même sur fondation de ciment.

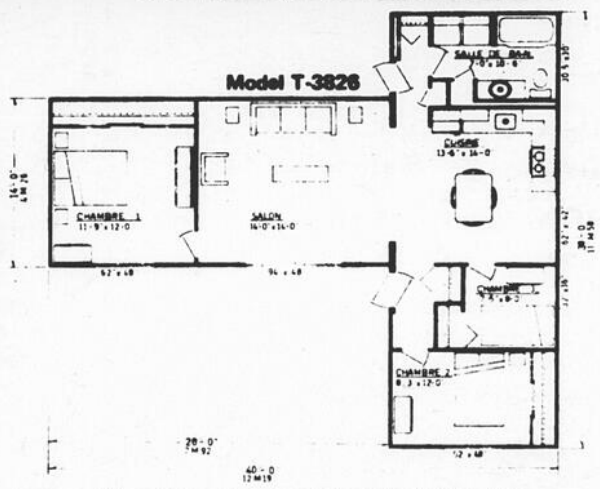
Spécial de $13,500 sur maisons mobiles sectionnelles "76" et "77" comprenant 3 chambres, tapis et tentures.

Placez votre commande
1081 ST-GERMAIN OUEST
RIMOUSKI QUE.
TEL: 724-7979

Pensez que l'été arrivera très vite et c'est pourquoi nous vous invitons à venir choisir votre maison et votre terrain.



Bellevue



Nous sommes maintenant dépositaire des produits BELLEVUE. Nous pouvons donc vous offrir une très vaste gamme de tentes roulottes, roulottes de voyage, maisons modules et maisons sectionnelles.

Maisons, entrepôts, motels, bureaux, commerciales et industrielles.

Les heures d'ouverture: Lundi au vendredi 10h AM à 9h PM
Samedi 9h. A.M. à 5h. P.M.
Dimanche 1h. P.M. à 5h. P.M.

Après la fermeture du bureau, vous pouvez nous rejoindre à 723-2005 et 739-3549.

Merci de votre collaboration!
M. Roger Thibault, propriétaire M. Bertrand Deschênes, dir. des ventes.

les Maisons Luigi (1977) enr.

1081 Boul. St-Germain Ouest Rimouski TEL: 724-7979
près de: Les Pavages Laurentiens

ROGER THIBAULT: Prop.

LE GROUPE

C.A.G. INC.

COURTIER

2e étage, Place Sears, Rimouski
Rimouski-Matane-Sept-Iles

- Administration et gestion
- Achat-vente d'immeubles
- Prêts hypothécaires
- Evaluation

tel.: 724-6325

Après 5 hres seulement

Gilles Proulx - 723-1505
Thérèse G. Carrier 723-7466
Marcel St-Pierre - 724-4742
Roland Thériault 723-9013

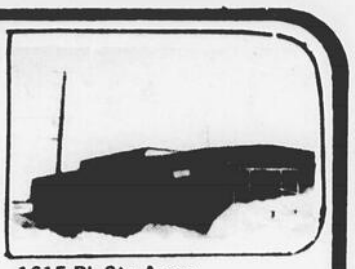
Représentant exclusif pour le Québec de

Les Maisons du Patrimoine inc.


231 du Repos, Sacré-Coeur


902 des Frênes, Sacré-Coeur

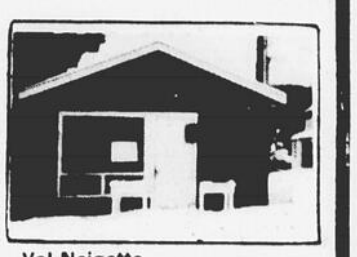

176-178 Dumais

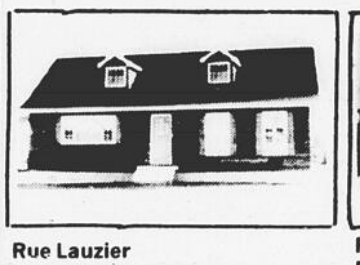

1615 Bl. Ste-Anne

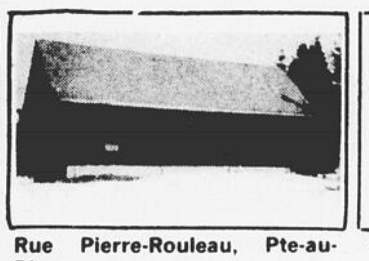

93 Bl. des Prés.

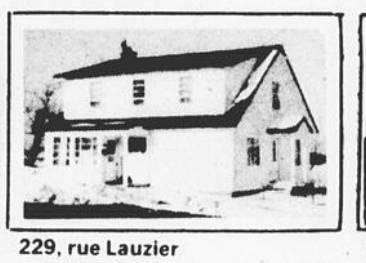

Rivière-Hâtée

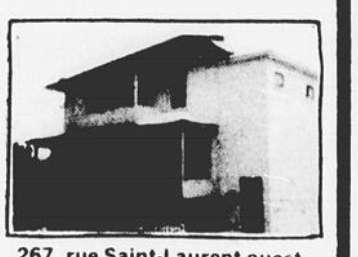

296 Bl. Ste-Anne

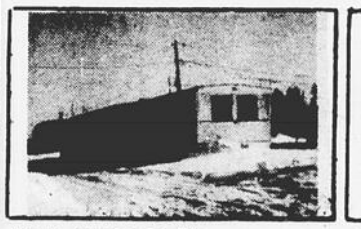

Val-Neigette

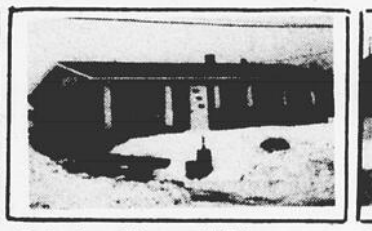

Rue Lauzier

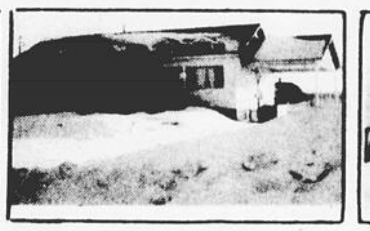

Rue Pierre-Rouleau, Pte-au-Père


229, rue Lauzier

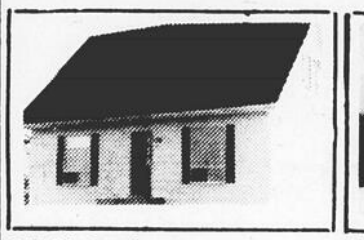

267, rue Saint-Laurent ouest


20 du Ruisseau, Bic

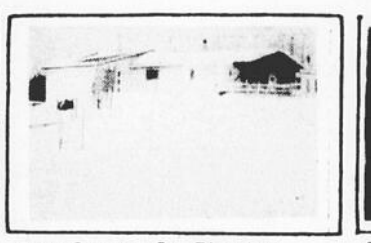

5, 8e Ave, Rimouski-Est


629, 3e rue Rimouski-Est


20 Place des Lilas

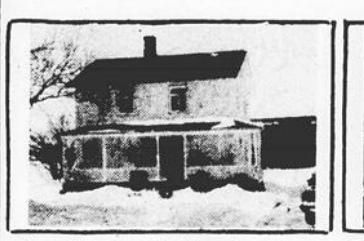

308 Bl. Ste-Anne


850 Cathédrale

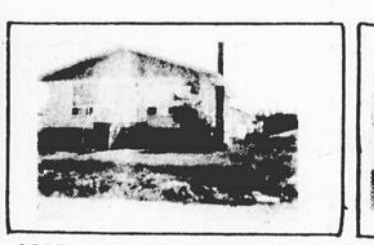

Rang 2 ouest, Ste-Blandine

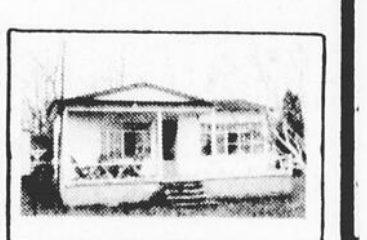


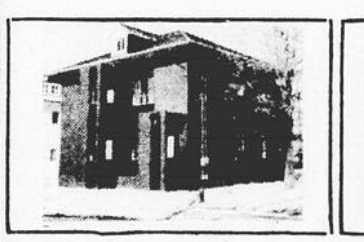
41, 14e Rue O., St-Pie X


Rang 4 ouest, St-Narcisse


Rue Astragal, Mont-Comi


1015, 2e Rue, Pte-au-Père


Lac Noir


230-232 Evêché ouest


262 à 264 St-Robert


3e Rang ouest, Bic


Route 232, Ste-Blandine


Rang 3 ouest, Rimouski


61 de la mer, Ste-Luce


704 des Prés Verts, Pte-au-Père

Magnifique terrain situé dans le nouveau développement à Val-Neigette. Grandeur minimum 20,000 p.c. site incomparable, entièrement boisé et accessible immédiatement.

SECTION COMMERCIALE

BUREAUX A LOUER

3,200 pieds carrés. Coût annuel $5.50 le pied. 900 pieds libres immédiatement et 2,300 au mois de juin.

PLACE SEARS, 2e ETAGE
RIMOUSKI

BUREAUX A LOUER

13,000 pieds carrés. Coût annuel $6.50 le pied au rez-de-chaussée, $5.50 à l'étage et $3.50 au sous-sol. Date d'occupation le 1er juin 1978.

EDIFICE BRISSON
140 ST-GERMAIN OUEST
RIMOUSKI

A VENDRE
MOTEL GASPESIANA

STE-FLAVIE, P.Q.

Sears

140 St-Barnabé - Rimouski
724-7111

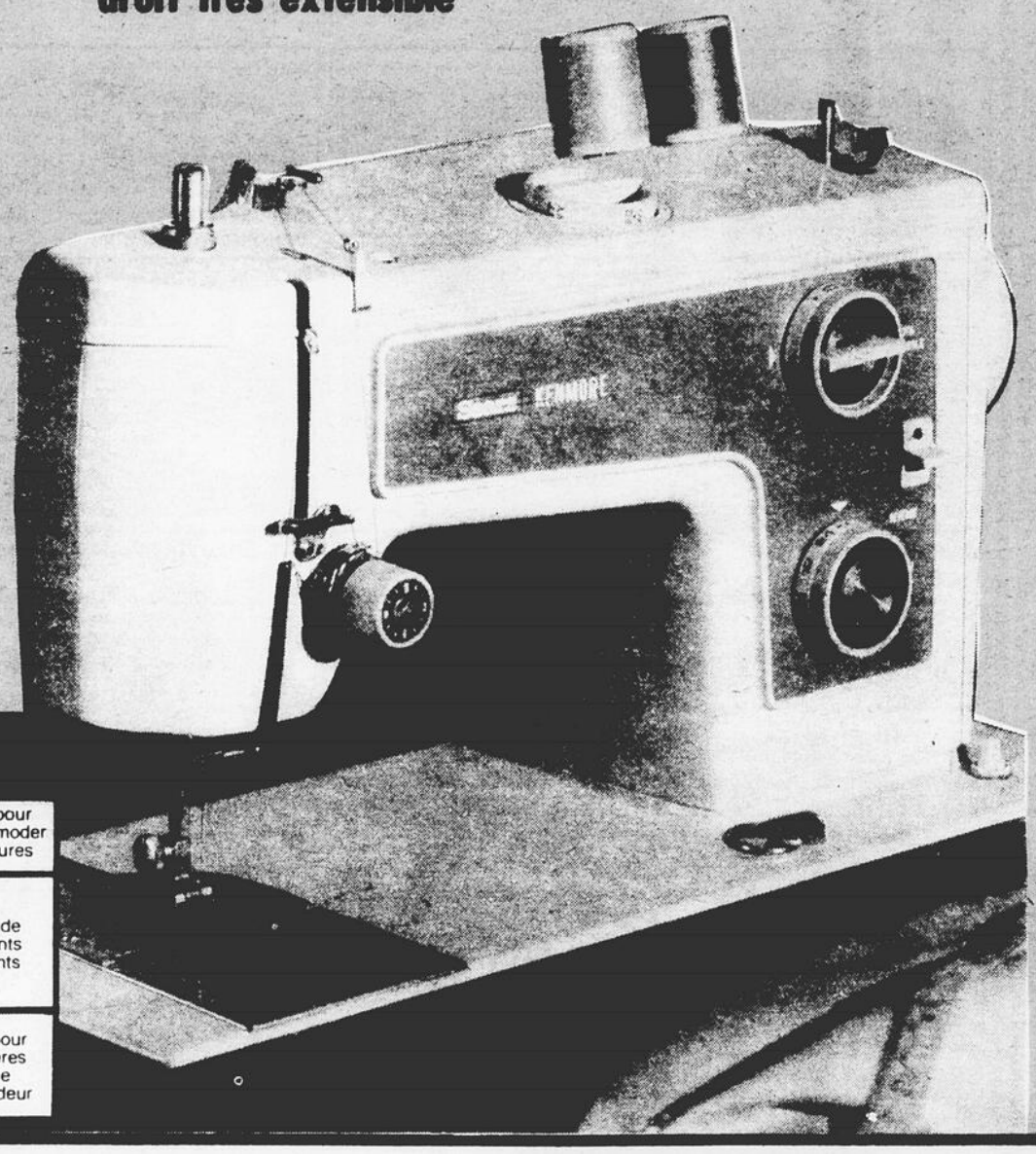


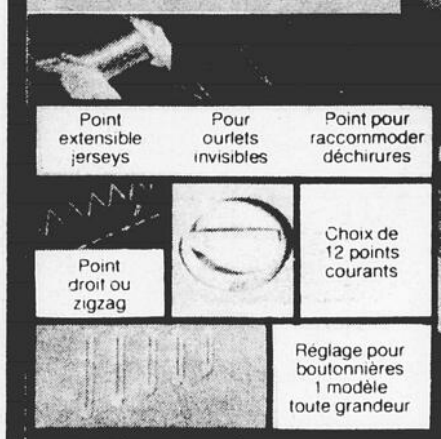
RABAIS $40
$189.99
Machine à coudre Kenmore très avantageux, à plateau et à triple point droit très extensible

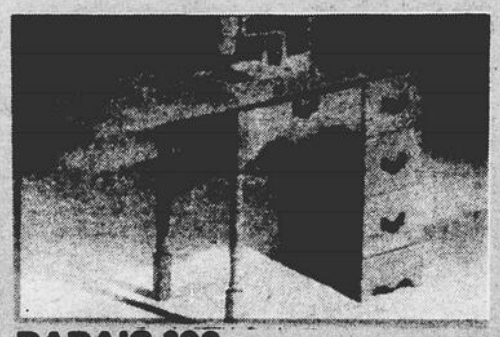
Cette machine Kenmore économique à plateau vous permet d'obtenir de bons résultats. Sélection de points facile par cadran. Elle raccomode les déchirures, coud les élastiques aux vêtements, fait des ourlets invisibles, surfile, brode, fait des points de bourdon, surjet. Sélecteur de largeur et de longueur des points. Réglage de sécurité incorporé. Levier pour marche arrière. Pédale de vitesses variables. La tête en aluminium est garantie 25 ans, les éléments électriques 2 ans. Instructions comprises. Rég. $229.99.
203-181-311 DL - Chacune $189.99.

Jolie mallette en plastique très résistant pour toute machine Kenmore à plateau. Non montrée.

203 197 080 DL - Chacune $19.99.



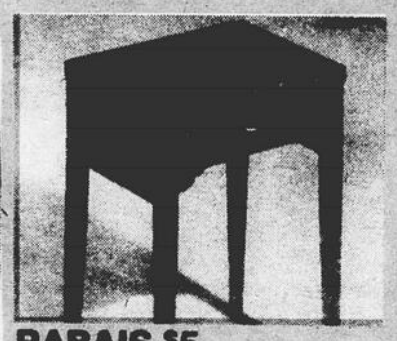




RABAIS $20
Meuble prêt à finir 99.99



RABAIS $10
Meuble à pied en T 89.99



RABAIS $5
Meuble compact 64.99

Voici le nouveau pneu
SILVERGUARD...
l'offre la plus avantageuse de pneu radial à bandes d'acier „ de l'année
$38.99 A78-13

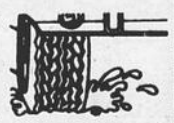
Le SILVERGUARD vous donne le rendement attendu d'un pneu radial à bandes d'acier car il a été soumis à des épreuves contrôlées par le fabricant totalisant 100 millions de milles et étudié pendant deux ans par les acheteurs de Sears. Grâce à son bas prix, il vous permet d'avoir une voiture chaussée de pneus à un prix abordable. Carcasse 2 plis polyester et 2 bandes acier. Sans chambre, flanc blanc, GR78-14 montré.

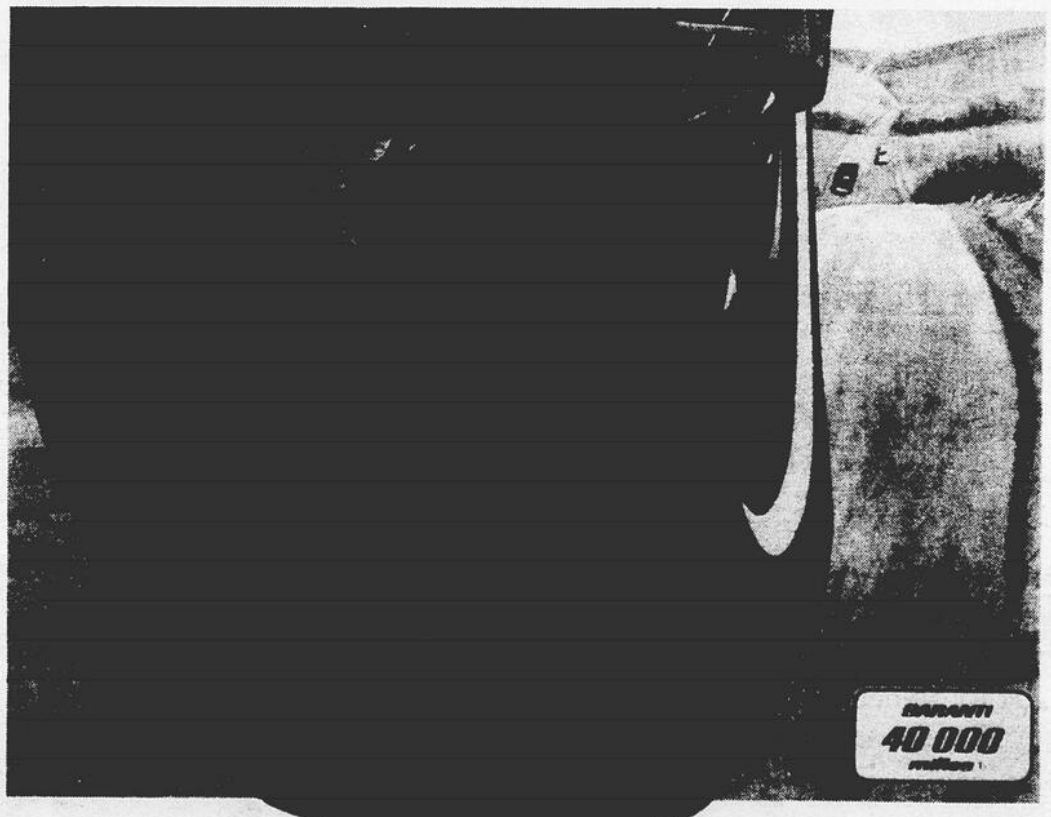
Dim.	N° catalogue	Chacun
AR78-13	953 192 302 DL1	38.99
BR78-13	953 192 303 DL1	40.99
DR78-14	953 192 338 DL1	46.99
ER78-14	953 192 339 DL1	48.99
FR78-14	953 192 340 DL1	50.99
GR78-14	953 192 342 DL1	51.99
HR78-14	953 192 343 DL1	54.99
FR78-15	953 192 330 DL1	51.99
GR78-15	953 192 332 DL1	52.99
HR78-15	953 192 333 DL1	55.99
LR78-15	953 192 335 DL1	62.99


Meilleure stabilité grâce aux deux bandes d'acier très larges


Semelle 2 composés bande de roulement dure à sous-bande résistant chaleur


Dessin asymétrique pour roulement silencieux


Adhérence supérieure sur surface mouillée



SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
Sears 140 St-Barnabé Rimouski

	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
Ouverture:	9.00	9.00	9.00	9.00	9.00	9.00
Fermeture:	5.30	5.30	5.30	9.00	9.00	5.30